

N°45

Été
2025

EN VERT & AVEC VOUS

Le magazine des entreprises du paysage et des jardins

DOSSIER

Quel avenir pour les piscines ?

RETOUR SUR

Jardins, jardin 2025.
L'aventure est
dans les jardins

LA PAROLE À

Frédéric Ségur,
au service
de l'arbre en ville

VIE DE LA PROFESSION

Unep & FNSEA,
regards croisés sur
les enjeux de deux
professions cousines



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE



DISTRICLOS

Clôture . Grillage . Portail

**Districlos,
un partenaire de
confiance pour les
professionnels !**



Pourquoi choisir Districlos ?

- Livraison sur chantier offerte dès 500€ HT !
- 100€ offerts dès votre première commande pro !
- 16 points de ventes partout en France !
- Des produits de qualité et personnalisables toujours en stock !
- Tarifs pros garantis toute l'année !



**Districlos devient partenaire officiel de l'équipe Groupama-FDJ :
une alliance inédite portée par des valeurs fortes et une ambition commune !**

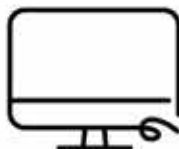


« Nous sommes un sponsor qui construit ses engagements sur la durée. Ensemble on est plus fort, on peut viser plus loin, nous en sommes persuadés. Chez Districlos on clôture des jardins, on délimite des périmètres d'espaces verts, mais jamais nos ambitions ! »

-Maxime Gallard, dirigeant du réseau.



Contactez notre service client
du lundi au vendredi,
de 8h à 18h au **04 22 53 10 34**



Découvrez notre
plateforme pro sur
www.districtos.com





Laurent Bizot,
Président de l'Union Nationale
des Entreprises du Paysage

Médiateurs du vivant



Voilà déjà plusieurs semaines que nous nous sommes retrouvés à Jardins, jardin pour une superbe édition et je pense déjà à Paysalia : ces événements incontournables sont pour nous de très belles fenêtres de visibilité. Ils montrent un savoir-faire, mais surtout des valeurs professionnelles de plus en plus fortes à mesure que le temps passe. La raison est simple : ces valeurs sont puissamment ancrées, historiquement dans les terres agricoles – et je remercie vivement Arnaud Rousseau, président de la FNSEA, de s'exprimer à mes côtés dans ces pages –, plus récemment dans les sols urbains.

En contribuant à la transition écologique, nous faisons cohabiter l'humain, le végétal et tout son écosystème. Engagés, nos jardiniers sont des médiateurs du vivant : ils connectent ou reconnectent nos concitoyens à la biodiversité, aux saisons, aux milieux naturels.

Rappeler un chiffre me paraît essentiel. Au quotidien, dans la filière du végétal, en conjuguant les forces vives publiques et privées, nous sommes plus de 300 000 professionnels à œuvrer pour verdir, soigner, ombrager, accueillir la vie, contribuer à la santé publique et au lien social. Parmi eux, quelque 20 000 emplois de services de proximité, souvent de véritables tremplins d'insertion, sont menacés au moment d'écrire ces lignes par la remise en question du crédit d'impôt

pour les « petits travaux de jardinage ». Ils sont injustement qualifiés de « confort », alors qu'ils rendent d'immenses services à la société. Oui, l'entretien des jardins dans le cadre des Services à la personne (SAP), « SAProduit du bonheur », de l'emploi de proximité, de l'économie locale, contre le travail dissimulé. L'Unep est mobilisée auprès des instances gouvernementales, dans les médias et sur les réseaux sociaux, avec le mot-clé #jardinierpaysagisteserviceessentiel, pour que ce projet ne se réalise pas. Et pour que le rôle essentiel de nos métiers pour la société, plébiscités par les citoyens pour leur rôle dans la transition écologique, ainsi que le révèle le dernier baromètre Ifop « Les Français et leur jardin » paru au printemps, soit pleinement reconnu.

Est-il encore besoin de preuves supplémentaires ? Une dernière, d'actualité. À peine mettons-nous sous presse qu'une deuxième vague de canicule s'annonce, un défi pour notre profession, mais aussi l'occasion de rappeler que le végétal demeure LA solution d'avenir pour rafraîchir nos villes, toujours en recourant à des procédés d'arrosage intelligent. Plus que jamais, prouvons que nous savons préserver le vivant !

Chaque jardin compte. Chaque jardinier qui en prend soin compte aussi. Plus que tout.

Je vous souhaite un très bel été. »



Dans ce numéro

22

Jardins, jardin,
pour la seconde fois
à la Villa Windsor



50

Laurent Bizot revendique
clairement le lien
avec le monde agricole



63

Visite guidée de deux
merveilleux jardins parrainés
par l'Unep au festival
de Chaumont-sur-Loire

Photo de couverture :
© Violette Egon

Photo Laurent Bizot p.3 :
© Lionel Lagrange

À VOIR, À SAVOIR

09 RENDEZ-VOUS

Les expositions, visites et colloques
à ne pas manquer !

18 À SUIVRE

Toute l'actu du paysage

22 RETOUR SUR...

Jardins, jardin

Réinventer la nature en ville

"Silence ça pousse !"

Mini-clip de l'Unep dans l'émission
emblématique

Les femmes du paysage

Journée professionnelle à Lyon

QualiPaysage fête ses 55 ans !

42 SUR LES RÉSEAUX

3 podcasts à suivre

45 FEUILLES À FEUILLES

Découvrez notre sélection de livres

48 VIE DE LA PROFESSION

Ambassadeurs du paysage, saison 2

Regards croisés Unep - FNSEA

Interview de Laurent Bizot
et Arnaud Rousseau

Étude IFOP

Les Français et leur jardin

Festival de Chaumont-sur-Loire



RÉFLÉCHIR

72 DOSSIER

Quel avenir pour les piscines ?

83 INNOVATION

L'arboricompostage,
par Phytopolis

90 AVIS DE PRO

Pierre Viricel,
du lien 100% paysage

96 ZOOM SUR

La gestion de l'arbre ornemental,
par Emmanuel Gasdon,
dirigeant de "Sol en Cimes Arboristes"



72

Des entreprises du paysage
conçoivent des piscines
bien intégrées au jardin

S'INSPIRER

102 PALETTE VÉGÉTALE

Pépinières Soupe,
l'éloge du végétal

108 LA PAROLE À...

Frédéric Ségur
Au service de l'arbre en ville

116 INITIATIVES JARDIN

Le Domaine de Campagne,
un paysage millénaire
en Nouvelle-Aquitaine

124 PORTRAIT DE CHANTIER

Place de Catalogne, Paris
12 400 m² de béton
transformés en parc arboré

96

Une nouvelle relation
aux arbres, basée
sur l'observation
et le respect des cycles de vie



124

Un chantier iconique
du "Plan Arbres"



Les engagements de service de l'Unep sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel Quali'OP. Depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



REPÈRES

L'UNEP, LE PAYSAGE
ET LA NATURE
EN QUELQUES CHIFFRES



Jardins, jardin 2025

16 020

visiteurs
(grand public et pros)

2 686

professionnels

30

créations
paysagères

4

prix + 2
mentions
spéciales

7

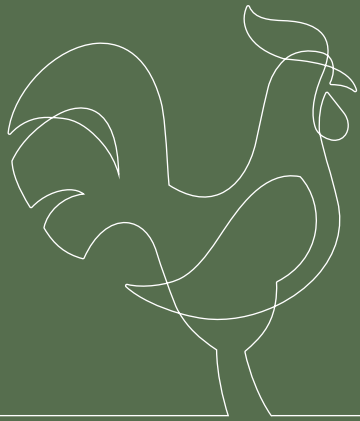
écoles
participantes

60

exposants

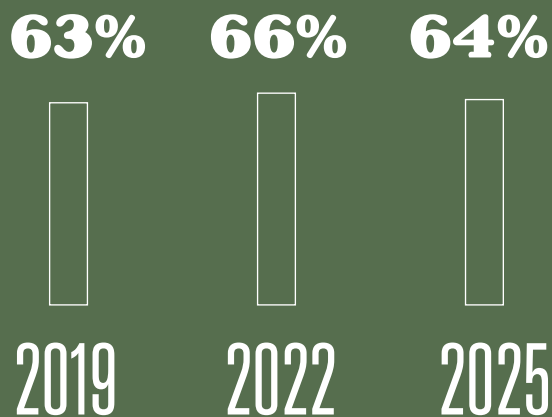


Source : Agence Article Onze



Les Français et leur jardin

La possession de jardins fait le yoyo :



Une légère érosion qui reflète les mutations de la société française

L'engagement écologique se concrétise :

2022

80%
des Français
voulaient protéger la planète

2025

60%
des Français
prévoient une adaptation climatique

78%
agissent pour la biodiversité



Source : Étude Ifop 2025 « Les Français et leur jardin »

La coopérative nouvelle génération conçue pour les paysagistes



Frais de gestion
3 à 5%
sans frais cachés

Envie d'adhérer à une coopérative juste, humaine et innovante ?

-  **Un prix bas imbattable**
sans surprise ni frais cachés
-  **Un outil de facturation rapide et fiable**
assisté par notre intelligence artificielle
-  **Un support humain à votre écoute**
disponible 6j/7
-  **Reversement sous 24 à 48h,**
tous types de paiement acceptés

Offre de lancement

100 premiers inscrits	101 → 200 inscrits	0 → 300 inscrits
Frais de gestion 0% Jusqu'à fin 2025	Frais de gestion 2% Jusqu'à fin 2025	Frais de gestion 3% à vie

Rejoignez la coopérative AdomSAP dès maintenant !



04 51 42 20 82 | contact@adomsap.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 19h
Samedi de 9h à 13h
13 Quai du Commerce, 69009 Lyon
www.adomsap.fr





FESTIVAL

Lieux mouvants

Dans le cadre du festival Lieux mouvants, des rencontres culturelles en centre Bretagne sont proposées tout l'été en extérieur, afin d'associer les paysages, les jardins, la nature et les réflexions sur la biodiversité avec l'art sous toutes ses formes.

Le programme entremêle danse, musique, rencontres littéraires, conférences scientifiques et expositions, sans oublier le fil conducteur autour de l'environnement.

Ce beau programme se clôturera par un week-end d'expo-vente de plantes les 23 et 24 août avec comme invitée Cécile Modanese, autrice de l'ouvrage *La grande migration des plantes et des humains* (rencontre à 11h le 24).

Festival jusqu'au 24 août

Journée des plantes les 23 et 24 août

Hameau Saint-Antoine, Lanrivain (22)

→ www.lieux-mouvants.com

FESTIVAL

Festival des dahlias et des jardins

Cette 30^e édition célèbre à nouveau la beauté du végétal au travers de l'engagement des élèves, des formateurs et des partenaires de la manifestation tels que l'Unep.

Dans le jardin pédagogique, 450 variétés de dahlias sont à découvrir en pleine floraison, un vrai spectacle doublé d'une valorisation des métiers du vivant, dans un cadre labellisé EcoJardin. Car les jardins pérennes du campus, occupant deux hectares, offrent aussi une mosaïque de scènes paysagères.

Et pour compléter, les élèves participent à un concours lors du festival, pour concevoir, aménager et entretenir un patio sur un thème imposé, renouvelé chaque année.

Un rendez-vous qui fait rayonner le savoir-faire horticole et paysager.



Du 30 août au

28 septembre

Campus Métiers

Nature et arboretum, La Quibouquièrre, Coutances (50)

→ www.campusagri.fr



EXPO-VENTE

Folie des Plantes

Un grand marché végétal attend les visiteurs à Nantes à la rentrée, avec plus de 100 pépiniéristes, producteurs-horticulteurs et collectionneurs. En plus des animations et rencontres qui font de cette exposition-vente un rendez-vous incontournable de la région, un événement fera le buzz : l'inauguration d'un espace nourricier au Parc du Grand Blottereau,

appelé le Jardin Forêt de Seattle, conçu à quatre mains par la paysagiste Eve Coignot et l'artiste Barbara Earl Thomas. Belle découverte en perspective.

Les 6 et 7 septembre

Parc du Grand Blottereau, Nantes (44)

→ www.metropole.nantes.fr

VIVRE EN BOIS A SÉLECTIONNÉ

BOIS POUR L'EXTÉRIEUR

1 mariage
3 naissances
157 fous rires
2 confinements
25 engueulades
25 réconciliations
73 anniversaires



DURAPIN

LE BOIS DE TOUTE UNE VIE

100%

IMPRÉGNÉ, PROTÉGÉ, DURABLE

GARANTIE JUSQU'À 20 ANS* HORS SOL

*Garantie 20 ans hors sol et 15 ans au contact du sol, contre les champignons de pourriture et les insectes xylophages (termite inclus). Dans les DROM, garantie 20 ans hors-sol et 10 ans au contact direct avec le sol.

VIVREENBOIS.COM   



**VIVRE
en
BOIS**

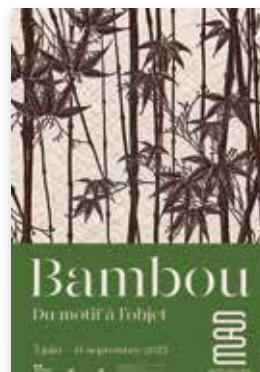


EXPOSITION

Bambou, du motif à l'objet

Pour les amateurs d'estampes et d'objets anciens issus de l'art asiatique – pochoirs japonais, céramiques, papiers peints et accessoires de thé notamment –, cette exposition met à l'honneur le bambou en tant que motif décoratif.

Cette thématique y est explorée sous différents prismes, allant de ses qualités graphiques à ses usages les plus divers en architecture et dans les ustensiles du quotidien.



Jusqu'au 14 septembre
Musée des Arts décoratifs,
Paris (75)
→ www.madparis.fr



EXPO-VENTE

Fleurs en Seine

Une centaine de professionnels seront présents pendant ces deux journées de vente de plantes, pour délivrer leurs conseils et bonnes pratiques environnementales à tous publics. À l'honneur cette fois-ci, la grande famille des fougères, des plus communes aux plus originales pour des jardins citadins mais également les sous-bois des jardins de campagne.

Espèces et variétés à découvrir ou redécouvrir, selon l'exposition et la nature du sol qu'elles préfèrent, sans oublier les plantes idéales pour les accompagner.

Les 20 et 21 septembre
Bords de Seine aux
Mureaux (78)
→ www.fleurs-en-Seine.fr





Les 1^{er} et 2 octobre
 parc Terra Botanica,
 Angers (49)
 → www.lesentreprisesdupaysage.fr
 → www.valhor.fr



Sélection régionale du CNRV
 en Nouvelle Aquitaine
 © Alexandre Bourgeois
 pour VALHOR



Sélection régionale en Normandie
 © Unep Normandie

DOUBLE ÉVÉNEMENT

Finale du concours national de reconnaissance des végétaux

8^e Séminaire national école-entreprise de l'Unep

Historiquement accueillie par le salon Paysalia, la finale de ce concours d'excellence se tiendra cette année à Angers, en parallèle du 8^e Séminaire national école-entreprise de l'Unep dont le thème sera « Enraciner les compétences – Le végétal comme enjeu de formation ». Le contenu du séminaire fera en effet 100 % écho au concours puisqu'il est prévu, outre une visite guidée du parc Terra Botanica, lieu d'accueil, une série de conférences, ateliers et tables rondes sur les enjeux de connaissance et reconnaissance des végétaux, mis en lien avec l'importance de la « biodiversité ordinaire ». 150 à 200 participants sont attendus.

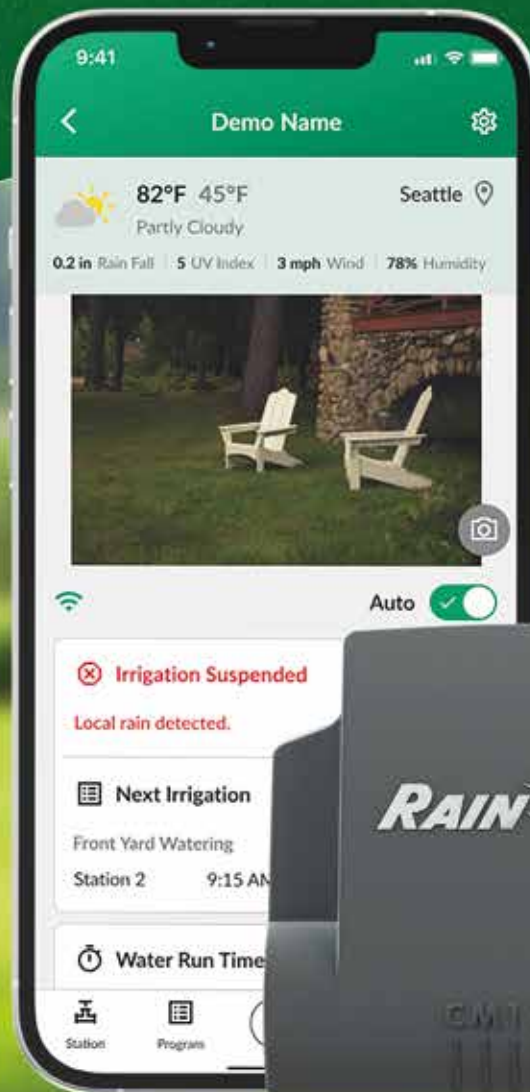
Concernant le concours, ils étaient en tout plus de 1 000 candidats au départ, apprenants et professionnels, soit une hausse remarquable de 60 % par rapport à 2023. À l'issue des 12 sélections régionales organisées par les établissements de formation et les délégations régionales Unep, en partenariat avec VERDIR et avec le soutien de l'interprofession VALHOR, 58 jeunes talents se sont qualifiés pour cette dernière ligne droite. Les candidats concourent dans 3 catégories : Aménagements paysagers, Productions horticoles, Distribution/commerce/vente. Autre spécificité 2025 : ces épreuves nationales se tiendront pour la première fois uniquement en extérieur, avec des végétaux en situation réelle, dans le parc Terra Botanica.

Ce concours est aujourd'hui considéré comme un tremplin professionnel pour les apprenants. La capacité à identifier les végétaux, mais aussi à en connaître les spécificités et exigences pédoclimatiques est clairement valorisée par les recruteurs. Depuis le début de l'année, une page Instagram dédiée est consacrée au concours dans le but d'en faire de plus en plus d'adeptes.

RAIN BIRD®

Un programmeur à la puissance maximale

Nouveau programmeur Bluetooth® sur batterie ESP-BAT-BT + la nouvelle application Rain Bird 2.0



2.0


Téléchargez maintenant la nouvelle App 2.0

Download on the
 App Store

GET IT ON
 Google Play



Jusqu'à 5 ans d'autonomie



Aménagement de la place du Capitole lors de l'édition 2024
© Antoine de Lavalette

Les 11 et 12 octobre
place du Capitole, Toulouse
(31)

→ www.toulouse-innovante-durable.fr

ÉVÈNEMENT

5^e Festival Toulouse innovante et durable (Capitole végétale)

Cette année encore, Antoine de Lavalette, Maître Jardinier 2023, Marie Couronne et les équipes de Nature & Création officieront aux manettes de l'événement pour offrir aux visiteurs une superbe scénographie végétale et toute une série d'expériences en lien avec la nature.

L'aménagement métamorphosera à coup sûr cette place incontournable de la ville. L'an passé, plus de 40 000 visiteurs ont pu apprécier le travail des professionnels, établissements, jeunes en formation, partenaires, fournisseurs et équipes techniques qui ont contribué au succès du festival. Le programme n'est pas encore défini mais une chose est sûre, créativité et mélange des genres seront de mise.

Un minimum de 120 jeunes en formation devrait contribuer à ce vaste chantier-école événementiel, incluant des Ambassadeurs du paysage de l'Unep. « Cette année, commente Antoine de Lavalette, nous avons envie d'expérimenter des champs nouveaux, d'inciter chaque participant au dépassement de soi et à l'expression de sa créativité individuelle. »



Asiminier, *Asimina triloba*

EXPO-VENTE

Journée des plantes rares

Cette fête des plantes organisée dans une petite commune grâce à la passion de jardiniers amateurs se caractérise par le choix des pépiniéristes producteurs et collectionneurs qui y participent : un seul par spécialité, afin de proposer la plus grande palette possible de végétaux rares et cultivés de façon éco-responsable. De quoi trouver des pépites !



Le 12 octobre
Ordan-Larroque (32)

→ www.ordan-larroque.fr



FESTIVAL

Festival international de jardins Hortillonnages d'Amiens

Au sein des Hortillonnages d'Amiens, ce festival d'œuvres artistiques et paysagères ne cesse de surprendre par sa diversité. Les amateurs de jardin, de balades sur les canaux et d'art contemporain sont servis, les trois s'entremêlent avec brio. Découvertes assurées, on écarquille les yeux tout au long du parcours. Cette année, 50 créations se répartissent sur terre ou dans l'eau, dont une douzaine de

nouvelles, entre l'étang de Clermont et l'île aux fagots. Les concepteurs, paysagistes et plasticiens invités ont une fois encore rivalisé d'ingéniosité pour tirer parti de ces milieux humides et y faire perdurer leurs créations. La transversalité des installations montre que le paysage est en perpétuelle mutation.

Jusqu'au 12 octobre

Hortillonnages d'Amiens, embarquement à Camon au Port à fumier, parcours à pied à partir du pont de Beauvillé, 43 chemin de Halage ou par la passerelle « L'Hortillonne », 141 rue de Verdun.

→ www.artetjardins-hdf.com

CONCOURS D'EXCELLENCE

48^e compétition des métiers WorldSkills

Après Lyon, l'honneur revient à la ville de Marseille d'accueillir la finale française des WorldSkills 2025 organisée en partenariat avec VALHOR, avec le soutien de l'Unep, VERDIR et la Fédération Française des Artisans Fleuristes (FFAF). Pendant 3 jours, 825 jeunes de moins de 23 ans s'affronteront sous les yeux de 40 000 visiteurs (dont 25 000 scolaires) pour tenter d'intégrer l'Équipe de France des métiers et représenter le savoir-faire tricolore aux différentes finales internationales : WorldSkills Shanghai 2026, EuroSkills Düsseldorf 2027 et Abilympics Helsinki 2027.

Parmi ces jeunes de talents, 59 compétiteurs de la filière du végétal, se sont qualifiés lors des sélections régionales. Ils concourent dans trois disciplines : Art Floral, Horticulture, Jardinier-Paysagiste. En s'ouvrant pleinement aux personnes en situation de handicap – dont 9 compétiteurs dans les métiers du végétal –, cette édition fera la part belle à l'inclusion.



© WorldSkills France



worldskills
France

Du 16 au 18 octobre

**Parc Chanut,
Marseille (13)**

→ www.worldskills-france.org

À noter également : la finale EuroSkills de la 47^e édition aura lieu du 9 ou 13 septembre 2025 au Danemark



**Jusqu'au 19 octobre,
puis Foire aux plantes les
18 et 19 octobre.**
**Saline royale,
Arc-et-Senans (25)**
→ www.salineroyale.com

FESTIVAL

25^e Festival des jardins de la Saline royale

Sur le thème de « L'école buissonnière », ce festival a été inauguré le 1^{er} juin dans le Cercle immense de la Saline, reconstitué en 2022. 30 jardins se répartissent aujourd'hui sur les 13 hectares du site, en une suite d'ambiances végétales multiples, qui s'est enrichie d'un parcours Espace naturel sensible (ENS), d'une école du jardin planétaire, et a reçu en fin d'année dernière le Prix spécial du jury des Victoires du Paysage dans la catégorie « Patrimoine et transmission des savoirs ».



La Saline se place donc en laboratoire des métiers du paysage, ce que confirme le concours de « l'Oursin médis » des professionnels du paysage, organisé au sein du festival et parrainé par le paysagiste Gilles Clément pour révéler les talents de demain. Lors de l'inauguration, ce prix, dont l'Unep est partenaire, a été attribué cette année au jardin « L'échappée ».

L'ensemble du site et de ses jardins se révèle à bien des niveaux inspirant pour la recherche, la formation, la conception, l'innovation et l'expérimentation de nouvelles pratiques avec les professionnels de la filière.

EXPOSITION

De graines d'Art déco

Le mouvement Art déco qui émergea de 1920 à 1930 en France fut très inspirant et en particulier à Nancy, ville qui joua un rôle particulier dans le développement de ce courant : en témoignent le Pavillon de Nancy de l'Exposition Universelle de 1925 et de nombreux bâtiments construits dans ce style,

comme Les Magasins Réunis. Aujourd'hui, ce mouvement reste majeur dans l'esthétique urbaine : il a également inspiré les jardiniers de la ville pour la création de ce 22^e jardin éphémère, installé sur la place Stanislas avec l'aide des élèves des centres de formation en horticulture et paysage. L'occasion pour eux de passer de la théorie à la pratique.

Du 3 octobre au 2 novembre
Place Stanislas, Nancy (54)
→ www.nancy.fr



© iStock



AXXO

ÉQUIPEMENT

ADDICTIVE MACHINES

*Machines addictives



FÖRST



Neomach

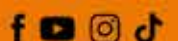
UFKES
Greentec

ANTOLINI
MEZZI CINGOLATI

Équipement professionnel pour travaux paysagers

BROYEUR DE PENTE | ROGNEUSE DE SOUCHES | BROYEUR DE BRANCHES | MINI CHARGEUR

05 56 63 97 37 - contact@axxo-equipement.com - www.axxo-equipement.com



JARDIN À VISITER

Le Potager Extraordinaire

En juillet, la réouverture annuelle de ce grand jardin de Vendée dédié aux plantes atypiques a de quoi susciter bien des vocations. Chaque année en effet, de nombreuses surprises attendent les visiteurs. C'est un véritable show végétal, ébouriffant, non seulement au cœur des parcelles dédiées à l'alimentation – avec la bibliothèque potagère puis le potager exotique et le potager expérimental –, mais aussi dans le bazarrem, les tunnels de tomates et de gourdes, le bassin aux aquatiques, la serre bioclimatique, la prairie et le parcours biodiversité.



Jusqu'au 2 novembre

Le Potager Extraordinaire,
route de Beautour, Curzais,
La Roche-sur-Yon (85)

→ www.potagerextraordinaire.com



EXPOSITION

Art & Nature 2025

Connexion entre le végétal et l'imaginaire, entre un matériau concret et sa transformation en trois œuvres des artistes Pia Hinz, Catherine Baas et Antonio Massarutto, l'exposition prend place dans un écrin particulier : La Bamboueraie en Cévennes.

Cet immense jardin de plusieurs hectares dédié aux bambous de toutes espèces et variétés offre une pluralité de découvertes associant, entre autres, une visite guidée où sont révélés tous les secrets de la plante, un jardin japonais nommé le Vallon du Dragon



Banzai,
par Antonio
Massarutto

et créé par le paysagiste Erik Borja, une serre tropicale, une splendide collection de bonsaïs, un jardin sec et une pépinière. L'art et la nature mais aussi la connaissance et la passion y sont ainsi intimement liés.

Jusqu'au 9 novembre

La Bamboueraie en Cévennes,
Généragues (30)

→ www.bamboueraie.fr

SALON

Salon de la Biodiversité et du Génie écologique

Pour la deuxième année consécutive, ce salon a lieu en concomitance avec le Salon des Maires et des Collectivités locales. Plus de 13 000 visiteurs publics et privés sont attendus, en quête de réponses sur les enjeux environnementaux du quotidien. À quelques mois des élections municipales, ce rendez-vous est l'occasion de parler des

solutions concrètes qui peuvent être mises en œuvre. Il a vocation à rassembler l'offre la plus complète visant à améliorer/restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques de tous les milieux.

Honorant cette année encore sa position d'interface entre les organisations professionnelles concernées et les parties prenantes institutionnelles, l'Unep est de nouveau partenaire de l'événement avec le "Village du paysage, végétalisation et renaturation urbaine" (inscriptions ouvertes), un stand et des conférences.

Détails du programme dans votre numéro d'automne. L'Unep sera également présente sur le stand de la CPME.



Du 18 au 20 novembre

Paris Expo, Porte de Versailles (75)

→ www.salonbiodiversite.com



T l charger
le guide



PARUTION

Cultiver les paysages fruitiers en ville



Voil  plusieurs ann es que les fruitiers ont de nouveau le vent en poupe dans les am nagements urbains. Nombre d'esp ces peuvent en effet s'adapter   la diversit  des lieux en ville.

En plus de la question alimentaire, les enjeux sous-jacents de ce pl biscite sont divers : pr servation d'une biodiversit  cultiv e, am lioration de la coh sion sociale mais aussi sauvegarde de savoir-faire.

Multifonctionnels, les projets de paysages fruitiers sont par le fait tr s « collaboratifs ». Ce guide  dit  par Plante & Cit  a pour objectif d'accompagner les diff rents professionnels de l'am nagement   mieux appr hender ces projets pour bien les r ussir.

En mati re de conception, le guide d taille les crit res de choix du site, les  tudes pr alables   mener, et donne des indications sur les formes fruiti res, les plans de plantation et la diversit  des  quipements   associer au projet. Il d veloppe les notions cl s pour choisir les v g taux (cultivars, pollinisation crois e, porte-greffe et multiplication), s'approvisionner (calendrier de commande) et organiser la plantation. On y trouvera enfin des informations utiles sur l'entretien, en particulier la gestion des pathog nes et des ravageurs, et sur la n cessaire acquisition et transmission des savoirs, savoir-faire et comp tences.

→ www.plante-et-cite.fr

BUGNOT 55

UN CONSTRUCTEUR   VOTRE  COUTE

LA PLUS LARGE GAMME DE BROyeurs DE BRANCHES ET V G TAUX

Chauvency St-Hubert | 55600 MONTM DY | T l. : 03 29 80 13 32 | Fax : 03 29 80 23 63 | bugnot55@bugnot.com | www.bugnot.com

FORMATION

Lancement de l'ESJ

L'École Nationale Supérieure de Paysage (ENSP) forme des paysagistes concepteurs depuis 1976. L'établissement est implanté sur le site historique du Potager du Roi, à Versailles, dont il assure la gestion, la conservation et la valorisation. En plus de cette mission de formation initiale, l'ENSP propose le CCJP, « certificat de création et de conception de jardin dans le paysage », et une formation spécifique appelée JaPaM, pour « Jardiner le paysage méditerranéen ».

Nouveauté de la rentrée 2025 annoncée en conférence de presse à l'occasion du salon Jardins, jardin en juin dernier, l'ENSP lance à présent l'École supérieure de jardin (ESJ), qui aura pour mission de répondre aux besoins en formation supérieure initiale et continue des praticiens de la filière du jardin, ainsi qu'à leurs besoins de valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

L'école sera un département d'enseignement et de recherche de l'ENSP. Elle proposera, dès la rentrée 2025, une formation d'excellence sur le site de Versailles.

D'une durée d'un an, cette formation est ouverte en formation initiale aux détenteurs d'un BTS aménagement paysager ou dans le cadre de la formation continue.

À ce sujet, Alain Baraton, Jardinier en chef du grand parc de Versailles depuis 1982, préfiguré et parrain de l'ESJ, a déploré le fait que le jardinier, pourtant « plus beau métier du monde », n'a pas encore la place qu'il mérite dans notre société, avant de se réjouir de la création de cette formation qui fera la part belle aux facettes les plus techniques du métier. Alexandra Bonnet, directrice de l'ENSP et du Potager du Roi depuis le 1^{er} septembre 2021, a insisté sur ce point : « Il y a un besoin de qualification solide en reconnaissance et connaissance des végétaux et du vivant, sur lequel nous serons intraitables. »

Cette formation, qui correspond à un diplôme de niveau L3, sera un « jardinier cinq branches » : maraîchage, pépinière, arboriculture fruitière, floriculture, gestion des parcs et jardins de grandes dimensions ou à forte valeur patrimoniale.



Alexandra Bonnet,
Directrice de l'École nationale
supérieure de paysage
et du Potager du Roi

En plus des connaissances botaniques, il maîtrisera l'histoire et la conception des jardins, le pilotage de projets et l'encadrement d'équipe. Outre une alternance de cours théoriques et de mise en pratique immédiate, pour « vivre le paysage », les étudiants seront amenés à arpenter le jardin de Gilles Clément dans la Creuse et les jardins de la Villa Médicis à Rome, lors de séjours d'immersion.

Sur le site d'enseignement, l'idée est aussi de favoriser l'hybridation des compétences en faisant travailler ensemble les futurs concepteurs, architectes-paysagistes et maîtres jardiniers pour qu'ils se comprennent mieux une fois insérés dans la vie professionnelle, et établissent des complémentarités dans la gestion de projets.

Des stages à destination des amateurs seront également proposés à l'ESJ. Selon Alexandra Bonnet, d'autres formations ambitieuses sont actuellement en incubation. Les inscriptions pour la rentrée 2025 sont closes, mais votre magazine vous tiendra informés du contenu précis des formations pour l'an prochain. À suivre...

Une formation d'excellence autour du jardin à l'ENSP

Pour plus de détails sur les conditions d'admission :
→ www.ecole-paysage.fr

PARUTION

Nouveau guide de l'arbre en Hauts-de-Seine

Cèdre bleu pleurer de l'Atlas à l'Arboretum du Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups © CD 92 - Willy Labre



Préésenté et adopté lors de la séance publique de l'Assemblée départementale en février dernier, le Guide de l'arbre du Département des Hauts-de-Seine est un nouvel outil pensé et élaboré pour les professionnels comme pour le grand public.

Outre un objectif ambitieux de 30 000 arbres plantés entre 2026 et 2030, le Département met en place un certain nombre de mesures

visant à garantir un cadre renforcé pour la protection du patrimoine arboré. Il établit notamment un nouveau barème de valeur des arbres afin de mieux indemniser les dommages en cas d'abattages ou de dégradations, et fixe de nouvelles règles pour les travaux à proximité des arbres. « Ce guide prévoit une plus grande protection du système racinaire, dont les atteintes sont irrémédiables, avec une prise en compte systématique dans les travaux menés par le Département et un équilibre nécessaire entre sécurité des habitants face au risque de chute et préservation des ressources naturelles », précise Georges Siffredi, Président du Département. Le guide contient également des indications de gestion détaillées pour assurer un entretien adapté. Avec ce guide, le Département réaffirme son engagement en faveur de villes plus vertes et d'un cadre de vie de qualité.

→ www.hauts-de-seine.fr

ÉVÉNEMENT

Prix de l'Art des jardins

Depuis six ans, la Fondation Signature décerne un prix à un jardin labellisé remarquable, qui a particulièrement retenu son attention par

l'investissement des propriétaires ou jardiniers pour le faire perdurer, le restaurer ou l'embellir.

Ce prix est également soutenu par le ministère de la Culture. Cette année, trois jardins finalistes ont été mis à l'honneur : le Jardin botanique de Vauville, fruit d'une passion familiale et lauréat de ce prix, le Jardin exotique de Roscoff (29) riche d'une collection de plantes australes, et le jardin des pépinières Latour-Marliac dont la gamme de nénuphars, lotus et plantes aquatiques est unique.

Créée en 2019 par Natalia Logvinova Smalto, la Fondation Signature est reconnue comme un acteur privilégié du domaine artistique et culturel, et d'utilité publique. Elle s'est

donné pour mission de révéler, soutenir et récompenser des talents d'exception.

→ www.fondation-signature.org

Nénuphars des jardins des pépinières © Latour-Marliac



ÉVÉNEMENT

Collection labellisée

Arbutus Andrachnoides

Le Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées (CCVS) vient de reconnaître la valeur de la collection d'Arbutus de la ville de Nantes, en labellisant cette dernière.

41 spécimens d'arbousiers émaillent en effet les parcs de la commune, représentant 5 espèces sur les 12 recensées dans ce genre, 4 hybrides et un cultivar. Rappelons que cette essence est intéressante d'un point de vue paysager, avec des troncs colorés qui se desquament, une floraison abondante en clochettes mellifères en automne, et des fruits comestibles. Elle fait aussi partie de la palette végétale d'avenir grâce à sa résistance tant à la sécheresse qu'aux hivers rigoureux, en sol bien drainé.

À voir dans les parcs et rues de la ville de Nantes (44)

→ www.metropole.nantes.fr

À noter que les 4^e universités du CCVS, "Tous gardiens du patrimoine vivant", se tiendront à Lyon les 18 et 19 septembre 2025



Lavande des Canaries
© Domaine du Rayol,
Nicolas Mouny

Sybille Bernard,
directrice Domaine du Rayol,
et Cécile Helle, maire d'Avignon
© Domaine du Rayol, Adèle Tornare

RECHERCHE

Partenariat végétal

Une grande première à souligner avec la signature en mai dernier d'une convention d'un nouveau genre : un partenariat que la ville d'Avignon vient d'engager avec le Domaine du Rayol, afin d'implanter en cœur de ville des espèces plus adaptées au changement climatique,



issues des collections du Jardin des Méditerranées. La ville cherche ainsi à enrichir sa palette avec des végétaux de climats méditerranéens adaptés aux étés de plus en plus chauds et à la raréfaction de la ressource en eau. Ils font partie d'espèces éprouvées depuis plus de 30 ans au Domaine du Rayol et viendront diversifier et densifier les massifs d'Avignon, en harmonie avec les plantes déjà présentes. Boutures et graines sont en production dans les serres municipales afin que les nouveaux sujets intègrent bientôt les aménagements urbains. Le Domaine envisage de poursuivre cette opération avec d'autres communes du sud du territoire.

→ www.domainedurayol.org



JARDINS, JARDIN

Réinventer la nature en ville

Du 21 au 25 mai 2025 s'est tenue la 19^e édition de Jardins, jardin. Professionnels du paysage, collectivités, médias et grand public se sont retrouvés autour de créations végétales audacieuses, inspirées par le thème « L'aventure est dans les jardins ».



Pour la deuxième fois, c'est le parc de la Villa Windsor, niché au cœur du Bois de Boulogne à Paris, qui accueillait l'événement. Rendez-vous fédérateur de la filière, ce festival du jardin urbain et de la nature en ville a démarré comme de coutume par le « mercredi des pros », avant l'ouverture au public. Une journée rythmée par des conférences, tables rondes, ateliers et remises de prix.

Après une édition 2024 mémorable par son caractère pluvieux, cette année, le ciel un peu plus clément a rendu l'émulation des talents encore plus impressionnante. Petits et grands jardins, balcons, potagers et terrasses éphémères : plus que nul autre, ce festival a rappelé au public que les qualités ornementales d'un espace végétalisé, ici exprimées à leur plus haut niveau, ne vont pas sans une multitude de bienfaits. Biodiversité accrue, rafraîchissement des villes, amélioration de la santé physique et mentale, la liste est longue. Alliant le beau, le bon et l'utile, chaque proposition créative recelait sa propre narration, son message et sa source infinie d'émotions.

La Villa Windsor et son parc, écrin idéal
© Laurent Guichardon

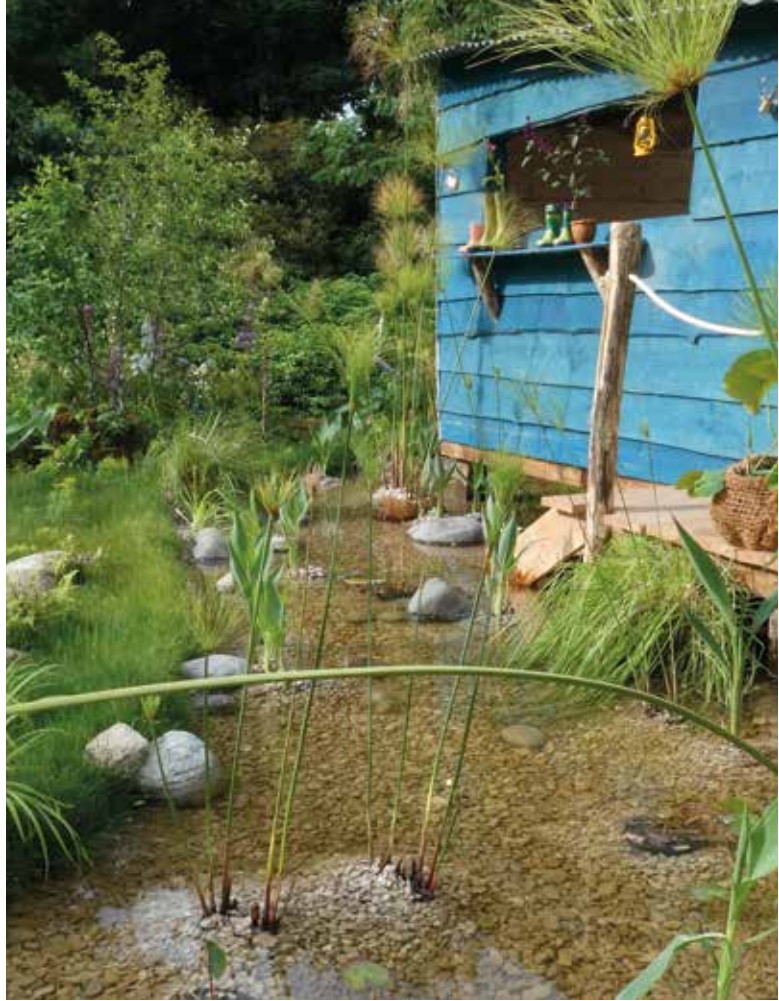
Un programme foisonnant

Les « gens de jardins », pour reprendre cette formule si chère à Jean Mus, ont d'abord pu déambuler dans les différents espaces spécialement aménagés pour l'occasion, tout en confrontant leurs avis sur les enjeux actuels. Comme l'ont conjointement rappelé Xavier et Dominique Laureau, Olivier Riols et Pierre-Alexandre Risser, cofondateurs de Jardins, jardin, les créations éphémères exposées sont « des lieux où s'inventent des réponses concrètes, sensibles et durables aux défis de nos sociétés urbaines. Aujourd'hui plus que jamais, nos métiers ont du sens. Ils portent haut les valeurs de sobriété, de beauté, d'utilité et de transmission. Ils suscitent des vocations et attirent de nouveaux talents. »

Dans le cadre d'un partenariat inédit avec VALHOR, l'Unep, partenaire majeur du festival, a pris en charge la maîtrise d'œuvre de plusieurs initiatives :

- Un jardin pour exprimer les valeurs des métiers de la filière, « Traverser le ruisseau », signé Marie Couronne et Antoine de Lavalette, Maître jardinier 2023 ;
- Deux prix pour mettre en valeur les talents et créations ;
- Un programme de conférences pour les professionnels, dont une dédiée à l'étude Ifop « Les Français et leur jardin », commentée par Jean Viard, parrain de l'édition 2025 de Jardins, jardin, sociologue et auteur de *L'individu écologique* paru en 2024 (voir notre article page 58).

En outre, l'Allée de la biodiversité, espace ludique et pédagogique créé en partenariat avec l'Unep, VALHOR et le magazine *Rustica*, a permis de sensibiliser le public à l'équilibre fragile entre les espèces, et à la nécessité de préserver les écosystèmes.



"Traverser le ruisseau",
par Marie Couronne
et Antoine de Lavalette
© Bénédicte Boudassou

Laboratoires d'idées et d'émotions

Cette édition a célébré les jardins comme espaces d'aventure, de découverte et de réensauvagement.

" Traverser le ruisseau ", signé Marie Couronne et Antoine de Lavalette, invitait le visiteur à vivre l'aventure dans une simplicité revendiquée. « L'an passé, j'avais montré ma cabane en Thaïlande, un rappel de mes origines, explique le Maître jardinier. Cette année, juste retour des choses, j'ai proposé à Marie de faire sa cabane dans le Limousin. En travaillant l'idée, j'ai fait de cet endroit ma maison. » D'où une petite cabane turquoise qui n'est pas sans rappeler un refuge de pêcheur, loin du tumulte, érigée au cœur d'un jardin épuré où il fait bon marcher pieds nus, le long du point d'eau. Un jardin « très simple mais rempli de détails poétiques que chacun a pu s'approprier », monté avec les jeunes Ambassadeurs de l'Unep.

Le festival a rappelé au public que les qualités ornementales d'un espace végétalisé, ici exprimées à leur plus haut niveau, ne vont pas sans une multitude de bienfaits.



"Jardin jour-nuit" d'Horticulture & Jardin
© Bénédicte Boudassou

Le clin d'œil à la jeunesse y est évident : « J'ai pensé à ces récits d'enfants qui racontent à leurs copains avoir traversé un torrent extraordinaire à leurs risques et périls et qui, vingt ans plus tard, reviennent sur les lieux de leurs exploits pour constater que c'est un ruisseau d'1,50 m de large. C'est ça, l'aventure ! Il y a une forme de pureté dans ce souvenir, qui nous fait du bien. En se contentant de choses simples mais connectées aux bonheurs parfois oubliés de l'enfance, l'imaginaire s'envole. »

Parmi les nombreuses autres créations éphémères, « L'îlot de fraîcheur végétal » du groupement de pépinières Synfolia entraînait dans une alcôve peuplée de bambous, fougères, palmiers et autres plantes luxuriantes sous une pergola artistiquement tressée. Le « Jardin de lune » prenait, lui, le parti d'une ambiance mêlant minéral et végétal, plantations en pot et incluses dans la terrasse. Pour convier à l'évasion vers des ciels méditerranéens, « L'oasis urbaine » de l'entreprise Prévosteau Paysagistes associait une serre en partie à ciel ouvert à une voile d'ombrage pour cultiver à la fois notre envie de dépaysement et d'intimité retrouvée malgré les vis-à-vis, dans une ambiance verdoyante.

Les cinq sens étaient sollicités dans le « Jardin jour-nuit » d'Horticulture & Jardin dans une déclinaison d'espaces intérieurs et extérieurs, où l'eau, les sons de la nature et la palette végétale composaient une partition inspirante.

Fidèle de l'événement, après l'Iris Pallida l'an passé, la marque Chanel mettait à l'honneur le bois de Santal, santalum austrocaledonicum, au cœur d'une installation immersive entraînant le visiteur de la forêt jusqu'à la fiole de parfum.



"Oasis urbaine", conçu et réalisé par l'entreprise Prévosteau Paysagistes
© Bénédicte Boudassou



Palmarès des lauréats

Pour célébrer créativité, durabilité et savoir-faire, quatre prix ont été décernés par les jurys composés de professionnels et de journalistes. Le Prix de la Création paysagère Unep & Jardins, jardin a été décerné à « Jungle urbaine », conçu et réalisé par Sylvère Fournier, lauréat du Carré des Jardiniers 2015.

Le jury était présidé par Jean Viard et parrainé par Laurent Bizot. Ce jardin rendait un vibrant hommage à l'inventivité des jardiniers qui, même dans une ville dévastée, ne manqueront pas de ressource créative pour faire jaillir une jungle du chaos, un cocon vivant d'un désastre urbain. Morceaux de canalisation en béton, grilles d'aération, débris de voirie servaient de supports à une cohorte de plantes rampantes, grimpantes, foisonnantes. L'espoir est dans les jardins !

Parrainé par Antoine de Lavalette et présidé par Bénédicte Boudassou, rédactrice en chef du magazine *En vert & avec vous*, le Prix du Petit Jardin Urbain Unep a été remis au « Jardin explorateur », conçu et créé par Quentin Wallon, jardinier paysagiste, qui s'est vu également remettre le Prix de la presse. L'occupation de l'espace à différents niveaux, à la fois par la végétation sur le toit de la cabane, par un belvédère où l'on pouvait monter pour observer le ciel et dans le parcours entre les bacs plantés, était imaginée avec talent malgré la superficie très réduite de l'ensemble. Une chaîne de pluie improvisée avec une cordelette et une pierre ajoutaient un surplus de poésie à ce jardin créé comme un cabinet de curiosités.



"Jungle urbaine", conçu et réalisé par Sylvère Fournier
© Bénédicte Boudassou



Les trois lauréats de cette édition.
De gauche à droite :
Quentin Wallon, Sylvère Fournier
et Brice Sendra
© Sacha Heron



"Sous le ciel de Paris" proposé par les étudiants de l'Esaj
© Bénédicte Boudassou



Le jardin « Sous le ciel de Paris » proposé par les étudiants de l'Esaj – École supérieure d'Architecture des jardins – et Lachaux Paysage, a reçu un « Coup de cœur » et une mention spéciale de la part du jury du prix de la presse. Ce balcon de chambre sous les toits, totalement végétalisé, prenait l'aspect d'un petit jardin en pleine terre ! Un véritable espace de vie et une nouvelle manière de percevoir la ville, même quand elle est dense.

Présidé par Florent Moreau, Président de VALHOR, et parrainé par Alain Delavie, Directeur de rédaction de *Rustica*, le Prix VALHOR du Balcon fleuri a été décerné à « Robinsonnade », conçu et réalisé par la MFR Institut Rural des Mauges. Le Prix VALHOR du Petit Potager, également présidé par Florent Moreau et parrainé par Alain Delavie, a été remis à la société Demet'Air, pour son potager conçu avec la solution VGHolz (substrat innovant léger comme l'air et aussi riche que la terre, élaboré à partir de fibres naturelles).

"L'îlot de fraîcheur végétal"
du groupement de pépinières Synfolia
© Sacha Heron

Conférences Unep

Elles reflètent les trois piliers de la stratégie de l'union. La journée a commencé par la thématique « Eau, sol, végétal : comment déployer les solutions fondées sur la nature ? », qui a fait dialoguer Vincent Nalin, chargé de mission à l'agence de l'eau Loire-Bretagne, Vincent Mahé, chef de projet génie écologique A.G.E.V. Solutions, et Marie-Christine Huau, agronome, directrice stratégie eau et climat chez Veolia.

La suivante, sur le thème « Économie : entreprendre avec la nature, une aventure rafraîchissante », s'est tenue sous un format masterclass donnant la parole à Jean-Marc Bouillon, président et co-fondateur de « Qui veut rafraîchir sa ville ? » et Gaëtan de Sainte Marie, président fondateur de Qantis mais aussi secrétaire national de la CPME.

Après quoi il a été question de « Biodiversité et jardins : cultiver le sauvage, ensauvager les pratiques ? », avec un exposé de Christophe Jarry, horticulteur et pépiniériste producteur, sur les plantes biofaitrices. Se sont ensuivis des échanges sur l'évolution des pratiques, acquises ou insuffisantes, et les changements de regard sur la palette végétale d'avenir. Y ont pris part Olivier François, entrepreneur du paysage et adhérent Unep en Bourgogne, James Basson, paysagiste concepteur, ainsi que Marc Morfelmans, auteur et naturaliste, et avec la participation d'Emmanuel Régent, fondateur de Biodiversio.

Rendez-vous à Paysalia !

Jardins, jardin constitue dorénavant un point d'étape important, tant géographique que saisonnier, dans le calendrier des événements du paysage, en particulier à l'égard du Carré des Jardiniers dont la finale se tiendra à Paysalia début décembre 2025. D'année en année, des ponts se tissent entre les événements : le 21 mai ont été dévoilés les noms et projets des 4 finalistes de ce concours, en présence du jury dont Jean Mus, son président, a rappelé la nécessité de « redonner ses lettres de noblesse » au beau métier de jardinier, et susciter des vocations.

Ludovic Orain, Pierre Girault, Kevin Barthalay et Eloïse Lorge composent le quatuor final de cette édition. Le prochain numéro d'*En vert & Avec vous* leur consacra chacun un portrait et la



Conférence de Christophe Jarry sur les plantes biofaitrices
© Laurent Guichardon

présentation détaillée de leur projet. Ils auront pour mission de nous faire rêver et nous surprendre, sur la thématique du « Jardin des possibles ».

Laurent Bizot souligne : « Le fait que plusieurs Maîtres jardiniers se soient à nouveau rassemblés cette année à Jardins, jardin et que deux figurent sur le podium du Grand prix de la création paysagère, dix ans après le sacre du premier à Paysalia, témoigne de la force du titre et de leur attrait pour cet événement. Le paysage en sort grandi. L'organisation, avec le concours des professionnels, de moments de valorisation entre deux éditions de Paysalia, permet "d'entretenir la flamme". »

Les Maîtres jardiniers Antoine de Lavalette, Anne Cabrol et Sylvère Fournier ont d'ailleurs participé à une rencontre le jeudi 22 mai avec une quinzaine d'étudiants en BTS Aménagement paysager, pour évoquer les perspectives dans ce métier qui recrute.

La promesse de la manifestation, « offrir au public une aventure sensorielle, poétique et profondément engagée », est largement tenue. L'événement continue de s'affirmer comme LA scène professionnelle de référence pour penser, construire et rêver la ville renaturée de demain.

→ www.jardinsjardin.com

→ www.paysalia.com

« Le fait que plusieurs Maîtres jardiniers se soient à nouveau rassemblés cette année à Jardins, jardin et que deux figurent sur le podium du Grand prix de la création paysagère à Paysalia, témoigne de la force du titre et de leur attrait pour cet événement. »

Laurent Bizot



CAMPAGNE TV

"Silence ça pousse !"

Du 24 mars au 27 avril dernier, l'Unep s'est invitée dans l'émission emblématique *Silence, ça pousse !* créée par Stéphane Marie, sous la forme d'un sponsoring.

Diffusé trois fois par week-end sur France TV, le mini-clip de 8 secondes, tourné spécialement pour cette occasion, a totalisé 30 passages dans une émission qui revendique 500 000 spectateurs en moyenne par diffusion.



Page de pub dans le magazine *Silence, ça pousse !*

Si cette émission a été choisie, c'est en raison de l'affinité de ses spectateurs avec le message de la campagne. En phase avec les valeurs de la profession, l'audience est nécessairement intéressée par la nature et les jardins, a priori sensibilisée aux enjeux de la biodiversité. Par ce spot télévisé, également relayé sur les réseaux sociaux, l'Unep a voulu rendre hommage aux professionnels du paysage, « au savoir-faire unique, au service du végétal et du cadre de vie ».

Et c'est un visage bien connu du secteur, Pierre-Alexandre Risser, fondateur et gérant d'Horticulture & Jardins, jardinier paysagiste engagé depuis plus de 35 ans, qui s'est prêté au jeu face caméra avec son sempiternel couvre-chef, dans son superbe jardin situé à Saint-Prix (95). C'est une ode à l'art du geste du professionnel.

Le mini-clip est ponctué de trois mots clés, « créer », « entretenir », « partager » avec un message fort : « Les entreprises du paysage, professionnels des jardins et de la biodiversité » et bien entendu conclu par le leitmotiv « parce que chaque jardin compte ».

Cette campagne a été renforcée avec la parution d'une page de publicité dans le magazine print grand public *Silence, ça pousse !*, avec un QR code renvoyant le lecteur vers l'annuaire des entreprises du paysage adhérentes à l'Unep.

→ www.lesentreprisesdupaysage.fr

Voir la pub France TV



VOTRE TRAVAIL N'EST PAS UN JEU, LE NÔTRE NON PLUS.



Sérieusement, pourquoi ne pas nous confier vos RH ?

- ✓ Traitement et/ou envoi des états de paye
- ✓ Etablissement et validation des déclarations sociales
- ✓ Accompagnement de la vie du salarié



payes
et RH

Adhérents UNEP, profitez de tarifs préférentiels

Emurgence



Stéphane MARIETTE
T. : 01 53 19 91 08
E. : s.mariette@emurgence.fr

141 avenue de Wagram
75017 Paris
T. : 01 53 19 00 00

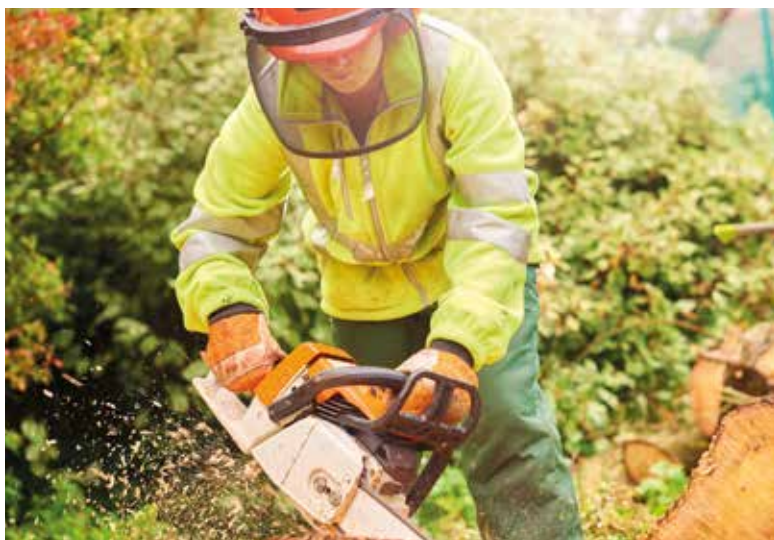
emurgence.fr

CAMPAGNE

Les femmes du paysage



Tout au long de la semaine du 8 mars, à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes, l'Unep a mis à l'honneur celles qui font vivre le paysage : cheffes d'entreprise, salariées, apprenties et collaboratrices de l'Unep.



© iStock

8 parcours très divers

Les profils à l'honneur sont à l'image du secteur : ultra variés ! C'est Aurélie Bonnin, paysagiste d'intérieur et co-gérante de VERT MORISSON, qui a ouvert le bal : « Heureuse de partager ma passion pour le végétal et de contribuer, à ma manière, à des espaces plus vivants et inspirants ! »

Ont suivi Béatrice Royer, déléguée régionale Unep des Pays de la Loire, puis Élodie Harmand, responsable entretien chez Dam'Nature Paysagiste : « Aux femmes qui aimeraient s'engager dans ce domaine d'activités mais qui hésitent, je veux dire que tant qu'il y a de la passion et de la volonté, rien ne peut vous arrêter ! »

Juliette Thieffry dirige Thieffry Parc et Jardin. Elle remarque : « Trop peu de femmes encore décident de travailler pour les espaces verts alors que ce serait très intéressant pour le monde du paysage. D'autant qu'aujourd'hui, nous manipulons des outils plus légers, plus ergonomiques, et les techniques sont moins physiques. » Son message : « Osez, allez-y ! Au départ, vous n'aurez pas la réponse à toutes vos questions, mais nous sommes tellement nombreux à pouvoir vous aider, à être sensibles au monde du vivant ! Beaucoup de possibilités s'offrent à vous. »

Après Nejma Arbaoui, chargée emploi-formation Unep Nouvelle-Aquitaine, Gaëlle Jonquet, ambassadrice du paysage Unep Normandie mais aussi paysagiste depuis six ans, est revenue sur son cheval de bataille : « Je veux montrer aux femmes, aux jeunes filles que oui, nous avons notre place ici et que oui,

« Trop peu de femmes encore décident de travailler pour les espaces verts alors qu'aujourd'hui, nous manipulons des outils plus légers, plus ergonomiques, et les techniques sont moins physiques. »

Juliette Thieffry
Dirigeante de
Thieffry Parc et Jardin

Au moyen d'interviews postées quotidiennement sur les réseaux sociaux, ce dispositif inédit a mis en valeur les visages féminins de la profession, dont les parcours variés ont de quoi bousculer les idées reçues encore tenaces dans le paysage. Certaines de ces femmes sont à l'aube de leur carrière, d'autres installées de longue date aux manettes d'une entreprise. Qu'elles aient vingt ans ou trente de plus, l'objectif était de prouver par leurs témoignages qu'une multitude d'opportunités s'offre à elles dans ce secteur, même si celui-ci est encore très majoritairement masculin, et de plaider pour la féminisation du secteur, qui n'est pas une simple affaire d'effectifs. Il a été question, entre autres sujets abordés, d'épanouissement au travail, de sensibilité aux problématiques environnementales, d'engagement en tant qu'éluës au sein de l'Unep. Et de la nécessité d'oser !



Aurélie Bonnin



Béatrice Royer



Élodie Harmand



Émilie Bagelet



Gaëlle Jonquet



Jessica Le Mouellic



Juliette Thieffry



Nejma Arbaoui

nous avons le droit de faire notre part du travail sans être jugées en permanence ! »

Quant à Jessica Le Mouellic, cheffe d'entreprise et élue Unep Bretagne, elle a fondé le réseau Les Paysagettes dédié aux femmes du paysage, qui fera l'objet d'un article dans un prochain numéro d'*En vert & Avec vous*. Elle explique que l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle est un sujet qui revient souvent parmi les femmes du réseau, mais aussi la solitude en tant que dirigeante. L'un des objectifs des Paysagettes est précisément de briser ce sentiment chez les adhérentes, sentiment partagé au demeurant par beaucoup de leurs homologues masculins.

Cette solitude, Émilie Bagelet ne la ressent pas de la même manière, et pour cause. Co-gérante de trois structures (Limousin Paysage, Binettes & Sécateur, Gaïane) et vice-présidente de la délégation régionale de l'Unep Nouvelle-Aquitaine, elle a clôturé cette série en évoquant les enjeux de l'entrepreneuriat en couple. Pour elle et son mari, la réussite a été fondée sur la capacité à trouver chacun sa place, sur la notion de complémentarité, « une force au quotidien ».

Campagne réussie !

Inspirante et fédératrice, la campagne a su capter l'attention et créer du lien au sein des différentes communautés LinkedIn, Instagram, Facebook et TikTok.

L'engagement* le plus massif l'a été sur LinkedIn, confirmant l'intérêt, pour valoriser la profession, de proposer des portraits authentiques et incarnés. Une initiative à reproduire, pourquoi pas, à l'échelle des entreprises. La première vague de cette campagne 100 % féminine a récolté en tout plus de 16 500 likes.

Première étape d'une nouvelle stratégie et d'une nouvelle ligne éditoriale de l'Unep sur les réseaux sociaux, cette semaine a ouvert une nouvelle dynamique, élargie aux hommes, baptisée « Les visages du paysage ».

Les mots d'ordre sont les mêmes : passion et engagement. Un épisode chaque mois au moins demeure consacré à un portrait de femme du paysage.

→ www.lesentreprisesdupaysage.fr

Retrouvez la campagne sur les réseaux Unep



*Il s'agit du processus de communication et d'interaction entre une entité (ici, l'Unep) et sa communauté en ligne.

KOBELCO



SK26SR
SK28SR



SK34SR
SK39SR

L'exigence ultime

SK26SR | SK28SR
SK34SR | SK39SR

POIDS :
2 420 – 4 450 KG



PUISSANCE
MOTEUR :
26 CH



CONTREPOIDS
ADDITIONNEL :
250 KG



CLIMATISATION



GARANTIE 3 ANS
OU 3 000 HEURES AU
1^{ER} TERME ATTEINT*



TRÈS FAIBLE
NUISANCE
SONORE



* Pièces de rechange, main d'œuvre et déplacement inclus

Cabine deluxe



Built for Perfectionists™

KOBELCO CONSTRUCTION MACHINERY EUROPE B.V.



RÉSEAU DE L'ANNÉE 2024

contactfrance@kobelco.com
www.kobelco-europe.com

JOURNÉE PROFESSIONNELLE

Balade paysagère à Lyon

Le 4 avril s'est déroulée une journée professionnelle consacrée à la visite de projets lyonnais emblématiques, livrés ou en chantier. Retour sur un événement organisé par la FFP, avec le concours de l'Unep.



Le thème de la journée professionnelle, « les espaces publics métropolitains et les nouvelles pratiques au regard des enjeux du changement climatique », a su mobiliser plus de 50 participants. Pas moins de 8 projets ont été présentés, visites commentées par des membres des maîtrises d'ouvrage, des concepteurs et des entrepreneurs du paysage disposés à présenter leurs projets à leurs confrères et consœurs.

La matinée a débuté à la Maison du projet de la Part-Dieu avec une présentation de Florent Sainte Fare Garnot, directeur général de la SPL Lyon Part-Dieu. Après quoi les participants ont découvert les places et rues du quartier récemment aménagées.

Après un déjeuner convivial, l'après-midi s'est poursuivi avec la découverte du quartier de Gerland, dans le 7^e arrondissement, avec une présentation de la stratégie urbaine et des projets en cours. Cet échange a eu lieu en présence de deux élus, Raphaël Michaud, adjoint au Maire de Lyon en charge de la ville abordable bas carbone et désirable, et de Gautier Chapuis, adjoint au Maire de Lyon en charge de la végétalisation et de la biodiversité.

Les entrepreneurs du paysage présents ont pu partager leur fierté de participer à la réalisation de projets exemplaires permettant d'adapter la ville au changement climatique. En effet, leur travail en synergie avec les concepteurs permet de passer de l'idée à la réalité sur le terrain.

Présentation de Florent Sainte Fare Garnot, directeur général de la SPL Lyon Part-Dieu, à la Maison du projet de la Part-Dieu
© Violette Tournilhac

Maison du projet - Gerland avec les élus Gautier Chapuis et Raphaël Michaud
© Violette Tournilhac





Place Charles Béraudier, à l'ouest de la gare de Lyon Part-Dieu
© Violette Tournilhac

Le thème :
« les espaces publics métropolitains et les nouvelles pratiques au regard des enjeux du changement climatique »

La place de Francfort

À l'est de la gare de Lyon Part-Dieu, la place de Francfort est soumise à une forte fréquentation. Telmo Escapil-Inchauspé et François Decoster, de l'agence L'AUC, expliquent : « Afin de garantir les flux piétons, nous avons choisi de paver en granit cette place piétonne de 15 000 m². Nous voulions également planter au maximum, et cela a été possible en installant en sous-sol une fosse terre-pierre continue ». Les 4 essences d'arbres sélectionnées dans ce projet livré en 2018 sont le ginkgo biloba, le févier, le poirier et le cèdre. Suite à la suppression du dépose-minute, la place vient d'être étendue. Le nouvel aménagement paysager de 8 000 m² propose trois îles végétales densément plantées accueillant une soixantaine d'arbres. Six arbres appartenant à l'ancien projet ont été déplacés et inclus. « La densité végétale permet ici de créer un cocon plus frais pour accompagner les végétaux à maturité, commente Marco Rossi, concepteur du projet. Un contrat d'entretien de 5 ans a été passé avec la Métropole de Lyon : l'objectif était de sortir du cadre strict du fascicule 35 pour s'adapter aux dynamiques végétales et accompagner les massifs dans leur croissance. »



Place de Francfort, à l'est de la gare de Lyon Part-Dieu
© Violette Tournilhac

La place Charles Béraudier

Depuis 2019, les 10 000 m² d'esplanade à l'ouest de la gare de Lyon Part-Dieu sont en travaux. La zone compte 300 000 personnes en transit par jour. Le projet prévoit l'agrandissement de la place, et, en sous-terrain, une station de vélo de 1 500 places et 3 niveaux de parkings.

Au niveau -1, la place basse propose une butte boisée de 280 m² ouverte vers le ciel, perçant la dalle de la place. Composée d'une trentaine d'arbres, elle est pensée comme un îlot de fraîcheur. Le projet inclut différentes strates afin d'imiter la dynamique d'une forêt naturelle. Construit sur dalle, le jardin devait prendre en compte le poids mais aussi anticiper le développement des racines. Les essences choisies sont l'aulne de Corse, le cerisier sauvage, l'amélanchier, l'osmanthe de fortune et l'orme de Chine.

À la surface, 9 massifs accueillent 55 arbres au sein de fosses terre-pierre. « La palette végétale favorise les espèces locales, précise Luc Chignier, de l'agence Bas Smets, mais fait également la part belle à des plantes sélectionnées pour leur résistance à la chaleur et leur faible consommation en eau. » La place basse a été inaugurée le 11 avril. L'ouverture de la place haute est prévue à l'automne.

Le bois de la Part-Dieu

Non loin de la place de la gare, la plantation d'un bois est en cours. Le projet vise à créer un espace fortement planté avec 5 plants forestiers au mètre carré, en pleine terre, support favorable pour l'accueil de la biodiversité... mais aussi capable d'apporter de la fraîcheur et de faciliter les flux cyclables et piétons des nombreux habitants et usagers du quartier. D'une superficie de plus d'un hectare, le bois de la Part-Dieu comptera 2600 m² de massifs et 140 arbres : 73 d'entre eux seront plantés avant la fin de l'année. Après 2026, l'aménagement se poursuivra au sud, sur un terrain aujourd'hui privé.

Julien Chapel, de l'agence Osty & Associés, raconte : « Un travail de recherche en phytosociologie a été effectué au préalable, afin de sélectionner un cortège forestier et des sols inspirés des Monts du Lyonnais. »

Deux palettes végétales seront mises en place : un bois de type chênaie, avec le chêne vert comme essence principale, accompagné d'érable champêtre, d'érable de Montpellier et de charme houblon, puis une forêt héliophile composée d'érable champêtre, érable de Montpellier, charme commun, chêne pubescent, alisier des bois, et sorbier des oiseleurs.

La place des Martyrs de la Résistance

Le groupe a poursuivi sa route au sud du quartier jusqu'à une zone en chantier. Les travaux de réaménagement de la place des Martyrs de la Résistance ont débuté à l'automne dernier. Le projet divise l'espace en trois zones. « Le sud de la place est en partie occupée par la cour de récréation de l'école publique voisine, récemment agrandie, explique Julien Chapel, de l'agence mandataire du projet. Au près de celle-ci, nous avons prévu d'installer un espace ludique à destination des familles. » Au centre de la place, une zone intitulée le « cœur habitant » proposera un boulo-drome, des assises, des aires de pique-nique, ainsi qu'une grande structure de jeu en bois. Le tout richement ombragé et bordé de pelouses et massifs. Les travaux dureront jusqu'à l'automne.

La rue Garibaldi

Autoroute urbaine des années 1960, l'axe stratégique à 5 voies de la rue Garibaldi est aujourd'hui pour moitié devenue une avenue apaisée, plantée et favorable aux modes de transport doux. Deux premières phases ont été livrées, transformant 1,3 km de linéaire, depuis le parc de la Tête d'Or jusqu'à l'hôtel de la Métropole. Les véhicules circulent désormais sur 3 voies, tandis que les bus disposent d'une voie dédiée en double sens. À cela s'ajoute une large voie cyclable et une promenade piétonne. En sous-sol, les anciennes trémies sont habilement converties en réservoirs d'eau capables d'irriguer les massifs. « Nous avons démarré la 3^e phase de travaux à l'automne 2023, explique Isabelle Vignolles de l'agence Ilex, mandataire du projet. L'aménagement de l'axe se poursuit au sud sur 630 m. » Sur cette portion près de 160 arbres ainsi que 3400 m² de massifs seront bientôt installés.

50 participants.
8 visites de projets,
commentées
par des membres
des maîtrises
d'ouvrage,
des concepteurs
et des entrepreneurs
du paysage

Place Basse, au niveau -1
de la gare de Lyon Part-Dieu
© agence BASE



La place des Martyrs de la Résistance en chantier
© Violette Tournilhac



Les Jardins du Pré Gaudry
à Gerland
© Laurence Dannière

La ZAC des Girondins

Situé au sud de Lyon, le quartier de Gerland, anciennement industriel est aujourd'hui encore en mutation. La ZAC des Girondins y accueillera à terme 2 500 logements, 100 000 m² d'activités tertiaires, 7 500 m² de commerces et autant d'équipements publics sur ses 17 hectares ainsi qu'un groupe scolaire, une crèche, un pôle social et culturel.

Estelle Goutaudier, de l'agence Base, commente : « L'enjeu majeur était de venir compenser la rareté des espaces verts au nord de Gerland par la création d'un maillage paysager. Ce dernier venait souligner les axes, connectant ainsi la ZAC au quartier existant. Nous avons défini trois types d'îlots : l'îlot jardin, l'îlot dense et l'îlot équipement, différents par leurs situations urbaines, leurs programmations et leurs densités. » Le projet est en cours de livraison.



École de Commerce EM Lyon
© Violette Tournilhac

Les Jardins du Pré Gaudry

Nadia Herbreteau et Guerric Péré, de l'agence Ilex, expliquent : « Nous avons dépassé la commande initiale : au lieu d'un simple parvis, nous avons créé un jardin. » Entre le collège et l'école de commerce se trouve aujourd'hui une pièce de nature urbaine de 11 000 m² composée d'allées, d'îlots boisés et de grandes pelouses, propices à la pause ou la déambulation. L'ensemble des eaux pluviales sont infiltrées dans les 6700 m² de massifs.

Le site, contigu à la ZAC des Girondins, est lui aussi une ancienne parcelle industrielle. Les sols ont été refermés in situ par des techniques mixtes de criblage, amendement, mycorrhization ou encore inoculation de

lombrics... faisant du projet un laboratoire toujours à l'étude. Les Jardins du Pré Gaudry ont été doublement primés en 2024, avec une Victoire d'Or aux Victoires du Paysage 2024 (catégorie Espaces publics urbains) et un premier prix aux Green Cities Award Europe à Essen (Allemagne), un événement organisé par l'ENA, l'association européenne des pépiniéristes et porté en France par VALHOR.

Le jardin de L'EM Lyon Business School

La journée, riche en paysages et en rencontres, s'est achevée avec la visite du jardin de l'EM Lyon Business School. « L'architecture du bâtiment, comme le dessin des espaces extérieurs, se veut ouverte aux flux et connectée au quartier de Gerland, expose Estelle Goutaudier, de l'agence Base. De plus, un tiers de la surface du campus est occupé par le jardin. » À l'est, un vaste parvis minéral agrémenté d'arbres est traité en continuité avec l'espace public de la ZAC des Girondins. Au sud, 8000 m² de jardins s'offrent aux étudiants, proposant différentes ambiances végétales. Une étonnante passerelle en bois surplombe aussi un massif en creux. À l'ouest, des bandes plantées de vivaces créent une ambiance plus intimiste, s'ouvrant sur les Jardins du Pré Gaudry. Un projet inspirant, en dialogue avec son quartier qui, lui aussi, invente la ville de demain et saura inspirer les paysagistes !

→ www.lesentreprisesdupaysage.fr

→ www.f-f-p.org



Coopérative de **Services à la Personne (SAP)**

**Proposez 50% de crédit
d'impôt à vos clients
particuliers sur de
l'entretien de jardin**

Tonte de pelouse, taille de
végétaux, débroussaillage,
remise en état, bêchage...

Pour seulement 10€, et zéro frais à votre charge,

adhérez à Interservices et profitez d'un accompagnement sur-mesure :



Avance Immédiate

50% de crédit d'impôt
déduit sur la facture
de votre client.



Simplicité

Conservez une seule
structure juridique.



Prospection

Des supports de
communication
gratuits à disposition



Gestion

Tout l'administratif
lié aux SAP géré par
Interservices.



TECHNOLOGIE À DÉBIT RAPIDE

SABLE FIN DE JOINTOIEMENT

Applications dans les zones piétonnes résidentielles et commerciales

- Carreaux de porcelaine de plus de 30 mm
- Pierres reconstituées et naturelles
- Pavés béton de 30 à 60 mm
- Appliquer par temps de pluie ou sec
- Joints de 3 mm à 50 mm
- Pour base drainante, perméable ou hybride

- **XTRA** fins
- Perméabilité faible
- Résistance de haut en bas



NOUVEAU



- NOIR
- GRIS CANON
- PLATINE
- TAUPE
- VANILLE

GARANTIE LIMITÉE
5 ANS
POUR USAGE RÉSIDENTIEL



DURCIT DE HAUT EN BAS

SABLE DE JOINTOIEMENT

Applications dans les zones piétonnes résidentielles et commerciales

- Carreaux de porcelaine de plus de 30 mm
- Pierres reconstituées et naturelles
- Pavés béton de 30 à 60 mm
- Appliquer par temps de pluie ou sec
- Joints de 5 mm à 50 mm
- Perméable
- Durcit de haut en bas
- Pour base drainante, perméable ou hybride



- NOIR
- ARGENT
- GRIS
- BEIGE

GARANTIE LIMITÉE
5 ANS
POUR USAGE RÉSIDENTIEL



SABLE POLYMÉRIQUE

POUR USAGE RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

Pour joints de pavés jusqu'à 10 cm de largeur sur base drainante

**TECHNOLOGIE
PRISE RAPIDE**
RÉSISTANT À LA PLUIE APRÈS 15 MINUTES

- SANS VOILE • SANS POUSSIÈRE
- SANS SOUFFLEUR • UN SEUL ARROSAGE
- RÉSISTANT À LA PLUIE APRÈS 15 MINUTES



- GRIS ARDOISE
- ARGENT
- IVOIRE
- NOIR

GARANTIE LIMITÉE
15 ANS
POUR USAGE RÉSIDENTIEL

Visitez-nous à
AllianceGator.com/europe/fr/

Alliance
LA QUALITÉ... NOTRE DEVISE

ÉVÉNEMENT

QualiPaysage fête ses 55 ans !



QualiPaysage



L'événement a eu lieu à la ferme urbaine Plantation Paris
© David Bonet-Maury

Le 2 avril dernier à Paris, décideurs publics et privés, entreprises du paysage et partenaires institutionnels ont répondu présents pour célébrer 55 ans de reconnaissance et de valorisation des entreprises du paysage.

L'événement anniversaire a eu lieu dans une ferme urbaine sur les toits de Paris et c'est Thierry Muller, réélu président de QualiPaysage en mars 2023 pour un second mandat, qui a soufflé les bougies.

Outre la convivialité du buffet déjeunatoire, les entrepreneurs du paysage, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrages ont pu échanger leurs vues autour d'une table ronde sur la promotion des pratiques d'achats responsables. Une notion parmi d'autres, tout aussi prégnantes, dans les labels qui sont la prérogative de QualiPaysage.

Par le prisme de la qualité, l'organisme se positionne aujourd'hui comme vecteur de la transition écologique de toute la filière, acteur engagé des questions de biodiversité dans les territoires, sans oublier le versant social et sociétal de la responsabilité des entreprises. Loin d'une vision coercitive d'un blanc-seing accordé ou non, l'organisme se veut surtout incitatif.



Les derniers labellisés en date ont été mis à l'honneur
© QualiPaysage

QualiPaysage valorise plus de 30 qualifications et 8 labels. Et accompagne plus de 600 entreprises dans leurs démarches. En 2025, une vingtaine d'entreprises sont labellisées, sur 8 métiers différents.

Petit rappel historique

Suite à un arrêté du ministère de l'Agriculture, ce que l'on appelait alors le « titre de qualification des entreprises paysagistes et de reboisement » a vu le jour en 1970. D'abord sous l'égide du CNIH, sa gestion a échoué à QualiPaysage en 1995.

Les labels, eux, existent depuis 2021. Délivrés sur la base d'audits réalisés sur le terrain, renouvelables tous les 4 ans, ils sont pour les acheteurs publics des preuves concrètes d'engagement en matière sociale et environnementale, en plus d'être gage d'excellence. Ce qui en fait de véritables outils d'aide à la décision. À noter que les labels peuvent désormais être exigés dans les appels d'offres comme spécifications techniques, conditions d'exécution ou critères d'attribution (à condition d'accepter des équivalences).

À ce jour, l'organisme valorise plus de 30 qualifications et 8 labels. Il accompagne dans leurs démarches plus de 600 entreprises, lesquelles représentent 3,4 milliards d'euros sur les 7,7 milliards de la branche. En 2025, une vingtaine d'entreprises sont labellisées, sur 8 métiers différents.

Un mouvement qui crée des émules : de plus en plus de candidats se déclarent attirés par la démarche. Et c'est toute la filière qui devrait en voir rejaillir les fruits, le label ayant vocation à alimenter une dynamique collective de valorisation des métiers.

La vision de Thierry Muller, président de QualiPaysage

Quels sont actuellement les enjeux cruciaux de la filière ?

TM : Partons d'un constat. Les pollutions générées par l'agriculture intensive en milieu rural ont abouti à des sols quasiment morts, que l'on abreuve par ailleurs d'engrais, herbicides, fongicides et insecticides pour les besoins des cultures. À l'inverse, les squares des villes peuvent abriter mille à dix mille fois plus de biodiversité qu'un champ en pleine campagne. Une bonne raison de challenger la préservation de cette biodiversité en milieux urbains et suburbains, appelés de surcroît à s'étendre ! Le sujet doit donc être traité de façon extrêmement sérieuse, avec des profes-

*CNIH : Comité National Interprofessionnel de l'Horticulture

sionnels pluricompetents. Écologies urbaine et rurale sont très différentes. Or aujourd'hui, en ville, les écologues seuls ne sont pas capables d'intégrer tous les besoins des citoyens : réseaux de gaz, téléphone, électricité, assainissement, adduction d'eau... Chaque rue, chaque quartier étant un écosystème différent, y introduire la biodiversité fait appel à des métiers très pointus : les paysagistes sont, précisément, la porte d'entrée de toutes ces compétences. L'idéal étant bien sûr de faire travailler ensemble écologues et paysagistes.

En quoi la labellisation aide-t-elle à « flécher » les entreprises du paysage ?

TM : Il me paraît d'abord important de ne pas décevoir le politique qui, sans être un sachant pour autant, témoigne d'une vraie appétence pour le sujet de la biodiversité. Il a besoin d'outils et de critères objectifs pour l'aider à comprendre pourquoi planter un arbre en milieu rural coûte 2-3 euros, quand l'opération revient à 1 000 euros en ville, et pourquoi il vaut mieux planter moins, mais mieux.

Il faut en effet reconstituer les sols, les désimperméabiliser quand c'est possible, permettre l'accès à l'eau, trouver les essences adaptées à la chaleur et la sécheresse des villes, créer des fosses de plantation suffisamment grandes pour que les systèmes racinaires se développent au mieux... C'est là qu'interviennent les entreprises du paysage. Constituer des sols vivants en milieu urbain est un challenge qui requiert des ressources formées. D'où l'intérêt de recourir à des entreprises labellisées, et d'introduire ces critères de savoir-faire et de formation dans les appels d'offres. Le label assure en outre l'adéquation entre les ambitions affichées par les élus et la réalité objective du terrain. Les auditeurs prennent en compte la pérennité des plantations, donc le non-gaspillage des deniers publics. Un bon rempart aux effets d'annonce !

Quels sont les bénéfices ressentis au sein des entreprises labellisées ?

TM : Premièrement, elles sont certaines d'être en conformité réglementaire, ne serait-ce que par la qualification, obligatoire pour obtenir un label. Plus inattendu peut-être : le label est un bon manuel de management pour les dirigeants de société, en ce sens qu'il aide chacun à s'approprier les pratiques vertueuses au

niveau sociétal et environnemental, et je dirais même au niveau fonctionnel des entreprises. C'est un outil précieux pour les entreprises qui grossissent, ouvrent ou rachètent des agences : le label donne aux différents directeurs une feuille de route unique, cohérente, contrôlable et contrôlée, qui ancre les démarches RSE dans le quotidien, implique les équipes, inscrit leur action dans une logique d'amélioration continue, donne du sens à leur travail. Ce faisant, on crée une marque entreprise intéressante, on fidélise le personnel. En générant plus de profits et en améliorant la rentabilité, on peut (et on doit !) tendre vers une amélioration des salaires. Il en découlera une meilleure attractivité de nos métiers, et ce, du manoeuvre jusqu'au cadre. C'est aussi l'esprit des labels : les auditeurs sont très attachés à la base, au terrain, aux ouvriers.

Certes, la labellisation est une démarche qui prend du temps. Mais il faut considérer cet effort comme un investissement, à tous égards.

Que souhaitez-vous accomplir avant la fin de votre mandat ?

TM : Je souhaite que QualiPaysage soit assimilé non pas à un organisme de police mais avant tout à une entité qui soutient. Ce qui implique plus de disponibilité de la part du personnel pour pouvoir, d'une part, aider les entreprises à boucler leurs dossiers de qualification mais aussi accompagner celles qui se lancent dans la labellisation. Le référentiel peut paraître assez lourd, il faut absolument le démystifier, quitte à se rendre sur place pour l'expliquer : nous faisons en sorte qu'il soit compréhensible par tous. Mieux orienter les professionnels sur l'ensemble des formations indispensables est un autre volet d'action. L'Unep accomplit un travail essentiel à ce niveau, QualiPaysage doit s'en faire le relais.

Autre projet en gestation : mettre en place un accompagnement anticipé sur le renouvellement des labels, avant l'échéance des 4 ans, qui pourra prendre la forme d'un rappel aux entreprises sur les points de faiblesse identifiés la première fois. Je passerai le relais en début d'année prochaine : j'espère transmettre « un bel objet » à mon successeur !

→ www.qualipaysage.org



Thierry Muller
© David Bonet-Maury



Table ronde
© David Bonet-Maury



Le paysage se cultive aussi sur les réseaux...

Les Gens du Jardin

Diffusé depuis février 2025, ce podcast invite les auditeurs dans les coulisses des plus beaux jardins de France. Sophie de Roquemaurel, entrepreneuse passionnée par la botanique, nous emmène à la rencontre des hommes et des femmes qui consacrent leur vie à l'art des jardins. Qu'ils soient créateurs ou gardiens de ces lieux exceptionnels, ils sont confrontés à des défis hors norme. Au gré des épisodes, on explore la biodiversité cultivée des jardins de Valmer, la magie des jardins de la Ballue, ou encore la Bourdaisière, lieu présenté comme un laboratoire d'idées, refuge pour la biodiversité et « manifeste pour un art de vivre en harmonie avec le vivant ». On découvre aussi les jardins botaniques de Vauville et la féerie des jardins d'Eyrignac.

Disponibles sur toutes les plateformes, les épisodes sont à retrouver sur :

→ www.lesgensdujardin.fr.

Pourquoi l'écouter ?

Parce qu'écouter le jardin est une autre façon de le visiter. Parce que cette série est une belle façon de mettre en valeur des aventures au long cours, où l'adaptation est permanente.



La Soupe aux Herbes

Grande ortie, pissenlit, plantain lancéolé, achillée millefeuille... Ces plantes sauvages, très répandues, ont encore souvent mauvaise presse. Ce podcast a été imaginé par la fondatrice de Graines de Cueilleurs, structure qui propose, entre autres, des ateliers et séjours de reconnexion au vivant. Engagée dans diverses missions pédagogiques sur le thème de l'environnement, Pascaline Bourgain propose de redécouvrir ces plantes épisode par épisode. À l'aide d'un invité botaniste, herboriste ou paysan cueilleur, chacun dresse le portrait d'une espèce sauvage, sous toutes ses facettes : description, croyances populaires, anecdotes surprenantes, utilisations... En fin d'émission, des préparations sont proposées pour réintégrer ces « petites merveilles oubliées » dans la vie quotidienne. Moralité : elles n'en finissent pas de surprendre !

Les épisodes sont à retrouver sur :

→ www.grainesdecueilleurs.fr/podcast/

Pourquoi l'écouter ?

Parce qu'en 20 à 30 minutes, on découvre non seulement les vertus médicinales de ces plantes, mais aussi nos interactions avec celles-ci au fil des siècles : un peu d'histoire s'avère toujours utile lorsqu'il s'agit de briser les idées reçues.



Le Jardin Nourricier

Il s'agit du compte Instagram de Valéry Tsimba, autrice du livre *Mon balcon nourricier en Permaculture* paru aux Éditions Ulmer, certifiée en permaculture, experte dans la reproduction et conservation de semences de variétés anciennes, membre du collectif zéro déchet Nanterre & Co. Vidéos à l'appui, elle montre des astuces de plantation et d'entretien sur son balcon de Courbevoie (92) dans le but d'y obtenir un potager abondant.

Quelle est la période idéale pour préparer son potager ? Quelles cultures choisir, pour quelle exposition ? Quelles solutions pour optimiser l'espace ? Comment arroser ses semis par capillarité en recyclant une simple bouteille en plastique ? Les réponses sont proposées sous forme de courtes vidéos. Sont mises à l'honneur des espèces aussi diverses (et parfois inattendues en région parisienne) que les petits pois semés dans des rouleaux de papier toilette, les patates douces obtenues par bouturage ou encore la citronnelle...

→ @lejardinnourricier



Pourquoi la suivre ?
Parce qu'elle prouve, même si son espace est un balcon, que « chaque jardin compte ». Et parce que ses vidéos pédagogiques illustrent les fondamentaux de la permaculture : prendre soin de la Terre et des Hommes, en partageant équitablement les ressources.

**BOIS DE MENUISERIE CHARPENTE
ET D'AGENCEMENT
LAME TERRASSE - GRÈS CÉRAME
PANNEAUX - BARDAGES - PARQUETS**



5, rue des Bergeries - 93300 Aubervilliers - T. 01 43 52 19 40 - miele-bois@orange.fr - www.miele-bois.com

SIGNATURE



NEWHEDGE DRAINANT



NOUVEAUTÉS AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

DÉCOUVREZ NOS PAVÉS AVEC ÉCARTEURS,
DES SOLUTIONS PERFORMANTES POUR
VOS PROJETS PAYSAGERS

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur notre site internet :





Découvrez
notre sélection
de pépites

Coup de cœur



Des Solutions fondées sur la Nature

Le concept des SFN (Solutions fondées sur la nature) tente d'irriguer les projets d'aménagement du territoire pour concilier les enjeux environnementaux avec les besoins de la société. L'auteur, fondateur de l'association française pour le génie biologique (AGéBio) et directeur de recherche en ingénierie écologique, entre autres, affirme que la

restauration de la biodiversité constitue un prérequis à la mise en œuvre de toute initiative. Mais tant de domaines sont liés dans cette recherche vertueuse que le nombre d'acteurs se démultiplie également, ce qui fait toute la complexité de la démarche. Adressé aux décideurs, entrepreneurs, formateurs et étudiants, l'ouvrage passe en revue tous les aspects de ce concept qu'il nous est nécessaire de mettre en œuvre pour répondre aux défis actuels.

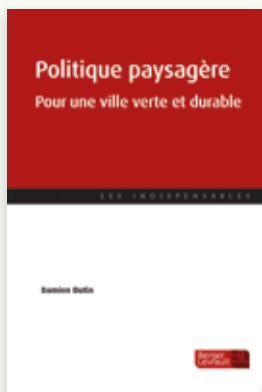
Freddy Rey
Éditions Quæ, 120 pages, 25 €



Pour une ville belle

Faire de l'esthétique urbaine une priorité, démocratique et sociale, par le biais d'une architecture de qualité et d'un environnement préservé est le fer de lance des actions de François de Mazières. Maire de Versailles, commissaire général de la biennale d'architecture et de paysage (Bap!), il livre ici son expertise et ses réflexions menées depuis de nombreuses années avec les architectes et les paysagistes pour repenser la ville. Redéfinir un cadre de vie attractif en est l'objectif, en 10 axes concrets exposés avec des solutions applicables à l'échelon local. Transformer plutôt que détruire, privilégier la sobriété et les matériaux naturels, avoir le souci des détails et de l'usage sont quelques-uns de ces axes qui encouragent à concevoir, enfin, des espaces où il fait bon vivre.

François de Mazières
Éditions Eyrolles, 208 pages, 17 €



Politique paysagère

« Pour une ville verte et durable » est la promesse de cet ouvrage très complet sur les techniques écologiques pour adapter le territoire, et en particulier le territoire urbain, au changement climatique. Il propose une méthode d'analyse globale du grand paysage à l'échelle d'une agglomération en proposant des orientations stratégiques d'évolution et de transformation. Puis des actions à mener dans le cadre d'un projet de renaturation. Toutes les étapes sont expliquées, de la définition des orientations paysagères à la mise en œuvre, du diagnostic écologique de départ à la réception des ouvrages puis à leur gestion cohérente et méthodologique. Un guide à mettre entre toutes les mains, étudiants, concepteurs, collaborateurs, entrepreneurs, décideurs.

Damien Butin
Éditions Berger-Levrault,
312 pages, 55 €



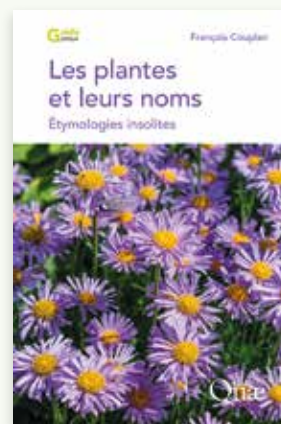
Collectif
Éditions Hermann,
362 pages, 29 €

Le paysage est un projet

Divisé en trois tomes, cet ouvrage dont le tome 2 vient de sortir raconte l'histoire du projet de paysage. Plus de 80 auteurs y ont contribué, en majorité paysagistes, tels que Catherine Mosbach, Michel Péna, Christine Dalnoky ou Michel Desvigne, pour nous donner une vue d'ensemble d'un siècle de pratiques paysagères ayant façonné notre cadre de vie et dont beaucoup ont pris appui sur des enjeux écologiques qui ne datent pas d'aujourd'hui. Ce tome 2 aborde la conception du projet urbain, un thème particulièrement évocateur en ces temps de changement climatique.

Les plantes et leurs noms

Qu'ils viennent d'ici ou d'ailleurs, les noms des plantes font le plus souvent référence à leurs usages, leurs particularités ou un naturaliste, chercheur, explorateur... Mais ces origines ont souvent été oubliées au fil des siècles. Si l'on mémorise facilement que la nielle des blés pousse avec les céréales, sait-on que son nom botanique *Agrostemma* dérive du grec « agros » qui veut dire « champ » ? Et qui se souvient que le dahlia doit son appellation à Anders Dahl qui rapporta la plante du Mexique au XVIII^e siècle ? Pourtant, cette connaissance peut faciliter le repérage et la mémorisation des noms des plantes.



Ce en quoi cet ouvrage peut grandement aider.

François Couplan
Éditions Quæ,
228 pages, 32 €

Les jardins secs de James Basson

Maquis et garrigue, bois et forêt, lisières, littoral, prairies et steppes, berges et rivières, talus, murets de pierre sèche ou anciennes parcelles agricoles retournées à l'état sauvage, tous les paysages méditerranéens sont décryptés par l'auteur qui s'en inspire depuis de nombreuses années. Paysagiste contemporain connu pour ses recherches sur les jardins secs, James Basson nous

fait ensuite découvrir plusieurs de ses réalisations emblématiques, dont celle de Château Capitoul qui a reçu un prix aux Victoires du Paysage en décembre dernier, ainsi que son processus créatif. Un beau livre grâce auquel on comprend que la création de ce type de jardins demande une réflexion approfondie et se réalise dans un territoire spécifique.

James Basson
Éditions Ulmer,
168 pages, 35 €





Les plantes biofaitrices

Le mot est nouveau, mais l'idée ancienne. Il fallait la reprendre de la façon la plus exhaustive possible pour rassembler ici les alternatives aux traitements chimiques aujourd'hui interdits dans l'entretien des jardins. L'auteur nous décrit tous les bienfaits de certaines plantes qui se révèlent répulsives, pièges, indicatrices de la qualité de l'air ou du sol, refuges pour les insectes auxiliaires, mellifères, nectarifères, amélioratrices de la nature du sol... entre autres. Les connaître ou les repérer et les utiliser dans la création et l'entretien permet une synergie accrue entre le monde vivant et le jardinier.

Christophe Jarry
Éditions Eyrolles,
140 pages, 14,90 €

À la rencontre des insectes du potager



Bien sûr, les insectes et petites bêtes se repèrent mieux au potager, quand on cherche lesquels ont dévoré les salades, troué les feuilles des blettes et creusé des galeries dans les poireaux. Cet exercice permet de mieux appréhender l'entomofaune et les cohortes d'animaux qui vivent au jardin, et de se rendre compte de leur utilité ou de la raison pour laquelle les ravageurs opèrent. Ce monde animal interagit avec les plantes et crée des écosystèmes que nous devons décrypter au jardin : ce livre est un premier pas parmi d'autres pour y parvenir.

Corinne Decarpentrie
Éditions Terre vivante, 92 pages, 25 €

Cultiver sans bêcher

Déconstruire les idées reçues – dont l'utilité du bêchage jusqu'alors non remise en question –, pas si évident dans un monde où le temps long des jardins influence les pratiques ! Cet ouvrage donne 60 clés pour y arriver, afin d'adopter des solutions en accord avec le vivant, ou plus exactement en épargnant le vivant. Ces solutions permettent aussi d'augmenter la fertilité tout en évitant l'épuisement des sols. Toutes les techniques alternatives sont exposées, en réponse à toutes les questions que l'on peut se poser. Un nouveau regard,



de nouvelles pratiques convaincantes pour des jardins productifs, foisonnants, diversifiés et équilibrés.

Aurélien Davroux
Éditions Ulmer, 160 pages, 15,90 €

Botanique olfactive

C'est une invitation à sentir la nature au fil des saisons, et ainsi redécouvrir l'importance de notre sens olfactif pour apprécier davantage encore notre rapport au vivant. L'expérience sensorielle reste en effet ce qui s'imprime le plus dans notre mémoire, d'où son rôle essentiel. L'auteur, agronome, écologue et paysagiste, présente 52 espèces botaniques à

travers leur histoire, leurs usages et leurs senteurs et rappelle l'importance écologique des odeurs pour la pollinisation, la communication, la défense et le métabolisme végétal. Et pour chaque saison, un parfumeur exprime sa vision des plantes à parfum.

Giulio Giorgi
Éditions NEZ, 222 pages, 24 €



PORTRAITS

Ambassadeurs du paysage, saison 2

Un quatuor de profils complémentaires vient d'être désigné par l'Unep pour représenter les couleurs de la profession, aux côtés des 10 premiers ambassadeurs toujours engagés.



Léa del Pozo

23 ans,
Île-de-France

Dans le cadre d'études d'ingénieur en ERE*, Léa travaille 4 ans en alternance chez Suez, dans le service gestion des risques, où elle parfait ses connaissances dans la gestion de l'eau et l'assainissement. Une mission humanitaire au Népal, en 2024, bouscule sa trajectoire. Dans un pays où l'accès à l'eau est difficile et les températures estivales élevées, elle contribue à mettre en place des systèmes de permaculture.

C'est à son retour qu'elle mesure la richesse du patrimoine de l'entreprise familiale Del Pozo, spécialisée dans les métiers de l'eau et du paysage. Elle intègre alors un BTS en aménagement paysager pour un an, en alternance chez Del Pozo, où elle prend en charge différentes missions, sur le terrain et dans les bureaux.

Pourquoi Ambassadrice du paysage ?

« D'abord, pour montrer l'infinie diversité et technicité des métiers. Autour du végétal, on peut travailler dans l'éclairage ou la maçonnerie, mais aussi installer des systèmes d'arrosage, des sondes tensiométriques ou des capteurs dendrométriques. »

Il y a aussi chez elle une vraie envie de partage : « Cette année, j'apprends, j'observe ce qui se passe dans ce métier. Je veux le vivre avec d'autres ambassadeurs, qui pour la plupart ont déjà une expérience professionnelle de plusieurs années. »

Outre le fait de contribuer à l'attractivité du métier chez les jeunes, Léa désire mettre en avant les problématiques climatiques.

 @leadelpozo



Maxence Grare

25 ans,
Grand Est

Des grands-parents qui jardinent beaucoup en Lorraine, une maison familiale qui participe à des concours de fleurissement... La vocation vient de là. Dès l'adolescence, Maxence sait qu'il deviendra paysagiste. Après un bac professionnel en aménagement paysager, il intègre les Compagnons du devoir, avec lesquels il voyage pendant 7 ans : Italie, Suisse, Allemagne, Martinique... Entre les connaissances botaniques, le rapport aux outils, la maçonnerie paysagère et les plantations sur les chantiers, il découvre des approches paysagères très diverses. Il pioche ici et là les pratiques qui lui semblent les plus vertueuses et engrange des savoir-faire complémentaires, comme celui de la pierre sèche en Suisse.

Comptant s'inspirer de ses expériences à l'étranger, il se lance à présent dans l'entrepreneuriat dans la région Grand Est, en création et entretien de jardins privés. Le déclic pour devenir Ambassadeur, il l'a eu au contact de Louis Menuge, Ambassadeur de la saison 1, rencontré en 2022 à l'occasion de la finale nationale des WorldSkills (à l'issue de laquelle Maxence a décroché une médaille d'excellence). « Voilà 10 ans que je suis dans le métier. Je voulais passer par ce cycle d'Ambassadeur pour pousser la jeunesse à entrer dans la filière et, si possible, s'amuser dans ce beau métier. »

 @maxence.grare

* ERE : Énergie Risques et Environnement



Alexis Le Corre

18 ans,
Bretagne

Au cours de son bac pro commerce, Alexis fait un stage dans une entreprise de vente de matériel à destination des professionnels : c'est en discutant avec les clients et prospects – des paysagistes –, qu'il ressent un coup de cœur pour ce métier. Actuellement en bac pro en aménagement paysager à la MFR de Plabennec, il travaille en alternance dans le domaine de l'entretien : tonte, taille de haies, entretien de massifs. L'entreprise fait aussi de l'élagage et de l'abattage. « On nous réduit encore à nos tondeuses, mais le métier est bien plus pointu ! Il y a les végétaux à connaître, les oiseaux, l'ensemble des écosystèmes et du vivant. Trop de gens ignorent encore qu'il y a de bonnes manières d'entretenir les jardins pour respecter l'environnement. Beaucoup restent

à convaincre sur le fait que couper court un gazon ne sert à rien hormis le détruire et le faire repousser plus vite. »

Lorsqu'un professeur lui parle des Ambassadeurs de l'Unep, la perspective de rencontrer des professionnels venus d'autres pays le séduit : « D'autres parcours, mais aussi des techniques et des palettes végétales différentes. Je voulais élargir mes horizons. »

Après son bac pro, il envisage d'ailleurs un CS (certificat de spécialisation) d'arboriste-grimpeur. Objectif à terme : se mettre à son compte.

📷 @alexis.lecorre-bretagne



Mathias Stéphan

19 ans,
Bretagne

Sensible à la nature depuis l'enfance, il rêvait de devenir garde-forestier. Mais une paysagiste lui donne le goût de l'aménagement paysager. Et, en plus de lui apprendre les valeurs du métier, celle-ci ne cessera d'encourager Mathias dans cette voie. Désireux de s'investir davantage, ce compétiteur dans l'âme participe d'abord au MAF (Meilleur Apprenti de France), jusqu'à terminer 1^{er} du département du Morbihan en 2025. « Lier passion et compétition fait énormément progresser ! » s'enthousiasme-t-il. Également engagé par deux fois dans les WorldSkills au niveau régional, il en garde un excellent souvenir « de partage en binôme ». C'est à cette occasion que les équipes Unep de Bretagne lui parlent du programme Les Ambassadeurs du Paysage. Créer son entreprise est aussi son but mais, dans

l'immédiat, il souhaite surtout valoriser le métier, partager son envie et sa passion avec les autres. À ses yeux, le paysage est un mélange de passion, de créativité et de plaisir. Son message ? « Si on aime la nature, il ne faut pas hésiter et foncer : des centaines d'écoles et entreprises sont prêtes à accueillir à bras ouverts de futures recrues ! » Mathias est aujourd'hui apprenti en CS maçonnerie paysagère.

Ce qu'il préfère dans son métier ? La création. « C'est comme redonner vie à un jardin. J'ai un penchant pour les jardins japonais, qui sont pour moi un exemple d'harmonie. »

📷 @mathiasstephan



Interview

REGARDS CROISÉS

UNEP - FNSEA



Laurent Bizot
Président de l'Unep

© Lionel Lagrange



Arnaud Rousseau
Président de la FNSEA

© FNSEA

Les entreprises du paysage sont au carrefour de multiples professions dont les zones de recoupement varient selon les activités.

Mais qu'il s'agisse d'ancrage historique ou d'avenir, Laurent Bizot revendique clairement le lien avec le monde agricole.

Fondée en 1946, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles est le syndicat professionnel majoritaire de la profession agricole en France.

Arnaud Rousseau, son président depuis 2023, agriculteur en Seine-et-Marne, dirige une exploitation de 700 hectares. Il a placé son mandat sous le signe du « goût d'entreprendre ».

Un leitmotiv que ne reniera pas Laurent Bizot, président de l'Unep depuis 2019. Entrepreneur du paysage de père en fils en Île-de-France, il a fait de la biodiversité et du respect du vivant le fil conducteur de ses deux mandats.

De nombreux points de convergence existent entre les deux organisations. À commencer par un dénominateur commun : le travail du vivant dans le respect de la terre ; et 4 thématiques principales : biodiversité, formation, attractivité, problématiques liées à l'eau. Les deux présidents ont accepté de se prêter au jeu de l'interview croisée.

« Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire demeure notre tutelle.

Pour autant, les enjeux environnementaux, centraux pour nous, nous relient au ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. »

Laurent Bizot



Parc public de Bordeaux
© iStock

« Le dialogue entre nos deux familles professionnelles est non seulement souhaitable, mais nécessaire, et la FNSEA peut attester des liens profonds qui l'unissent à l'Unep. »

Arnaud Rousseau

Où se situent aujourd'hui les entreprises du paysage dans les diverses instances et ministères ?

Laurent Bizot : Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire demeure notre tutelle. Pour autant, les enjeux environnementaux, centraux pour nous, nous relient au ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Nous sommes, de fait, un trait d'union entre les deux instances et à de multiples niveaux, tant décisionnels qu'opérationnels : le lien entre ville et campagne, entre vivant et bâti, entre production et environnement, au sens le plus large du terme.

Cette position d'interface n'est pas simple. D'une, nous n'avons pas les mêmes enjeux de compétitivité sur la scène internationale que nos collègues agriculteurs. De deux, notre chiffre d'affaires est loin d'être prépondérant comparé aux gros faiseurs de la production alimentaire. Mais ! Nous, les entreprises du paysage, employons 104 000 personnes^[1] quand l'agriculture compte 255 000 salariés ETP^[2]. Notre poids dans le dialogue social est donc proportionnellement bien plus important que ne le laisse supposer notre poids économique. Lorsqu'une étude et un baromètre ont été initiés, projet dénommé Clisève © Agri France, avec la CFTD notamment, sur la mesure de l'impact du changement climatique sur le travail quotidien des salariés dans les métiers agricoles, l'Unep a été intégrée aux côtés de la FNSEA. De même, nous nous retrouvons aux mêmes tables de certains conseils d'administration comme celui de la MSA^[3] (dotée d'un système paritaire), mais aussi de Vivéa^[4] ou Agrica^[5]. Sans oublier les accords interbranches dont nos organisations sont toutes deux signataires, comme la formation professionnelle en agriculture (2020).

Du côté de la Transition écologique, nous sommes concernés entre autres, au premier chef, par la préservation de la biodiversité et des ressources, ou l'objectif ZAN. Dans ce ministère, nous sommes toutefois reconnus comme « liés à l'agriculture »,

et à juste raison. Je tiens à réaffirmer que nous sommes issus de la terre (voir encart page suivante), plus précisément du monde horticole, dont a découlé la partie paysagère. Sans revendiquer 100 % des messages portés par les agriculteurs, nous avons une compréhension de leur mouvement, de leur colère. Personnellement, j'ai des origines berrichonnes et, ayant grandi dans une ferme, auprès d'un arrière-grand-père maréchal-ferrant, ayant longtemps vécu entouré d'exploitations agricoles, j'ai côtoyé ce monde et l'ai vu évoluer, avec les défis qui sont les siens aujourd'hui. Je nous vois donc comme les deux branches d'une même famille aux ancêtres lointains, certes, mais avec lesquels on garde un attachement très fort. Pourquoi ? Parce que nous en sommes fiers.

Comment le monde agricole perçoit-il le positionnement de la famille du paysage ?

Arnaud Rousseau : Effectivement, je peux sans problème reprendre à mon compte les propos de Laurent Bizot : agriculteurs et entrepreneurs du paysage sont des secteurs cousins « issus de germain », comme on dit !

Notre mission première et prioritaire est de produire pour nourrir. Une mission noble, essentielle, vitale, dont nous sommes fiers, nous, agricultrices et agriculteurs. Fiers et responsables : c'est notre ADN, c'est sur ces fondations que repose la FNSEA, un syndicat de propositions et de solutions qui porte le goût d'entreprendre en agriculture. Mais à cette différence près, nos fondamentaux sont identiques à ceux de la famille du paysage : nous sommes tout conjointement des acteurs économiques des territoires, nous travaillons avec la terre et le vivant, nous sommes des acteurs des transitions.

Ce qui nous rassemble, c'est aussi cette volonté de répondre aux attentes sociétales : améliorer le cadre de vie, lutter contre le changement climatique, favoriser la nature en ville comme à la campagne, tout en maintenant une activité économique et des emplois non délocalisables.

Nous percevons donc le positionnement de la filière du paysage comme complémentaire

[1] Source : chiffres clés Unep 2022.

[2] Salariés permanents + saisonniers ou occasionnels

(Source : étude du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, parue en juillet 2024, données 2022).

[3] MSA : Sécurité sociale agricole.

[4] Vivéa : Fonds d'assurance formation des actifs non salariés agricoles.

[5] Agrica : Complémentaire sociale du monde agricole.

au nôtre, avec des passerelles à renforcer, notamment en matière de formation, de gestion des espaces, voire d'emplois partagés dans certains territoires. Le dialogue entre nos deux familles professionnelles est non seulement souhaitable, mais nécessaire, et la FNSEA peut attester des liens profonds qui l'unissent à l'Unep.

Parlez-nous des spécificités réglementaires.

LB : Deux exemples. D'abord, les entreprises du paysage ont été pionnières en matière de transformation des pratiques, en appliquant l'entretien zéro phyto avant la Loi Labbé. En nous appuyant sur les connaissances scientifiques et notre expérience pratique, nous pouvons avoir une position de défricheurs, sans mauvais jeu de mots, pour accompagner le monde agricole vers une transformation réaliste et ambitieuse des pratiques. Tout en adhérant aux objectifs de préservation de la biodiversité que nous partageons à 200 %, nous ne sommes pas naïfs : les solutions toutes faites, viables économiquement et directement transposables d'un monde à l'autre n'existent pas. Je rappelle que l'entretien en zéro pesticide dans le paysage ne s'est pas fait sans résistance, chez les professionnels comme chez les donneurs d'ordre et les clients. Les injonctions contradictoires, nous connaissons ! Mais les mentalités ont énormément évolué en 10 ans, à force de pédagogie, de formation, d'exemplarité : l'esthétique paysagère a changé, le regard et les usages également.

Aujourd'hui, j'affirme que nous travaillons mieux sans produits phyto, alors que cela paraissait impossible de s'en passer il n'y a pas si longtemps. Ce retour d'expérience me semble important ! Le dialogue établi de longue date avec les instances concernées nous confère un positionnement unique : en tant qu'apporteurs de solutions et facilitateurs, notre lien avec le ministère de la Transition écologique me semble un atout pour nos collègues du monde agricole.

Autre exemple, nous militons pour planter des haies. Mais sommes bien conscients que les agriculteurs font face à des difficultés insolubles en matière d'entretien et de taille. Le dialogue raisonnable doit se poursuivre entre tous les acteurs, y compris avec les ONG.

RAPPEL HISTORIQUE

Des racines communes

Il y a 10 000 ans, les premières sociétés humaines ont commencé à passer de la chasse et de la cueillette à la domestication des plantes et des animaux. Cette révolution néolithique a permis aux populations de s'établir dans des villages, favorisant le développement de l'agriculture (blé, orge, millet), et la domestication des animaux comme la chèvre ou la brebis.

Au commencement, il y avait l'*ager*, donc, le champ, caractérisé par de grandes surfaces au rendement plutôt faible, que l'on a dimensionnées, jusqu'à la révolution agricole, en fonction de la taille des troupeaux que l'on pouvait y faire paître. Les apports organiques des bêtes ont permis de faire pousser les cultures.

Dès l'Antiquité, les sociétés ont commencé à aménager des espaces pour le plaisir esthétique, la détente et la démonstration de richesse. Mais celui qui dérive de l'*ager*, c'est le jardin défini par sa clôture, dit « *hortus conclusus* », apparu au Moyen-Age dans les abbayes et les monastères : une petite surface proche des habitations, avec de très hauts rendements. Les cultures y bénéficiaient des déchets organiques liés à l'activité humaine et à l'élevage animal. Ce sont les débuts de l'horticulture.

Les jardiniers-paysagistes de notre ère portent donc le double héritage des jardiniers de prestige et de ces paysans de l'*ager* devenus jardiniers-horticulteurs. Après quoi ces producteurs, changeant d'échelles d'intervention fin XIX^e – début du XX^e siècle, se sont mus en pépiniéristes et/ou horticulteurs, avant de se scinder de nouveau en sous-groupes, parmi lesquels les jardiniers-paysagistes, qui composent les entreprises du paysage.



© Istock



La palette végétale s'adapte aux espaces et au climat, ici la santoline en couvre-sol au pied d'un rosier rugosa
© Bénédicte Boudassou

Quelles sont les évolutions en cours ou à venir sur l'utilisation de la ressource en eau par le monde agricole ?

AR : C'est une évidence pour nous, FNSEA comme Unep : il n'y a pas et il n'y aura pas de production agricole, végétale comme animale, sans eau ! Mais cette évidence est très inégalement partagée par l'opinion publique et la classe politique. Avec la montée de l'activisme environnementaliste, avec la pression du changement climatique, l'accès à la ressource en eau, qu'il s'agisse de prélèvement, de stockage, de priorisation des usages est source de tensions, de positionnements dogmatiques voire d'affrontement... Tout le monde a sans doute encore en tête les images déplorables autour des réserves d'eau dans les Deux-Sèvres, à Sainte-Soline.

Lorsque la France agricole s'est soulevée à l'hiver 2024, le sujet de l'eau était au centre de nos revendications. Des taxes sur l'eau menaçaient la pérennité de l'activité agricole alors même que la France perdait son potentiel de production agricole. Un non-sens ! Nous n'avons pas cédé sur nos revendications, car nous portons une vision équilibrée entre préservation de la ressource en eau et protection de l'agriculture. Nous avons réussi à poser le cap de la souveraineté alimentaire dans la Loi d'Orientation Agricole, votée en début d'année 2025, nous sommes mobilisés pour obtenir des modalités d'accès sécurisé et équitable de l'eau dans la Proposition de loi visant à lever les contraintes de l'exercice du métier d'agriculteur.

Cela concerne la préservation de l'accès à l'eau aux fins d'abreuvement du bétail notamment, dans un contexte climatique qui voit les épisodes de sécheresse s'accroître et s'accroître. Cela concerne également la facilitation, sous conditions, des ouvrages de stockage et les prélèvements dans les zones déficitaires.

Évidemment, cela va de pair avec les efforts portés par les agriculteurs tous les jours dans leurs exploitations : en 20 ans, grâce à des pratiques vertueuses et avec le soutien de l'innovation, technique, génétique, l'agriculture française utilise 30% d'eau en moins pour produire la même quantité de nourriture. Et remettons aussi notre impact en perspective : l'agriculture française ne prélève que 1,5% de la ressource renouvelable chaque année.

L'eau est donc l'un des grands enjeux partagés ?

LB : Clairement. L'eau est nécessaire pour produire des céréales et des cultures, elle l'est aussi pour arroser nos végétaux et leur permettre d'évapotranspirer, notamment en ville où ce phénomène atténue les îlots de chaleur. « Arrosez utile, cultivez la vie ! » Tel est le slogan de la campagne mise sur pied avec VALHOR, en 2024. L'Unep est à l'origine de la rédaction d'une charte interprofessionnelle fédérant les professionnels qui appliquent les principes d'une gestion durable de la ressource en eau, avec l'appui de VALHOR, signée pour la première fois par la Préfecture des Pyrénées-Orientales en juillet 2024. Ce document, qui pose le principe de « dérogations aux interdictions d'arrosage contre bonnes pratiques » est un outil de gouvernance innovant, reconnu par les représentants de l'État comme un outil en correspondance directe avec le Plan eau. Il est désormais annexé aux arrêtés sécheresse.

L'eau se cultive et les entreprises du paysage en sont les jardiniers, responsables et engagés. En conjuguant les forces vives des entreprises du paysage, composées de 135 000 actifs, les quelque 80 000 jardiniers paysagistes des collectivités, les 5000 paysagistes concepteurs, les producteurs de végétaux (soit plus de 250 000 personnes), nous constituons en quelque sorte « la première entreprise écologique de France ». Nos entreprises

« C'est une évidence pour nous, FNSEA comme Unep : il n'y a pas et il n'y aura pas de production agricole, végétale comme animale, sans eau ! »

Arnaud Rousseau

montent en compétence sur la récupération des eaux de pluie, la désimpermabilisation des sols, l'arrosage intelligent avec par exemple les sondes tensiométriques et la réutilisation des eaux usées traitées. Là encore, le monde du paysage a su évoluer, innover. Il continue de se remettre en question pour améliorer les solutions. Et si nos échelles d'intervention ne sont pas comparables à celles des parcelles agricoles, il y a probablement des idées à extrapoler du secteur du paysage.

Ce qui réunit les deux mondes est aussi les problèmes d'attractivité. Que faire pour y remédier ?

AR : En tant que premier syndicat d'employeurs agricoles, la FNSEA est très impliquée dans les problématiques de main-d'œuvre, salariée ou saisonnière, qui touchent le secteur agricole, comme celui du paysage. Nous travaillons sur les conditions de travail, sur la rémunération et sur l'attractivité.

Plusieurs avancées sont à mettre en avant : grâce à notre mobilisation, nous avons obtenu le classement « métier en tension », ce qui permet notamment de raccourcir les délais administratifs pour le recrutement d'un salarié ou d'un saisonnier. Ainsi, le cadre « métier en tension » permet une souplesse nécessaire à l'activité agricole qui voit ses cycles bousculés, à la fois par la pénurie de main d'œuvre et le changement climatique.

Nous avons également à notre actif la pérennisation du dispositif TODE, qui concerne l'exonération de charges sociales des saisonniers et son amélioration. Cela vient compléter le travail que nous menons chaque année avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), qui nous permet de nouer des partenariats de main d'œuvre structurés et accompagnés avec des pays comme le Maroc.

Nous avons aussi pleinement conscience que ces dispositifs permettent d'apporter des solutions, certes pérennes, mais qui ne traitent pas en profondeur la question de l'attractivité des métiers agricoles. Pourtant, c'est crucial à un moment où l'agriculture est confrontée à un défi inédit de renouvellement des générations : d'ici 2030, plus de 50% des agriculteurs pourront faire valoir leurs droits à la retraite. Or, nos salariés d'aujourd'hui sont un vivier d'exploitants de demain. Aussi, nous travaillons sur la rémunération, sur la formation

et l'accompagnement de projets. Ils sont pleinement inclus dans la promotion du « goût d'entreprendre » en agriculture que nous promovons à la FNSEA.

Quel est votre vœu pour demain ?

LB : Les carcans de l'administration demeurent. Or, si l'on veut changer la société, il faut travailler aux jonctions des différents mondes. Il faut tirer des ponts, capitaliser sur ce qui unit plutôt que sur ce qui oppose, donner sa place à chacun, et pas seulement en fonction du poids économique représenté. Qualitativement, nous avons notre pierre à porter à l'édifice au regard de la nécessaire adaptation du monde agricole, et une responsabilité commune dans le monde de demain.

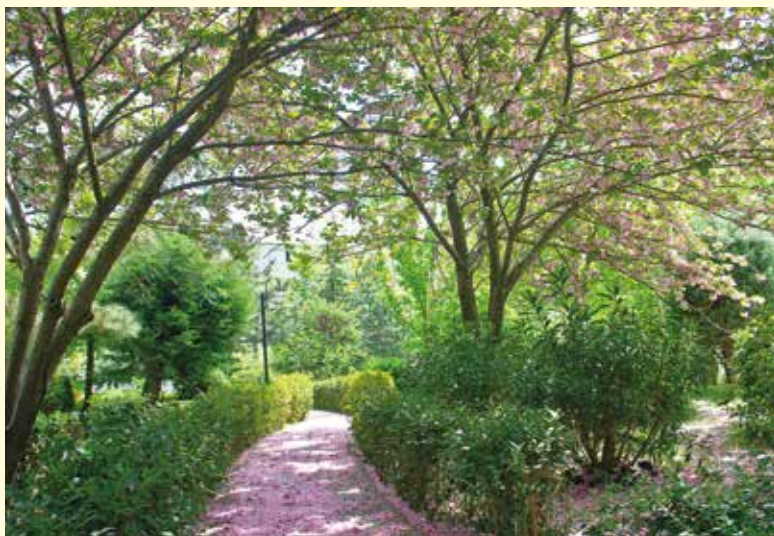
Aujourd'hui, c'est révélateur, notre ministère de tutelle s'appelle le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Avec VALHOR, nous réclamons aussi la reconnaissance d'une souveraineté du « végétal », composante essentielle de la résilience des territoires face au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité. Ce qui chapeaute les deux composantes, c'est une souveraineté du « vivant » dans son ensemble, donc pas seulement son volet nourricier. Le vivant améliore le cadre de vie, il est essentiel pour la santé, physique et mentale.

« Ce qui chapeaute les deux composantes, c'est une souveraineté du "vivant" dans son ensemble, donc pas seulement son volet nourricier. Le vivant améliore le cadre de vie, il est essentiel pour la santé, physique et mentale. »

Laurent Bizot

L'écopâturage, méthode douce de tonte qui préserve le sol et la biodiversité qui y réside
© Istock





Les espaces verts urbains reconnectent les citoyens au vivant
© Istock



Les espaces "rendus à la nature" sont aujourd'hui de plus en plus prébiscités dans les jardins de particuliers
© Istock

« Le secteur du paysage peut donc être le trait d'union entre l'agriculture et la transition écologique, entre la campagne et la ville, entre le vivant et le bâti. »

Laurent Bizot

Nos entreprises ont depuis des décennies cette connaissance du vivant, du végétal, de la faune, des sols, maintenant synthétisée autour des formations sur la biodiversité. En témoignent nos règles professionnelles : voilà 20 ans que nous les rédigeons et les mettons à jour. Elles ont vocation à être élargies afin de diffuser les bonnes pratiques et favoriser la coopération entre tous les acteurs concernés : services espaces verts des villes, entreprises de travaux publics mais aussi agriculteurs. Nous y intégrons les connaissances de tous les sachants appartenant à notre écosystème professionnel : écologues, fédérations professionnelles de domaines connexes, ONG, etc. La liste est longue.

Le secteur du paysage peut donc être le trait d'union entre l'agriculture et la transition écologique, entre la campagne et la ville, entre le vivant et le bâti. Dans une forêt, les lisières sont souvent les lieux les plus riches en biodiversité, à la jonction des prairies, des clairières et des cœurs de forêts. Voilà où se situe le jardinier, qui est un transmetteur de savoir, un passeur entre le vivant et les citoyens, au plus près de chacun des habitants. Le rôle de l'Unep est d'accompagner l'ensemble des parties prenantes pour faire en sorte que le métier évolue grâce à ses connaissances liées aux sciences du vivant, tout en préservant des valeurs qui sont le fruit d'un héritage, en l'occurrence celui de l'expérience pratique accumulée de tous les jardiniers qui nous ont précédés. Nous avons appris, nous cheminons, nous transmettons et nous connectons, avec notre particularité et notre savoir-faire.

Nous innovons, nos entreprises s'allient, s'hybrident avec d'autres secteurs, tout en conservant des racines solides, ancrées dans des valeurs, dont nous devons être fiers.

Quelle est votre façon d'envisager l'avenir ?

AR : Notre crédo, je le redis, c'est « développer le goût d'entreprendre en agriculture pour des territoires vivants et dynamiques ». Avec nos mobilisations historiques de l'hiver 2024, nous avons posé nos prérequis : revenu, accès aux moyens de production et dignité dans l'exercice de nos métiers. L'agriculture que nous défendons intègre dans sa dimension économique les composantes environnementales et énergétiques, la contribution à la décarbonation, et la durabilité de nos systèmes par le projet, l'expérimentation et l'innovation. Si je devais résumer, je dirais que nous portons un véritable projet de société, nous posons aujourd'hui les bases de l'alimentation de demain, qui repose sur une agriculture viable, viable et durable.

→ www.fnsea.fr

→ www.lesentreprisesdupaysage.fr



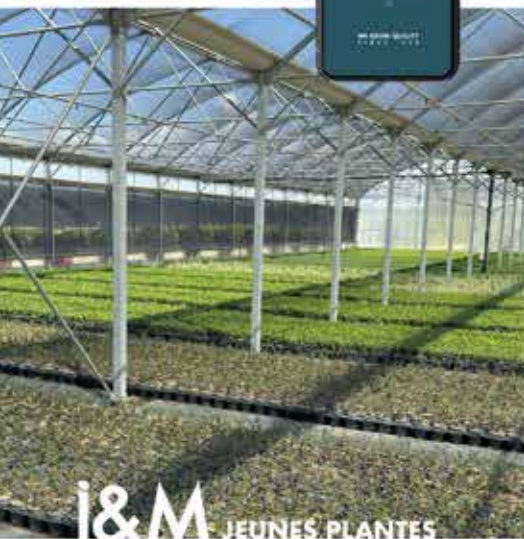
INNOCENTI
& MANGONI
P I A N T E

WE GROW QUALITY SINCE 1950

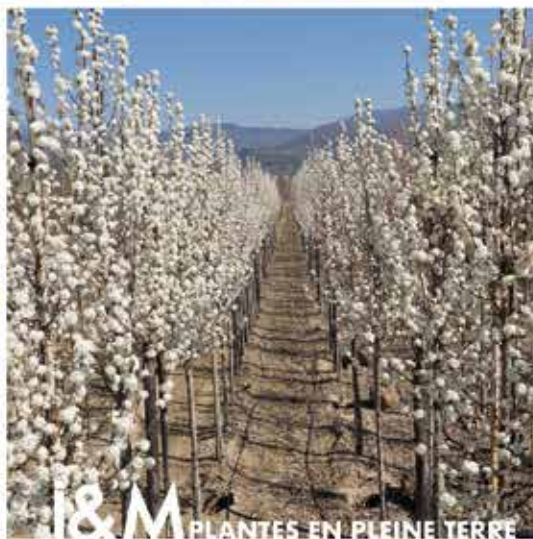
75
ANNIVERSARY
1950-2025

PROFESSIONAL
WEBSHOP

ENREGISTRE-TOI



i&M JEUNES PLANTES



i&M PLANTES EN PLEINE TERRE



i&M PLANTES EN CONTENEURS



INNOCENTI & MANGONI PIANTE s.s.a.
Via del Girone, 17
51100 Chiozzano (PT) - ITALIA
☎ +39.0573.530364 📠 +39.0573.530432



www.innocentiemangonipiante.it
info@innocentiemangonipiante.it





Étude IFOP

Les Français et leur jardin



L'édition 2025 du baromètre IFOP observant le rapport des Français à leur jardin révèle une évolution majeure : le jardin consacré au bien-être devient aussi un laboratoire du changement écologique.

Les Français et leur jardin :

QUI SONT-ILS ?



La période de transitions multiples que nous vivons s'accompagne de nouveaux défis, notamment pour les jeunes générations. Aux tensions sociales et mutations des modes de vie s'ajoutent le dérèglement climatique et la pression foncière.

Dans ce contexte plus anxiogène, le jardin demeure un point d'ancrage, mais aussi une forme de privilège quoiqu'on en dise, alors qu'il est une nécessité sociale. « Il reflète les grandes lignes de fracture et d'inégalité, souligne Laurent Bizot, président de l'Unep. Selon l'âge, le lieu de vie, le niveau de revenus, l'accès à un jardin varie du simple au double. »

Fait encourageant, l'étude commandée par l'Unep et réalisée par l'IFOP, présentée lors de l'édition 2025 de Jardins, jardin, montre que dans les espaces privés, l'adaptation des pratiques aux enjeux climatiques est bel et bien en cours. En outre, l'image des entreprises du paysage en tant qu'experts et premiers interlocuteurs du vivant tend à se consolider chez des particuliers qui, dépassant leurs désirs d'apparat, plébiscitent le jardin « d'usage ».

« Selon l'âge, le lieu de vie, le niveau de revenus, l'accès à un jardin varie du simple au double. »

Laurent Bizot,
Président de l'Unep

Vers un profond changement des usages

Invité à commenter l'étude lors d'une conférence, le sociologue Jean Viard a d'abord rappelé deux évolutions observées sur le temps long. La première : dans notre société contemporaine, le lieu du temps libre s'est littéralement déplacé, en témoignent la fermeture des cafés et la désaffection des églises dans les villages, au profit d'un développement du jardin privé. Prolongeant leur maison, les Français l'ont aménagé dans une quête de plaisirs hédonistes : recevoir, faire la sieste, jouer, etc. D'où une explosion du nombre de piscines. « On a voulu faire chez soi un petit Club Med », selon les mots de Jean Viard, qui a rappelé également combien l'essor récent du télétravail avait transformé et renforcé l'usage du jardin, y compris sur le temps dit « productif ».

Par ailleurs, jusqu'aux années 60, « nous avons quitté les campagnes pour aller vers les villes, c'est-à-dire vers le propre et l'eau courante. » Aujourd'hui nous réinvestissons les villages, souvent via une résidence secondaire. « En vertu de cette nouvelle façon de vivre, explique le sociologue, sans redevenir paysans, nous faisons du jardin un micromonde agricole : on fait pousser, on observe, on apprend à mélanger les espèces. » Cette culture du jardin s'érige peu à peu en nouvel art de vivre pour les Français qui en ont les moyens.

Alors que disent les chiffres en 2025 ?

Entre plaisir et contrainte

En 2025, près de deux tiers des Français (64 %) disposent d'un jardin, dont 59 % en privatif et 5 % en partagé.

Ce chiffre de 64 % est évidemment une moyenne : 91 % des habitants en zone rurale ont cette jouissance, tandis qu'ils ne sont que 44 % en région parisienne.

Guère surprenant, la quasi-totalité des Français (92 %) déclare faire de son jardin un « havre de paix » et 88 % un lieu de convivialité. Une dynamique particulièrement marquée chez les 35-49 ans qui, souvent en pleine charge professionnelle et familiale, trouvent un rééquilibrage salubre dans leur jardin.



« En réinvestissant les campagnes, sans redevenir paysans, nous faisons du jardin un micromonde agricole : on fait pousser, on observe, on apprend à mélanger les espèces. »

Jean Viard, sociologue

Celui-ci est effectivement comme un lieu nourricier : 69 % des Français déclarent cultiver un potager ou des plantes comestibles. Jean Viard nuance ce chiffre qui peut paraître élevé : « Peut-être n'ont-ils que quelques tomates, mais qu'importe. Le "faire pousser" est devenue une valeur. »

En revanche, l'entretien est de plus en plus perçu comme contraignant. Le plaisir attaché à cette activité a en effet chuté de 6 points depuis 2022 (65 % vs 71 %).

Fait frappant : cette tendance est particulièrement marquée chez les jeunes (51 % des 18-34 ans), les femmes (40 %) et les urbains (38 %). Jean Viard estime donc qu'il y a un évident plaisir à planter, mettre en route, mais que le plaisir recherché ensuite est celui de « l'usage », qu'il s'agisse de la cueillette, de la dégustation ou du spectacle de la beauté. En somme, l'idée de faire soi-même sur le long terme séduit moins. Il y a là un effet d'opportunités évident pour les entreprises du paysage, dont l'expertise trouve naturellement sa place dans cette réticence.



82 % des Français estiment que leur jardin est essentiel à leur bien-être

84 % des Français ont déjà adapté leurs pratiques au changement climatique

Près de **9 Français sur 10** estiment que les professionnels du paysage ont un rôle important à jouer dans la transition écologique

L'image des entreprises du paysage en tant qu'experts tend à se consolider chez des particuliers qui plébiscitent le jardin « d'usage »

Plus sensible aux contraintes d'entretien tout en y étant un peu plus réfractaires, la "génération climat" est plus ouverte à l'expertise professionnelle



Les jeunes en marche vers la révolution verte

Face à l'urgence climatique, les jardins se métamorphosent. D'abord probablement sous l'effet de la contrainte et dans l'intérêt premier de leurs propriétaires, c'est-à-dire dans le but de pérenniser les plantations :

- 60 % des répondants prévoient d'adapter leur espace aux contraintes climatiques
- et 43 % choisissent dorénavant des plantes plus résistantes à la chaleur.

Mais il y a aussi l'effet d'une prise de conscience collective en passe de modifier les pratiques, tant à l'égard des émissions de CO₂ que de l'utilisation des ressources :

- 79 % des répondants cherchent à réduire leur empreinte écologique ;
- 58 % des propriétaires de jardins déclarent récupérer l'eau de pluie ;
- 42 % implantent des refuges pour la biodiversité animale ;
- 48 % aménagent des pelouses plus naturelles.

Par ailleurs, 61 % des particuliers ont renoncé aux pesticides ou les ont remplacés par des solutions plus respectueuses de l'environnement.

C'est ce que retient Laurent Bizot : « Si le jardin est toujours et depuis longtemps un lieu de partage, de convivialité ou de bien-être pour soi, sa famille et ses amis, la conscience d'une responsabilité de la part des possesseurs de jardin dans la préservation de la biodiversité est de plus en plus nette. »

Plus réceptifs, les Français comprennent donc que le jardin répond à un défi sur une échelle d'espace et de temps qui les dépasse.

Fait notable, même si l'on en avait plus ou moins l'intuition : la « génération climat » (18-34 ans) est la plus engagée dans la transformation écologique. S'ils sont moins nombreux à posséder un jardin que les retraités pour des raisons évidentes liées au cycle de vie et à l'aisance financière, les jeunes qui en ont un, l'investissent de façon plus pragmatique et plus multidimensionnelle que leurs aînés. Ainsi, 70 % déclarent y pratiquer une activité physique (renforcement musculaire ou yoga, par exemple, en autonomie ou en suivant un cours en ligne), 67 % en font un outil d'alimentation alternative. Plus sensible aux contraintes d'entretien tout en y étant un peu plus réfractaires, cette tranche d'âge est aussi plus ouverte à l'expertise professionnelle (16 % vs 11 % en moyenne).

Le jardin à l'heure du

CHANGEMENT CLIMATIQUE



« Si le jardin est toujours et depuis longtemps un lieu de partage, de convivialité ou de bien-être pour soi, sa famille et ses amis, la conscience d'une responsabilité de la part des possesseurs de jardin dans la préservation de la biodiversité est de plus en plus nette. »

Laurent Bizot,
Président de l'Unep

Les paysagistes reconnus dans la transition écologique

Laurent Bizot souligne que ces enseignements vont dans le sens d'une valorisation de l'expertise des entreprises du paysage, « indispensable face à la complexification des enjeux ».

Les résultats de l'étude le confirment : 76 % des propriétaires jugent importants les conseils professionnels sur l'entretien écologique, un chiffre qui atteint 82 % chez les moins de 35 ans.

Cette expertise est notamment recherchée pour le choix des plantes adaptées au climat et la mise en place de solutions écologiques. Les jardiniers paysagistes s'imposent, par conséquent, toujours un peu plus comme des acteurs essentiels de la ville durable.

Le fait que 63 % des Français expriment des doutes quant à leur propre capacité à entretenir leur jardin dans les années à venir en raison des restrictions d'eau, des conditions climatiques extrêmes ou de l'évolution des sols doit être considéré comme un atout pour les entreprises du paysage. Elles ont l'expertise pour répondre à ces craintes. La bonne nouvelle, c'est que 66 % des personnes interrogées associent spontanément les entreprises du paysage à la création de biodiversité, bien avant d'autres professionnels du cadre de vie.

→ www.lesentreprisesdupaysage.fr



66 %
des personnes interrogées associent spontanément les entreprises du paysage à la création de biodiversité, bien avant d'autres professionnels du cadre de vie

KIOTI
WWW.KIOTIFRANCE.COM

CS2510H*
14390€ TTC

consultez notre réseau de revendeurs sur www.kiotifrance.fr

5 ANS GARANTIE
(3.500 H)
garantie sur la machine et les composants
KIOTI

pour promouvoir conseil date de validité jusqu'au 30 Juin 2025
modèle CS2510H équipé de roues industrielles

Photo non contractuelle

Follow us on Facebook and YouTube

Kress



L'ÉNERGIE À EMPORTER POUR LA JOURNÉE



CATALOGUE 2025



Rechargez vos batteries
directement sur le chantier
CyberLite & CyberCapsule



RTK[®]

Real-time kinematic to the
power of network

Robots de tonte autonomes
Guidage par satellite
Sans câble périphérique

jusqu'à 32 000 m²



FESTIVAL CHAUMONT-SUR-LOIRE

Épopées magiques à Chaumont



« Barochories »,
par Antoine de Lavalette et Marie Couronne



« L'épopée du haricot magique »,
par 5 étudiants de l'institut Agro-Rennes-Angers
© DR

Cette saison, le Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire nous emmène dans le monde imaginaire des contes. Visite guidée de deux merveilleux jardins parrainés par l'Unep, « Barochories » et « L'Épopée du haricot magique ».

« J'étais une fois... Le thème 2025 du festival laisse immédiatement l'esprit vagabonder, tout en attisant la curiosité des visiteurs. Mais comment réinterpréter une histoire ou en créer une par la mise en scène paysagère ?

En invitant le public à s'immerger dans leurs univers imaginaires, deux des jardins présentés révèlent tout le talent de leurs concepteurs : « Barochories » d'abord, du Maître Jardinier Antoine de Lavalette et de sa co-équipière Marie Couronne, propose un hommage à la force vitale cachée dans les millions de graines qui constituent la couverture végétale de notre planète, source de tout jardin. « L'Épopée du haricot magique » ensuite, imaginée par cinq étudiants en dernière année de Master 2 à l'Institut Agro-Rennes-Angers, convie à découvrir les fabacées, une famille végétale où fleurs, tiges volubiles et gousses sont tour à tour le pivot d'une vie rêvée, celle d'un jeune garçon nommé Jack. Deux odes à la création, et à l'émerveillement que les plantes nous procurent.



"Barochories"

Pour « Barochories », Antoine et Marie se sont inspirés de l'histoire de l'Arbre sans fin de Claude Ponti, dans laquelle une petite fille vit dans un arbre avec sa famille. Pour créer leur jardin, ils se sont servis de ce point de départ. Mais la petite fille de leur nouveau conte récolte les graines de l'arbre sacré qui en offre des milliers, toutes différentes, qu'elle conserve. Graines d'espoir, il faut les partager pour qu'elles germent, lui avait dit son père.

Elle finit par les laisser tomber au sol pour communiquer avec un jeune garçon dans le monde d'en bas. Le jour où elle descend enfin dans ce monde, elle découvre que le jeune garçon les a patiemment plantées et qu'elles ont poussé. Un jardin est né ! Telle est la définition littérale du mot « barochorie » : dispersion des graines par la seule gravité, sous l'influence de laquelle elles tombent sous la plante-mère.



« Quand on sème, on revivifie le monde, les idées germent, et les esprits coopèrent »

Antoine de Lavalette

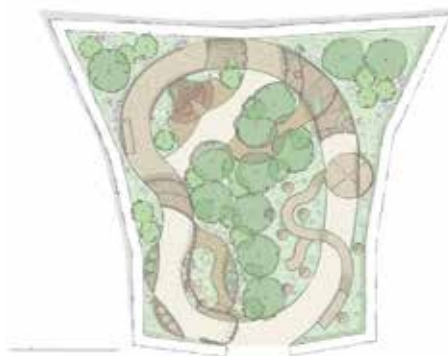


Antoine de Lavalette et Marie Couronne

On entre dans « Barochories » par un tunnel en bois servant de grainothèque dans des bocaux en verre. Pensées, sentiments et préceptes sont inscrits sur les bocaux pour donner à réfléchir. La douceur du lieu en fait un refuge. À la sortie, le visiteur repart avec une graine, la jette dans le circuit d'une machine qui lui en redonnera une autre afin d'initier le partage. « Quand on sème, on revivifie le monde, les idées germent, et les esprits coopèrent », explique Antoine.

Un jardin sauvage en construction apparaît quand les visiteurs sortent de la grainothèque, la fabrique du rêve a œuvré, le partage des idées et des graines a initié la création d'un nouveau monde. La végétation semble spontanée, mais le chemin et l'escalier en rondins de bois rappellent que dans cette nature nous avons aussi notre place, à condition de respecter la diversité.





"L'Épopée du haricot magique"



« L'Épopée du haricot magique » est la réinterprétation du célèbre conte germanique « Jack et le haricot magique ». Un jeune garçon plante un haricot dont la tige monte vers le ciel et sur laquelle il grimpe pour explorer un autre monde, celui des géants. Ces derniers lui permettent de faire fortune. Mais il doit un jour couper la tige pour remettre les pieds sur terre et à son tour faire fructifier les connaissances qu'il a apprises.

Le jardin que l'on découvre ici reprend la forme d'un haricot où trois mondes se succèdent. Celui du village de Jack, avec ses maisons miniatures, celui des géants avec des plantes imposantes, puis le monde nourricier que l'on a fait fructifier avec des gousses, qui s'ouvrent au fur et à mesure de leur maturité pour libérer les haricots.

Un platelage guide les pas, des tunnels offrent de l'ombrage et des ouvertures vers plusieurs axes de vue, un banc en fers à béton reprend les lignes d'une fleur de fabacée, des grimpantes volubiles couvrent les structures. Cette installation est le résultat d'un mois de chantier mené par les étudiants : Timothée Michelet, Lisa Even, Lucie Ruffié, Valentine Bouchaux et Théo Lespielle. Ensemble, ils ont constitué une équipe unie où chacun a pu apporter ses diverses compétences, équipe renforcée pour les travaux grâce à deux autres étudiantes de leur formation, Chloé Lapierre et Zoé Lhotte. Tous ont reçu pour ce faire les précieux conseils de Vincent Bouvier et Sébastien Guillet, enseignants à l'Institut.



« Nous voulions tout gérer car nous sommes en formation en bureau d'études, et n'avons ni l'occasion de travailler les matériaux de nos mains ni de planter. Cette expérience est une magnifique transition entre nos études et l'univers professionnel dans lequel nous entrons. »

Les étudiants Timothée Michelet, Lisa Even, Lucie Ruffié, Valentine Bouchaux et Théo Lespielle
© DR

La minutie avec laquelle ont été réalisés les éléments décoratifs du jardin, le mobilier, les cheminements et les plantations montre le degré d'implication de ces étudiants qui ont souhaité tout concevoir et réaliser eux-mêmes. De l'atelier de soudure à celui de la sculpture sur bois, du tressage des tunnels en lames de peuplier à l'assemblage des arceaux en fers à béton ou encore de la création du parcours au montage du platelage, chaque étape a été menée par l'équipe. Sans oublier la visite de pépinières et la recherche de fournisseurs.

« Nous voulions tout gérer car nous sommes en formation en bureau d'études, et n'avons ni l'occasion de travailler les matériaux de nos mains ni de planter. Cette expérience est une magnifique transition entre nos études et l'univers professionnel dans lequel nous entrons. »

L'Unep a souhaité parrainer ce jardin pour l'expérience transversale menée par ces étudiants, qui résume bien les nouveaux enjeux de la création paysagère : comprendre, apprendre, être curieux et explorer toutes les disciplines de la filière pour inventer les jardins de demain.

Le Prix du Jardin Transposable de Chaumont-sur-Loire vient d'ailleurs d'être décerné à ce jardin : une belle preuve de réussite pour ces nouveaux talents du paysage.

Sauf mention contraire, toutes les photos de cet article sont signées Bénédicte Boudassou.

Ces créations sont visibles jusqu'au 2 novembre

- www.domaine-chaumont.fr
- www.institut-agro-resnnes-angers.fr
- www.nature-creation.com



© DR

PAYSALIA

LE SALON PAYSAGE, JARDIN & SPORT



02-04 DÉCEMBRE 2025
EUREXPO LYON, FRANCE



PARTICIPEZ AU
SALON RÉFÉRENT DE
LA FILIÈRE PAYSAGE

CONTACT EXPOSANT

Alexandra MONCORGÉ

+33 (0)4 78 176 301

alexandra.moncorgé@gl-events.com

RÉSERVER
UN STAND



En co-production avec



UN RENDEZ-VOUS
greentech+



[PAYSALIA.COM](https://paysalia.com)

PUBLIREDACTIONNEL

Paysalia 2025

Réinventons ensemble le paysage de demain

PAYSALIA
2-4 DEC. 2025 - EUREXPO LYON, FRANCE

Du 2 au 4 décembre 2025, ce rendez-vous incontournable coorganisé avec l'Unep revient à Eurexpo Lyon pour une édition d'envergure !



© N Rodet

Unique en Europe, Paysalia rassemble tous les acteurs de la filière du paysage, du jardin et du sport dans un cadre convivial et inspirant.

Ce sont près de 40 000 visiteurs passionnés qui viennent à la rencontre de 1530 exposants et marques* pour s'inspirer et impulser une dynamique positive dans leur activité.

Événement unique en Europe, le salon bénéficie d'une vision internationale et d'une vitrine d'innovations majeures qui attire toujours plus de professionnels, avec une croissance remarquable de +32 % en 2023.

Ayant toujours un coup d'avance dans une filière en plein essor, Paysalia ancrera son programme autour des enjeux phares de 2025 :

- s'adapter et agir face au climat grâce à la green tech et aux bons choix de la palette végétale ;
- favoriser la biodiversité et l'écologie par la résilience et la restauration des écosystèmes ;
- végétaliser nos villes avec des espaces urbains vecteurs de lien social ;
- accompagner l'évolution des métiers du secteur par l'emploi et la formation ;
- améliorer le positionnement et la gestion des entreprises du paysage pour une filière en bonne santé.

Enrichi par sa synergie avec Rocalia, le salon de la pierre naturelle, Paysalia propose une vision plurisectorielle du secteur et ouvre de nouvelles perspectives.

**Près de
40 000 visiteurs
à la rencontre de
1 530 exposants
et marques**

* Chiffres 2023



Les 4 finalistes
du Carré des Jardiniers 2025
© Bénédicte Boudassou



Le Carré des Jardiniers revient !

Après l'édition 2023 marquée par la victoire du Maître jardinier Antoine de Lavalette qui a magnifiquement exploré le thème « Biodiver' cité », Le Carré des Jardiniers sera de nouveau présent sur Paysalia 2025 avec 4 nouveaux finalistes présentant des créations tout aussi saisissantes sur le thème « Le Jardin des Possibles : Faites-nous rêver, surprenez-vous ! ».

- Éloïse Lorge, paysagiste et dirigeante de LORGE PAYSAGES à Champigny-sur-Marne (94), avec « Graine d'espoir, Fleur d'avenir »,
- Kevin Barthalay, paysagiste-concepteur DPLG et fondateur de Walden Paysage à Grenoble (38), avec « Le Jardin Infini »,
- Pierre Girault, paysagiste et fondateur d'Atzavara à Collioure (66), avec « L'Archipel »,
- Ludovic Orain, paysagiste chez Terra Nova Paysage à Perpignan (66), avec « L'Écrin Méditerranéen ».

Rendez-vous dans le numéro d'automne d'*En vert & Avec vous* pour la présentation détaillée de ces projets.



Une journée technique d'envergure pour les Collectivités

Le jeudi 4 décembre se tiendra la « Journée Ville Verte », en partenariat notamment avec votre magazine *En vert & Avec vous* : une journée spécialement conçue pour les collectivités territoriales, afin de mettre en avant les solutions innovantes et durables de végétalisation urbaine et d'aménagement des espaces verts autour de 3 thématiques : une ville plus fraîche, plus verte, plus saine.

Les meilleures pratiques seront présentées par les experts lors de conférences thématiques, des retours d'expériences de collectivités et des moments conviviaux de partage et d'échange.

Rejoignez les leaders du secteur et réservez votre venue sur Paysalia du 2 au 4 décembre 2025 !

→ www.paysalia.com



CARRÉ DES JARDINIERS 2025



PAYSALIA
LE SALON PAYSAGE, JARDIN & SPORT

02-04 DÉCEMBRE
EUREXPO LYON, FRANCE

VENEZ DÉCOUVRIR LES TALENTS
QUI RÉINVENTENT LES JARDINS DE DEMAIN !
4 FINALISTES VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS
SUR PAYSALIA

LE CARRÉ DES JARDINIERS C'EST :

1 jury de professionnels, des jardiniers, journalistes, et artistes
représentant les 5 sens.

4 candidats retenus pour réaliser 4 jardins d'exception

4 jours de challenge et de performance

1 seul Maître jardinier



UN RENDEZ-VOUS
greentech+

Avec le soutien de
VALHOR
MÉTROPOLITAIN DE LYON

Dans le cadre de
PAYSALIA
LE SALON PAYSAGE, JARDIN & SPORT

En co-production avec
LYON ENTREPRENEUR


PAYSALIA.COM



Quel avenir pour les piscines ?

La France représente le 1^{er} parc de piscines privées en Europe. Un marché à fort potentiel, qui n'a d'autre choix que de se réinventer pour faire face à un contexte difficile et répondre aux nouvelles attentes. Alors, à quoi ressemblera la piscine de demain ?

Par Mélanie Biville Bindelli



Piscine paysagée
d'un jardin privé
à Annecy-le-Vieux
© F.Delairon

La recherche de bonheur en famille arrive toujours en première place des motivations d'achat d'une piscine. C'est ce qu'a révélé la dernière étude de consommateurs réalisée par la Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa (FPP) il y a trois ans. Les clients attendent globalement des piscines plus petites qu'autrefois, plus équipées, faciles à entretenir, automatisées et confortables. Pour satisfaire ces critères, ils doivent faire appel à un professionnel spécialisé, maîtrisant parfaitement son métier tant sur les aspects techniques que réglementaires, et qui leur livrera une piscine avec laquelle ils n'auront aucun souci. La piscine étant un élément du jardin, des entrepreneurs du paysage se sont dotés de ces compétences particulières depuis de nombreuses années.

Divers éléments impactent aujourd'hui le marché de la piscine à usage privé. La météorologie bien sûr, et les fluctuations de la demande qui vont avec : en baisse après un été mitigé, en hausse les années de canicule. Les difficultés politiques, l'instabilité à l'international, l'accès au crédit plus difficile sont également identifiés par la FPP comme facteurs limitants.

Christophe Gonthier, vice-président du bureau national de l'Unep, co-dirige les entreprises Gonthier Espaces verts et Gonthier Piscines (73). S'il a pu constater que la demande diminuait fortement depuis deux ans, baisse de l'ordre de 15 %, il n'est pas inquiet : « Nous avons assisté à un gros boom en 2020, après l'arrivée du Covid. La tendance actuelle est une réaction normale après un pic d'activité généré par un contexte particulier, ce n'est pas un phénomène d'écroulement du marché. »

Petite piscine avec
couverture-terrasse mobile en bois
© F.Delairon



« Nous ne sommes pas juste des "piscinistes", nous proposons à nos clients un concept et un projet qui permettent une intégration. Nous calculons le coefficient de biotope par surface, lequel permet de s'assurer de la qualité environnementale du projet. »

André Bisaccia

Président Unep du département de l'Ain
et co-dirigeant de l'entreprise Mainaud
Création (01)

Les contraintes réglementaires

Selon Christophe Gonthier, le principal facteur de risque d'une diminution conséquente de la demande de construction de piscines repose sur les restrictions réglementaires : l'objectif « Zéro artificialisation nette » des sols, dans une faible mesure, mais surtout la réglementation entourant l'usage de l'eau. Aujourd'hui, hormis dans les Pyrénées-Orientales où la construction des bassins est soumise à autorisation des préfets, il n'y a pas encore de restrictions fortes. Cependant, et « bien que nous venions de vivre une année moins complexe en termes de pluviométrie, nous savons que la réglementation va se durcir et qu'il sera plus difficile de construire une piscine demain », affirme Christophe Gonthier. Il conviendra donc, même si cela peut paraître paradoxal, de trouver comment consommer moins d'eau en construisant une piscine.

André Bisaccia, président Unep du département de l'Ain et co-dirigeant de l'entreprise Mainaud Création (01), assiste lui aussi au durcissement des conditions de construction dans de nombreuses municipalités. Pour faire face à ce phénomène, il s'appuie sur les compétences de son bureau d'études interne. Le contact commercial est toujours suivi d'une étude précise de la réglementation et de la faisabilité du projet. « Nous ne sommes pas juste des "piscinistes", nous proposons à nos clients un concept et un projet qui permettent une intégration. Nous calculons le coefficient de biotope par surface, lequel permet de s'assurer de la qualité environnementale du projet ». Régis par les PLU des communes dans une logique de compensation, ces coefficients visent notamment à limiter l'imperméabilisation des sols, préservant ainsi leurs fonctions écologiques. En toute logique, les PLU sont plus stricts dans les zones urbaines que dans les zones rurales. « Cette approche nous permet de nous démarquer de la concurrence. Nous sortons notre épingle du jeu grâce au jardin, à l'originalité de nos projets, et bien sûr à la prise en considération de la gestion de l'eau. »

L'impact environnemental

De l'eau

« Une piscine consomme de l'eau par deux biais », résume Christophe Gonthier. « Lors du remplissage, et ensuite toute l'année par évaporation, à l'usage et lors du traitement de l'eau. » L'eau du premier remplissage est toujours prélevée sur le réseau d'eau potable, car l'eau de baignade est soumise à des normes en matière de santé, et sa composition chimique doit être équilibrée. La piste qui permettrait d'utiliser une eau grise pour le remplissage est complexe, pas encore aboutie. En revanche, il faut tout mettre en œuvre pour limiter la déperdition de l'eau à l'usage. Diverses solutions existent déjà. Couvrir la piscine avec une bâche, un volet roulant ou un abri permet de limiter l'évaporation.

En matière d'entretien, les progrès techniques permettent aujourd'hui de ne pratiquement plus consommer d'eau : il s'agit par exemple de remplacer les filtres à sable par des filtres à cartouche. Ces derniers ne nécessitent pas de rinçage par contre-lavage, et une dizaine de litres suffisent pour un rinçage simple de la cartouche, au lieu de 300 à 500 litres d'eau, selon la taille de la piscine.

Sur des projets de construction, André Bisaccia installe des cuves pour récupérer l'eau de lavage du filtre, la faire décanter, et éventuellement la remettre dans la piscine. Pour ses chantiers de rénovation, il a investi ces deux dernières années dans des cuves de récupération d'eau adaptées. Ces grandes poches souples sont déposées sur le chantier au début des travaux, elles permettent de stocker l'eau de vidange du bassin. Lorsque les travaux sont terminés, la majeure partie de l'eau d'origine est réinjectée dans la piscine. La cuve est repliée, rapportée à l'entreprise, prête pour le chantier suivant. « Un investissement responsable et vertueux, avec du sens », affirme-t-il.

D'autres pistes sont à réfléchir. « Aujourd'hui, explique Christophe Gonthier, le trop-plein d'eau de la piscine est rejeté au réseau d'eaux usées ou infiltré à la parcelle, selon la réglementation de la commune, après traitement du chlore : une solution serait de récupérer l'eau de débordement, puis de la réinjecter dans le bassin lorsqu'il y a besoin, l'été quand l'évaporation est trop importante par exemple ». Cependant, précise-t-il, « cela ne résoudrait que partiellement le problème, car cette eau qui venait en surplus alimentait les sols. Or si on la stocke pour la remettre dans la piscine, cela se fait au détriment du cycle global de l'eau, ce qui limite le côté vertueux ».

Couvrir la piscine limite l'évaporation de l'eau et protège le bassin
© F.Delairon





Projet de jardin et piscine
© Mainaud Création

De l'énergie

Par ailleurs, Christophe Gonthier n'est pas convaincu que l'eau représente l'impact environnemental le plus fort d'une piscine. « Il y a un impact à la construction, mais aussi un impact au fonctionnement, qui n'est pas du tout anodin. Selon les régions, on fait tourner des pompes pendant 4 à 6 mois de l'année pour traiter l'eau. Il est également fréquent de chauffer son bassin, or l'impact de cette consommation est fort. On doit se demander si cela a encore du sens ». Des solutions sont à l'essai sur les opérations de traitement de l'eau. Toutefois, en matière environnementale, « avant de régler un problème, on doit s'assurer de ne pas en créer un autre », rappelle-t-il. « Lorsqu'on installe une pompe à chaleur ou un panneau photovoltaïque pour faire tourner la filtration de la piscine, il ne faut pas oublier que pour cela on a construit une pompe ou un panneau, donc l'impact n'est pas neutre. »

Avant d'installer ce type de matériel, il est préférable de se demander comment réduire sa consommation de filtration, donc d'énergie. Les recherches avancent, des solutions existent, telles que des pompes à débit variable qui adaptent leur fonctionnement à la température de l'air, ou encore la domotique : piloter

le chauffage de sa piscine à distance avec son smartphone peut s'avérer pratique, notamment lorsqu'il s'agit d'une résidence secondaire, en déclenchant par exemple la remontée en température de son bassin uniquement au moment opportun.

Une approche vertueuse

Consommer le moins possible est l'objectif d'André Bisaccia dans chacun de ses projets. Son entreprise construit des piscines depuis 1983. Avec à ce jour un parc de 1400 piscines, le marché de la rénovation prend donc de l'ampleur dans son activité. C'est notamment lors de cette phase de rénovation que ses équipes et lui peuvent rendre plus vertueuses les installations de leurs clients. Ils rénovent le jardin et la piscine avec une approche responsable, en tenant compte des nouvelles normes. Ils installent aussi du matériel plus performant et plus économe. Ils favorisent les matériaux naturels, tels que le bois et la pierre, et les produits locaux. Leur objectif est de donner du sens à leurs projets, tout en visant la pérennité de l'ouvrage.

Sans oublier un rôle important pour tout paysagiste : la pédagogie. Ainsi, à l'image des coachings jardins montrant aux clients comment tailler correctement les végétaux, il propose des coa-



Christophe Gonthier
© F.Berthet-Agence Organik

« Il y a un impact environnemental à la construction, mais aussi un impact au fonctionnement, qui n'est pas du tout anodin... On doit se demander si cela a encore du sens. »

Christophe Gonthier
Vice-président du bureau national de l'Unep,
Co-dirigeant des entreprises Gonthier
Espaces verts et Gonthier Piscines (73)

chings piscine pour leur apprendre à appliquer les bons gestes. « C'est du service, mais c'est primordial, nous devons orienter le client vers le système le plus vertueux ». En phase d'étude d'un nouveau projet, André Bisaccia réfléchit à l'équilibre écologique naturel du site : lorsqu'on construit une piscine ou une terrasse, explique-t-il, on imperméabilise une partie de la propriété. Aujourd'hui, même si les coefficients de biotope par surface ne sont pas encore imposés dans toutes les communes, il applique la méthode à l'ensemble de ses projets. « C'est la volonté de notre entreprise. Nous apportons beaucoup de végétal, nous gardons les arbres quand il y en a. » Il cite le cas d'un chantier sur lequel il a dû remplacer une allée en enrobé existante par un espace paysager. Ce qui a permis de retrouver un coefficient admissible pour réaliser le projet dans sa globalité. « Privilégier les sols perméables et les plantations doit être notre motivation première en tant que paysagistes. »

Une question d'usage

Une piscine pour quel usage ? Pour nager, ou pour se rafraîchir ? La question est primordiale, selon Christophe Gonthier, et la réponse incite à revoir notre façon de penser. Il y a quelques



Poche à eau pour conserver l'eau
© Mainaud Création

Apporter ou conserver du végétal, favoriser les matériaux naturels, consommer le moins possible et installer du matériel économe... mais surtout faire de la pédagogie et impliquer le client dans une démarche responsable.

années, la tendance était aux grandes piscines profondes. Dans la plupart des cas, cela n'a plus de sens aujourd'hui. Pour nager, il faut une piscine de 12 à 15 m de long. « Nous devons peut-être sortir de ce schéma, aller nager dans une piscine collective, et dédier la piscine privée au rafraîchissement dans les zones où c'est nécessaire », suggère-t-il. Dans ce cas, un bassin de 6 ou 7 m de long suffit. Et, pour aller plus loin, il se demande même s'il est encore pertinent de construire une piscine par maison. « Très souvent, nous construisons un bassin pour une famille de 4 personnes qui va l'utiliser principalement le week-end, de temps en temps pendant les congés, parfois le soir aux beaux jours... Ne pourrions-nous pas mutualiser le besoin et envisager de construire une piscine de quartier ? » Une telle configuration implique d'abord de défricher et adapter les aspects réglementaires, mais c'est, selon lui, une piste pour demain.

Du côté des piscines collectives

Les piscines publiques ont l'obligation de renouveler leur eau à raison de 100 litres par usager et par jour. Cette eau est le plus souvent rejetée dans le réseau d'eaux usées. Christian Piel, urbaniste spécialisé en hydrologie urbaine et dirigeant de l'agence Urban Water (75), s'est emparé du sujet.

Son équipe et lui travaillent notamment sur l'utilisation de la ressource en eau de pluie pour améliorer le cadre de vie. Leur objectif est de rafraîchir les villes, en gérant les eaux de pluie dans les espaces verts pour favoriser leur végétalisation et créer des îlots de fraîcheur. Ils se heurtent toutefois à une difficulté : « C'est lorsqu'on a besoin de cette fraîcheur en été que la végétation doit être très fournie et très évapotranspirante. Or c'est à ce moment qu'elle souffre le plus du manque d'eau, parfois même à cause d'arrêtés préfectoraux interdisant l'arrosage des espaces verts ». S'interrogeant sur la nature d'autres eaux facilement accessibles, Christian Piel s'est intéressé aux eaux grises, des eaux disponibles toute l'année, y compris en plein été.

Lors de l'étude d'un projet pour l'Eurométropole de Strasbourg, comprenant la création d'un grand parc vert pour gérer les eaux de pluie, il a relevé qu'une piscine se trouvait à proximité. Cette dernière rejetait environ 100 m³ par jour, d'une eau plutôt propre ! Son équipe et lui ont envisagé de récupérer cette eau afin d'hydrater la végétation. C'est le premier projet de ce type, car la réglementation n'autorise la récupération des eaux de piscine pour alimenter les espaces verts que depuis juillet 2024, dans le cadre du Plan Eau.



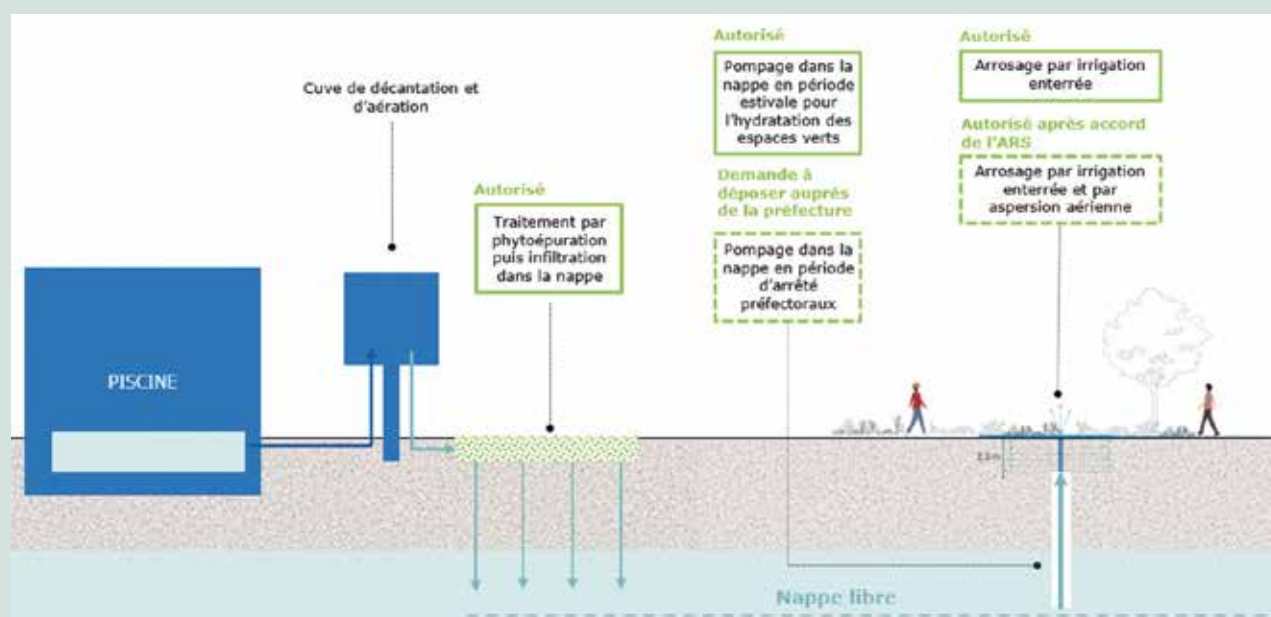
Christian Piel
© Simon Guesdon

Le procédé consiste à récupérer l'eau rejetée, l'infiltrer dans la nappe tout au long de l'année et, l'été, y pomper cette précieuse ressource pour hydrater la végétation. Mais dans ce qui devient un immense réservoir, la qualité de l'eau récupérée doit être proche de celle de la nappe qui l'accueille, afin d'en préserver l'équilibre. L'équipe travaille donc sur un procédé de phytoremédiation, faisant passer l'eau par différentes strates de sable, pour l'amender et la rééquilibrer. « En infiltrant cette eau dans la nappe toute l'année, nous allons pouvoir demander aux pouvoirs publics de nous autoriser à repomper dedans un petit volume en période de stress hydrique », explique Christian Piel.

Cependant, ce procédé ne sera pas réalisable partout, car il exige que la nappe soit accessible. Dans un autre cas de figure, le projet peut être très simple : « Il s'agit de récupérer les eaux de piscine, de les aérer un peu pour que le chlore s'évapore, après quoi on peut arroser avec, sans traitement particulier », résume-t-il. « Dans ce cas, un tout petit château d'eau suffit, puisqu'on a une production tous les jours. Nul besoin de stocker l'eau qui est renouvelée en permanence, il faut juste avoir la quantité nécessaire au besoin en arrosage de la journée, pendant la période la plus sèche. »

→ www.urbanwater.fr

© Urban Water





Un bassin réduit laisse une part belle aux abords végétalisés et pensés pour la détente

© V. Egon

De la création à la rénovation

Comme pour ses confrères, les questions de l'usage de la piscine et du profil des usagers sont essentielles pour Violette Egon. Présidente Unep du département de l'Ardèche, cette dernière dirige l'entreprise JARDINSERVICE (07) depuis 18 ans. Dans les pas de son père, elle entretient et rénove des piscines depuis ses débuts. « L'entretien du jardin alimente les besoins de création. Il en va de même pour les piscines à entretenir, ces dernières faisant le lien avec l'espace planté. » Elle connaît certains jardins depuis très longtemps, et aime particulièrement bâtir la relation avec ses clients sur le long terme. Démarrer par l'entretien permet d'instaurer la confiance, tout en étant très gratifiant pour le jardinier, puisqu'il voit évoluer le jardin sur plusieurs années.

Elle a donc aussi été témoin du changement de la tendance dans le secteur de la piscine. Lors des chantiers de rénovation, les dimensions sont souvent réduites. Il « suffit » de construire dans le bassin existant une piscine plus petite, ou d'en combler le fond. L'économie intervient dès lors sur le nouveau volume créé : moins d'eau, moins de traitements. La reprise du jardin aux abords du bassin avec la plantation de végétaux plus résilients achève de mettre en place la logique vertueuse. Les grandes piscines avec plongeur pour les « sportifs » laissent ainsi la place à d'étroits couloirs de nage ou à des espaces de détente moins profonds.



« L'entretien du jardin alimente les besoins de création. Il en va de même pour les piscines à entretenir, ces dernières faisant le lien avec l'espace planté. »

Violette Egon
Présidente Unep du département de l'Ardèche,
Dirigeante de l'entreprise JARDINSERVICE (07)



Un lagon en résine béton-désactivé
© V Egon

Du confort

Sur ses chantiers de rénovation, Violette Egon commence généralement par remplacer l'échelle existante par un escalier. Il s'agit de faciliter l'accès pour les personnes plus âgées, ou encore pour les parents ayant un enfant dans les bras. Puis les plages et les margelles sont rénovées, la piscine est mise au goût du jour. Côté création, elle réalise des banquettes de plus en plus grandes, et propose des espaces hybrides : un bassin de longueur classique pour nager ou pour que les enfants jouent au ballon, doublé d'un autre avec banquette, un peu sur le côté, pour que les parents soient tranquilles. En tant que paysagiste, Violette Egon joue avec les terrasses, place un massif comme obstacle, crée un coin d'ombre, un escalier, réfléchit même à une banquette immergée qui soit partiellement à l'ombre en fin de journée, avec un arbre ou un parasol placé là...

Dès ses débuts, elle a rapidement favorisé les matériaux d'origine plus naturelle et moins polluants, pour l'eau et la qualité de la baignade, comme pour l'entretien. Sur ses chantiers, les produits anti-algues, ou encore les produits multi-actions sont remplacés par des produits bruts tels que le sel, l'oxygène actif, ou le chlore non stabilisé. Le bois local est privilégié : il n'y a ni composite ni bois exotique dans ses réalisations. Son entreprise évite autant que possible les dalles béton, inutiles selon elle, limitant ainsi l'artificialisation des sols bien avant qu'on en parle. « Nous savons poser sur sable depuis toujours, et nous avons des joints drainants. » Le bois a par ailleurs toute sa place autour d'une piscine en Ardèche car les pierres, même claires, peuvent y être très chaudes en été et brûler la peau. « Il n'y a pas de raison de faire une dalle dessous, et cela apporte du confort sur les zones ensoleillées de la piscine. »

Des végétaux

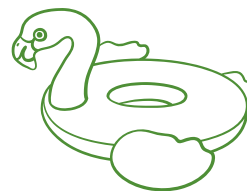
Côté palette végétale, Violette Egon s'oriente vers des végétaux indigènes, « mais pas uniquement des végétaux méditerranéens, car ils ont leurs faiblesses dans ces situations », précise-t-elle. Déjà parce que les végétaux persistants sont souvent les plus salissants. Certains libèrent des tanins et noircissent les terrasses, d'autres perdent leurs feuilles l'été. Or les végétaux perdant leurs feuilles en automne/hiver sont plus adaptés aux alentours de la piscine, puisque celle-ci est alors fermée. Violette Egon évite aussi les conifères, tels que les pins, les cyprès ou les cèdres, car ils produisent de la résine et leurs aiguilles, souvent fines, passent à travers les paniers des skimmers et obstruent les filtres.

En strate arbustive, la plantation de végétaux à petit développement reste privilégiée, tels que des grenadiers, des pistachiers, des filaires ou des pittosporums, qui présentent le moins d'inconvénients. Sans oublier les mûriers, *Morus alba* ou *nigra*, intemporels, emblématiques du sud de la France, plus résistants aux terres asphyxiantes, et se couvrant de grandes feuilles bienvenues en été. Le mûrier présente aussi l'avantage d'être un arbre propre, puisqu'on le coupe en vert et qu'on le taille à blanc, ainsi il ne fructifie pas. Les chantiers de l'entreprise comportent également de plus en plus d'érables, de frênes, des essences qui produisent de la feuille et du volume, pour créer de l'ombre, couper le vent, et rafraîchir l'air par évapotranspiration.

Du naturel

Violette Egon plante autant que possible près de la piscine, et évite ainsi les plages qui en font tout le tour. « Il faut une circulation bien sûr, mais on peut imaginer deux plages sur la moitié de la longueur totale de la piscine, avec une passerelle entre les deux. Sur le reste de l'espace disponible, on végétalise. » Ce faisant, elle donne au bassin un aspect naturel, même s'il s'agit d'une piscine traditionnelle.

Pour des clients qui souhaitent suivre cette tendance avec une piscine un peu différente, elle utilise le ciment naturel prompt de la société Vicat (38). Ce ciment naturellement imperméable s'emploie sans adjuvant. En respectant quelques subtilités techniques, ses seules propriétés répondent aux besoins d'étanchéité. « Nous connaissons tous ce matériau, c'est celui utilisé pour réaliser les rambarde en "faux bois" dans les vieux parcs, ou encore les anciennes citernes d'eau potable. La réalisation de ce type de bassin n'est pas soumise à une garantie décennale, car elle n'est pas normalisée pour les piscines. Toutefois, ce matériau est demandé par les services des monuments historiques pour son aspect imitation pierre, et il peut également être utilisé pour réaliser des barrages ou des réparations de gros ouvrages, autant de preuves de son efficacité. Sa seule particularité est de n'accepter aucune souplesse, il faut donc une maçonnerie impeccable, sans la moindre microfissure », précise Violette Egon, qui délègue rarement cette tâche et préfère réaliser la maçonnerie elle-même.





La FPP, au service des professionnels de la piscine

Le marché de la piscine rassemble environ 4500 entreprises, dont 2100 spécialisées, parmi lesquelles 1600 adhérents à la Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa, axée plus particulièrement sur la piscine familiale. Joëlle Pulinx, déléguée générale de la FPP, précise que dans le domaine de la piscine, cela en fait la 1^{re} fédération en Europe et la 2^e dans le monde. Sa stratégie : promouvoir, professionnaliser, défendre et servir la profession.

La FPP a ainsi développé divers outils, tels que des guides et fiches pratiques, comme autant de conseils et de bons gestes à adopter. Elle rejoint donc la pédagogie mise en place par les entreprises du paysage, par exemple sur le besoin crucial de couvrir les piscines afin de limiter l'évaporation de l'eau et son refroidissement la nuit (donc de limiter le recours au chauffage), en plus de sécuriser le bassin.

Les versions grand public sont en ligne sur le site internet de la fédération, téléchargeables gratuitement. Les versions dédiées aux professionnels sont réservées aux adhérents de la FPP. Un calculateur des usages de l'eau existe également, la version destinée aux professionnels permettant à ces derniers d'indiquer précisément à leurs clients la quantité d'eau que consommera leur piscine. Enfin, la FPP a récemment mis au point un logiciel d'application de la norme environnementale des piscines privées familiales : bientôt un classement de l'efficacité énergétique des piscines, de A à F, concernant l'ensemble du bassin.

D'autres normes européennes spécifiques existent depuis une dizaine d'années sur la piscine domestique, concernant les structures, la circulation et le traitement de l'eau, de même que 4 normes françaises sur les sujets de la sécurité. Ces normes concernent tous les professionnels de la piscine.

Interrogée sur ce qu'elle pressent pour les années à venir, Joëlle Pulinx voit le marché devenir de plus en plus technique. Selon elle, la construction des piscines peut s'essouffler, le parc étant déjà bien équipé, notamment dans le sud du pays. En revanche, « le marché de la rénovation a un potentiel énorme, pour lequel il faudra d'excellents techniciens, ainsi que des contrats de service pour assurer un entretien de qualité optimale ».

→ www.propiscines.fr/tunnel

Le marché de la rénovation se développe ; une opportunité pour les paysagistes.



Le bassin fait partie de la composition paysagère

© V. Egon

La piscine de demain

Ces différents professionnels sont unanimes : « Il faut devenir encore plus pointus techniquement ET administrativement, ne pas vendre n'importe quoi. » Tels sont les mots d'André Bisaccia, convaincu que des solutions existent et que l'activité piscine dans les entreprises du paysage n'est pas menacée. Violette Egon quant à elle peut compter sur un autre facteur, la fréquentation touristique de son territoire : « Avec les étés caniculaires, les piscines sont des équipements pour ainsi dire incontournables parmi les critères des touristes. Et même si le marché de la création est à la baisse, celui de la rénovation est infini. De plus, la taille des piscines se réduit, ce qui laisse plus de place au jardin. De quoi réjouir les paysagistes ! », conclut-elle.

Christophe Gonthier lance une dernière piste de réflexion : « On sait aujourd'hui que les zones les plus favorables à la biodiversité sont les haies, les massifs et les mares. Or, si la vocation d'une piscine est de nous rafraîchir, ne pourrions-nous pas, demain, le faire dans une mare ? », s'interroge-t-il. « Il y aurait toute une étude à mener bien sûr, des contraintes à prendre en compte, des usages à adapter pour garantir l'équilibre de ce milieu particulier. Mais si nous acceptons cela, nous n'aurons plus du tout le même impact ! Nos créations deviendront régénératives, nous créerons des zones dont le niveau de biodiversité sera bien supérieur à celui d'une pelouse classique. » Et là, les entreprises du paysage retrouveront leur cœur de métier.

→ www.gonthier-entreprise.com

→ www.mainaud-creation.com

→ www.jardinservice-ardeche.fr



UNE TÊTE MOTEUR POUR DES APPLICATIONS MULTIPLES

LE MULTI-OUTILS LE PLUS ABOUTI, CONÇU POUR ACCOMPLIR TOUTES LES TÂCHES MÊME LES PLUS ARDUES

Révolutionnez votre travail avec cette nouvelle tête moteur Multi-Outils Pro X. Elle fait partie du système EGO qui rivalise avec l'essence. Ce nouvel outil permet d'effectuer toutes les tâches d'entretien des jardins et espaces verts. L'arbre en fibre de carbone offre une durabilité maximale. La puissance, sans égale, de sa batterie lui permet de travailler plus longtemps et avec les 14 outils raccordables il est le plus polyvalent.

Marque distribuée par:
 **ISEKI**
FRANCE
www.iseki.fr



SCANNEZ LE QR CODE POUR EN SAVOIR PLUS OU
RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE REVendeur LE PLUS PROCHE.
Visitez le site www.egopowerplus.fr pour le trouver.

EGO
PRO 

L'arboricompostage, par Phytopolis

La solution de végétalisation hors-sol de Phytopolis a de quoi faire des émules. Son objectif : mettre le végétal au service de l'humain partout où cela est possible, et surtout... là où cela paraît impossible !

Par Cathy Reulier



Projet
d'aménagement
avec ombrière

Primé lors du concours Végépolys Valley fin 2024 et récompensé début 2025 d'un Responsible Business Education Award décerné par le prestigieux *Financial Times*, le mobilier développé par Phytopolis a fait ses premiers pas avec succès. Un produit 100 % français, vertueux dans son approche et fondé sur des valeurs de circularité, ne serait-ce que par son principe même : la plante pousse grâce au compostage des biodéchets issus d'apports volontaires. La jeune start-up ambitionne aujourd'hui de se diversifier, dans le but de verdier un maximum d'espaces publics et privés a priori hostiles au végétal.

À l'origine, une frustration

Victor Magaud, 24 ans, vient d'achever ses études à l'ESSEC Business School, située à Cergy (95). La précision géographique a son importance. En effet, le jeune homme a grandi à Clermont-Ferrand, dans une région très verte, avant de poursuivre son cursus scolaire à Lyon. Et puis Cergy : « Pour le dire vulgairement, c'est un parking au milieu des champs, une ville à étages, construite sur une dalle. » Immédiatement, Victor Magaud ressent un malaise. Pourquoi n'y a-t-il pas de plantes ? « Question naïve pour moi qui n'avais, à ce moment-là, aucune compétence en végétal », précise-t-il.

Un jour de mars 2023, il tombe sur un abricotier dont la vue le réjouit autant sur le plan esthétique que financier. Étudiant boursier, il revient avec un panier faire une petite cueillette, rencontre à cette occasion une vieille dame ayant eu la même idée, et réalise combien le fruitier, en plus d'être beau et nourricier, favorise la cohésion sociale (entre autres bénéfiques).

Une fois documenté, il mesure le coût, la complexité et parfois l'impossibilité de végétaliser en pleine terre, du fait des multiples infrastructures souterraines en ville. Quant au hors-sol traditionnel, gourmand en eau, il en comprend aussi les limites, la plante absorbant rapidement ce qui se trouve dans son substrat. Planter et renouveler des annuelles coûte cher : certaines communes, copropriétés ou entreprises désireuses de végétaliser leurs espaces bétonnés ne peuvent pas se le permettre, ou de façon limitée.

L'idée centrale de Phytopolis : associer directement le compost et la plante.

Réinventer la structure hors-sol

À la même période, il est beaucoup question de la loi AGECE^[1] obligeant les collectivités à fournir aux populations des solutions de revalorisation des biodéchets, loi qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024^[2]. Moins de 10 % des collectivités étaient alors équipées. C'est là qu'éclot l'idée centrale de Phytopolis : associer directement le compost et la plante. En juin 2023 démarre une période de tests faits d'échecs et de succès. « J'ai rapidement constaté que planter dans le compost était fatal à la plante, il fallait séparer les deux. » Et là, ça marche ! Le premier prototype de l'arboricomposteur est né.

Le dispositif, essentiellement en bois, se divise en deux bacs : un compartiment central pour la plante, qui contient de la terre et des vers ; et un compartiment extérieur doublé d'une bâche pour l'étanchéité, muni d'une trappe que l'utilisateur peut ouvrir pour y déposer ses biodéchets. Entre les deux bacs, des trous.



« Dans notre système, le biodéchet n'est pas la fin, mais le moyen qui lui permet de fonctionner. De la même façon qu'on n'achète pas une voiture dans le but ultime d'y mettre de l'essence, l'arboricomposteur est utilisé avant tout pour végétaliser les espaces. Le biodéchet est son carburant. »

Victor Magaud
Directeur de Phytopolis

Ainsi les biodéchets, en se décomposant, fournissent à la plante les minéraux et l'eau dont elle a besoin pour sa croissance par l'intermédiaire des vers et micro-organismes. Résultat : on obtient hors-sol des plantes de même qualité qu'en pleine terre, un test visuel auprès d'un panel en atteste (voir photo ci-contre). « Dans notre système, le biodéchet n'est pas la fin, mais le moyen qui lui permet de fonctionner. De la même façon qu'on n'achète pas une voiture dans le but ultime d'y mettre de l'essence, l'arboricomposteur est utilisé avant tout pour végétaliser les espaces. Le biodéchet est son carburant. »

[1] Loi AGECE : Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire.

[2] Selon l'ADEME, les déchets organiques constituent 30 % des ordures ménagères, soit environ 85 kg par Français chaque année, dont 30 kg de gaspillage alimentaire.



Des premiers pas prometteurs

Le fondateur établit son siège social dans une commune de 800 habitants, à Saint-Laurent-de-Cognac, en Charente. Au départ, il fait appel à une mécène, Constance Servantie, qui finance le premier prototype en échange d'un pourcentage de l'entreprise. « Ce prototype, installé à l'école de la Chignolle, à Champniers (16), n'était pas très beau, mais les enfants se sont attachés à leur pommier. J'ai eu le plaisir de recevoir un merci de la part de la maîtresse : les élèves avaient fait une tarte Tatin avec leurs pommes. Première victoire d'autant plus savoureuse que ledit pommier avait été planté dans les pires conditions : au mois d'août au cours d'un été caniculaire, suivi d'un hiver ultra rigoureux. Or l'arbre a produit 7 kilos de pommes sur sa première année de transplantation ! Après un an et demi de tests concluants, la ville de Champniers nous a confié le projet de végétaliser intégralement cette école. »

Victor Magaud s'est depuis associé avec Christophe Labey, étudiant en école de commerce qui l'accompagne sur les enjeux de communication, et Louis-Marie Boca, aujourd'hui chargé de mission dans une Direction M&A et Stratégie, en charge des questions financières et des enjeux de processisation chez Phytopolis. Le fondateur, lui, se concentre sur la relation avec les clients, la vente, et toute la partie créative. Formé en autodidacte aux métiers du design et d'architecture d'intérieur, c'est lui qui réalise les modélisations 3D et construit les projets.

À l'écoute des freins et des besoins

« Nous avons connu énormément d'échecs jusqu'à ce que cela fonctionne. Le principe est facile à comprendre mais il repose sur la science, la biologie. Et sur l'appropriation par le public, apporteur volontaire des biodéchets, un défi qui nous a contraints à l'autocritique permanente jusqu'à aboutir à l'utilisation optimale du mobilier. » Victor Magaud estime que si un consommateur utilise mal un objet ou un lieu, alors c'est de la faute du concepteur ! « Il a fallu se poser les bonnes questions. Pourquoi les citoyens ne recyclent-ils pas plus leurs biodéchets ? Parce que qu'ils n'ont pas le temps, parce que les bacs municipaux sont loin de chez eux, pas sur leur trajet, parce qu'il y a des mouches, des rats, parce que ça sent mauvais... Pourquoi des dirigeants ne végétalisent-ils pas plus leurs bureaux ? Parce qu'il faut arroser, parce que ça coûte cher ou qu'avec les solutions testées, les plantes finissent par être faméliques. Une fois tous ces freins pris en compte, il était temps de concevoir des projets qui s'adaptent aux habitudes de la population et à leurs besoins. »

Un produit adaptable à l'infini

Arrive la phase de diversification avec de nouveaux meubles, de toutes tailles et pour tous les usages. L'arboricomposteur classique de Phytopolis permet d'obtenir, à maturité, un arbre mesurant entre 4,5 et 5 m de haut. Celui-ci peut être équipé de banc ou associé à des « bancomposteurs », dont l'assise sert de bac d'apport quand le dossier intègre la plante et son substrat. La solution peut prendre la forme d'un potager-composteur à installer sur un toit, une terrasse. Elle peut être utilisée en ornement de devanture de magasins, en ombrière, ou composer un jardin thérapeutique.

À ce jour, un projet d'implantation de plusieurs arboricomposteurs a été imaginé pour les zones de stationnement et de parking d'un aéroport parisien, un autre pour un parking d'hypermarché dans les Yvelines. Plus ambitieux, le siège d'une multinationale envisage l'aménagement d'un espace de repos arboré sur une terrasse à 20 mètres du sol. « Sur ce projet, le gazon est faux afin de créer une ambiance végétale, mais toutes les plantes de l'infrastructure sont bien réelles, il y a des grimpances, des vivaces, des fruitiers, le tout alimenté par biodéchets. »

Pour le fondateur, « le top du sur-mesure » est un site d'arboricompostage en cours de design pour une métropole du sud de la France. « Son cahier des charges était simple : rendre le compostage sexy tout en apportant de la fraîcheur sur l'une des places de la ville particulièrement minérale. D'où l'idée d'une structure en dôme sur laquelle on fera pousser des grimpances, grâce aux biodéchets que la population viendra déposer. » Et comme le principe fonctionne en intérieur, un projet devrait également voir le jour dans un grand centre commercial des Hauts-de-Seine.



Arboricomposteur en intérieur dans les bureaux de Design Park, le jour de l'installation



Avant après, projet de végétalisation de l'école

Circularité et résilience

Phytopolis travaille exclusivement avec du bois français, du douglas certifié PEFC, coupé et assemblé en France. Les plantes et les vers sont français. Toutes les structures sont autonomisables d'un point de vue hydrique : il est possible de cacher des récupérateurs d'eau dans les bacs, connectés aux gouttières voisines, d'intégrer des oyas pour garantir une autonomie en eau via les eaux de pluie collectées. Le système est par essence autonome en termes de nutriments, sans besoin d'engrais.

La circularité poussée à son paroxysme, c'est ce projet en cours avec un centre commercial confronté à la fois à des problèmes de gestion des biodéchets et... de soulagement des besoins naturels au niveau de l'entrée du magasin ! Phytopolis a ainsi conçu un ensemble de toilettes sèches reposant uniquement sur l'arboricompostage. Si un système de filtration a été incorporé pour filtrer les polluants uriques, les urines alimentent toutefois les plantes en eau et en azote. Le dispositif pour se nettoyer les mains n'est pas connecté aux égouts : l'eau collectée alimente elle aussi les plantes (le savon sélectionné étant respectueux des plantes). Enfin, le trop-plein vient se déposer dans de la paille qui l'absorbe, matière organique qui se décompose à son tour.

Des signalétiques sur mesure

Conscients des freins éventuels des usagers, Victor Magaud a développé une solution étanche, sans nuisance d'odeur, qui n'attire ni les rats ni les mouches. Il admet que le fonctionnement optimal repose sur le respect des règles : comme pour les bacs de compostage traditionnels, certains déchets sont interdits : produits de la mer, viandes, produits laitiers, huiles, graisses, cannettes et plastiques. Les produits d'origine animale déshydratés et hygiénisés sont cependant acceptés. En cas d'apparition des nuisances précitées, Phytopolis s'engage contractuellement à intervenir sur place pour résoudre le problème.



Projet de végétalisation de parking

La compréhension étant la condition *sine qua non* de l'adoption, une signalétique est intégrée au mobilier. Celle-ci donne à la fois des informations sur les essences plantées dans le bac et sur les bonnes pratiques en termes d'apport de biodéchets. Elle est adaptée en fonction du public ciblé. L'expérience montre que les usagers sont respectueux.

« Nous avons réalisé des tests in situ, installé un arboricompositeur sur un marché de Noël, avec 40 000 personnes sur site en un mois, un autre au sein d'un festival. Il n'y a eu aucun excès, aucun mauvais usage. Moins d'1 % des déchets reçus n'avaient rien à faire là. » Le problème des mégots a été solutionné par l'ajout de cendriers.

Point à date et prochaines étapes

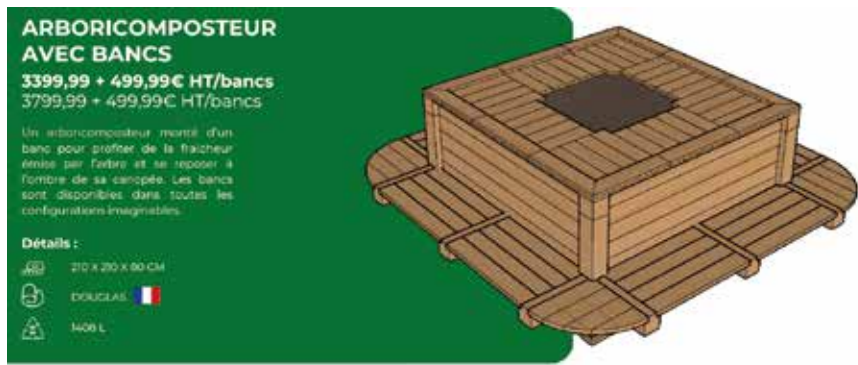
« En tant que jeune start-up, nous sommes encore très dépendants du contexte économique. En septembre dernier, la valorisation de nos projets s'élevait à 500 000 euros. La censure du gouvernement Barnier et les atermoiements sur le vote du budget nous en ont fait perdre plus de la moitié », déplore Victor Magaud. Si beaucoup de projets sont reportés, quatre sont déjà installés et fonctionnels : deux en Charente, un dans le Puy-de-Dôme et un autre dans un jardin privé, « avec d'excellents retours ». Pas loin de 80 projets ont été amorcés, dont une trentaine sont au stade de l'étude de faisabilité ou des plans.

Sur le plan de la R&D, une étude d'un an a été lancée fin avril avec ASTREDHOR, pour démontrer de manière scientifique, avec le soutien et la méthodologie d'un cabinet indépendant, que la solution Phytopolis est efficace, « quand bien même nous ne sommes pas maîtres-compositeurs de métier ».

Côté débouchés, la start-up travaille actuellement à l'ouverture du marché des particuliers, et toujours les entreprises : centres commerciaux, zones de bureaux, terminaux d'aéroports, gares, tous lieux comprenant des zones bétonnées et non végétalisables jusqu'alors. « Nous ciblons aussi les EHPAD ayant un projet de jardins thérapeutiques et des politiques RSE sérieuses. Sans oublier les restaurants, dont l'intérêt est à la fois de faire des économies massives en termes de gestion des biodéchets, de l'ordre de 8 000 ou 9 000 euros par an, et de proposer une terrasse végétalisée, un atout qui induit en moyenne une hausse de fréquentation de 80 % . »



Gamme d'intérieur, ici dans une galerie commerciale



**ARBORICOMPOSTEUR
AVEC BANCS**

3399,99 + 499,99€ HT/bancs
3799,99 + 499,99€ HT/bancs

Un arboricomposteur muni d'un banc pour profiter de la fraîcheur émise par l'arbre et se reposer à l'ombre de sa canopée. Les bancs sont disponibles dans toutes les configurations imaginables.

Détails :

-  210 x 20 x 80 CM
-  EXOUCLAS, 
-  1400 L



Phytopolis propose aujourd'hui aux paysagistes et architectes des meubles « catalogue » directement intégrables aux projets mais, en tant que concepteurs, l'idée est de développer le sur-mesure.

L'intérêt pour les entreprises du paysage

Phytopolis propose aujourd'hui aux paysagistes et architectes des meubles « catalogue » directement intégrables aux projets mais, en tant que concepteurs, l'idée est de développer le sur-mesure. Par ailleurs, la start-up met actuellement en place une politique de « B to B to B » ou « B to B to C » reposant également sur les architectes et les paysagistes. « Selon un principe d'apporteur d'affaires, si un intermédiaire "vend" pour nous un meuble au catalogue, nous lui reversons 13 % du montant de la vente hors taxe. Si l'on parle d'une conception sur mesure avec modélisation 3D et/ou accompagnement de projet, le pourcentage est à discuter au cas par cas. C'est un levier pour nous faire connaître des acteurs du milieu. Nous considérons également que mieux l'écosystème du paysage se portera, plus nous parviendrons à nous développer. »

Grâce à Phytopolis, Victor Magaud veut pouvoir améliorer la santé des gens, voire les rendre plus heureux, initier certaines populations à des plantes qu'elles n'ont jamais vues, améliorer le cadre de travail, la qualité de l'air, réduire la quantité de déchets produits... Son message auprès des entrepreneurs du paysage : « N'hésitez pas à faire appel à Phytopolis. Nous serons ravis de collaborer ! »

Les photos et modélisations 3D de cet article ont été fournies par Phytopolis.

→ www.phytopolis.fr



Projet de développement pour rendre le compostage sexy

L'INNOVATION

AU CŒUR DE NOS MÉTIERS



ET-LANDER
véhicule électrique
multi-fonctions



DUNKY
brouette électrique



BAHIA M2EL
tondeuse autoportée
électrique

Nous avons à cœur de développer **des solutions propres & innovantes** pour l'entretien de vos espaces verts.



DÉMO GRATUITE
SUR DEMANDE
WWW.ETESIA.FR

ETESIA
Performant par nature



AVIS DE PRO

par Violette Tournilhac



Pierre Viricel

du lien 100 % paysage

**De la pépinière à l'entreprise de paysage,
en passant par un poste d'agent en service espaces verts,
Pierre Viricel connaît bien le spectre de la filière paysage.
Retour sur un parcours riche et sur son engagement à l'Unep.**

Comment est née votre passion pour le paysage ?

Pierre Viricel : Je suis fils d'agriculteur, j'ai grandi dans une petite ferme des Monts du Lyonnais. Aussi, j'aidais souvent mes grands-parents dans leur potager, qui cultivaient de nombreux légumes, fruits et fleurs. La ferme n'était pas assez grande pour que je puisse, en grandissant, travailler avec eux. La conseillère d'orientation m'a donc proposé un métier en lien, celui de paysagiste.

Quelles formations avez-vous suivies ?

PV : En 1987, j'ai intégré le lycée horticole de Dardilly. Après mon BTA JEV (brevet de technicien agricole en jardins espaces verts), j'ai effectué un BTS « pépinière et entreprise de jardin » en alternance aux pépinières Du Buyet (42). Aujourd'hui, ce sont les enfants de mon maître d'apprentissage qui ont pris la suite et comme je suis resté en très bons termes avec eux, ils fournissent mon employeur actuel en plantes couvre-sol. À la suite de cette première expérience, j'ai travaillé un an pour Chanavat, une entreprise spécialisée dans la création et l'entretien de jardins sur terrasse, en région lyonnaise.

J'ai poursuivi en réalisant un certificat de spécialisation en technique commerciale et gestion d'entreprise de paysage à la maison familiale de Bully. J'étais alors en alternance chez Green Style, auprès de Daniel Lachana. Après quoi j'ai passé deux ans à entretenir les espaces extérieurs du lycée horticole de Dardilly, et ce à la place de mon service militaire, en tant qu'objecteur de conscience.

Aménagement d'une cour intérieure pour l'entreprise
© Paysages 2000



Racontez-nous les débuts de votre carrière...

PV : J'ai d'abord travaillé durant quatre ans pour la pépinière Rey à Morancé, dans le Beaujolais. Cela m'a permis d'acquérir de solides connaissances en botanique. En 1997, j'ai appris que la mairie de Chagny, en Saône-et-Loire, cherchait quelqu'un pour créer un service espaces verts. Le fleurissement était l'un des objectifs de la mairie. Pour me former, j'ai rejoint le jury départemental de fleurissement. Et j'y suis toujours, comme membre honoraire ! Cinq années plus tard, la Ville de Chagny obtenait sa première fleur.

J'ai conservé des liens avec l'entreprise de paysage Duc et Préneuf, qui avait réalisé plusieurs aménagements sur la commune à cette époque. C'est l'une de mes philosophies de vie : je garde contact avec toutes les personnes avec lesquelles le courant passe. C'est d'ailleurs de cette manière qu'en 2007 je suis rentré chez Tarvel.

Vous avez alors quitté la collectivité pour diriger une entreprise de paysage

PV : Après dix ans passés en mairie de Chagny, un camarade de mon CS commercial me parle du départ à la retraite de François Bonnier, dirigeant d'une entreprise de paysage bourguignonne récemment rachetée par Tarvel. Après quatre mois de transition, me voilà directeur d'agence en Bourgogne. D'abord basés à Chalon, nous avons ensuite ouvert une agence à Mâcon, puis à Dijon et Besançon.

Parlez-nous de votre engagement à l'Unep

PV : Il date de cette époque-là. J'ai rapidement fait partie de la Commission régionale emploi et formation. Je souhaitais, et je souhaite toujours, promouvoir la formation par l'alternance, dont j'ai moi-même plusieurs fois bénéficié.

Mon objectif principal est de créer des liens forts et solidaires entre les centres de formation et les entreprises. Je crois vraiment que la clé est de rapprocher ces deux mondes. À l'automne dernier, je suis allé au Congrès national d'Hortis : ce fut l'occasion de discuter avec de nombreux responsables de collectivités, et de leur faire comprendre l'intérêt d'accueillir des jeunes en formation. Il en va de l'avenir de notre métier.

Aussi, je le dis souvent aux étudiants auprès desquels j'interviens : vous construisez votre réseau dès vos premières expériences professionnelles. C'est en cela que l'alternance et les stages sont si importants. On tisse des liens avec des professionnels qui peuvent durer toute une carrière ! Et j'en suis la preuve vivante.

Par ailleurs, je milite pour développer les certificats de spécialisation et autres formations courtes. Et aussi encourager les concours, comme celui de reconnaissance des végétaux ou encore les WorldSkills, qui sont de magnifiques opportunités pour valoriser et faire connaître notre métier.



L'équipe de Paysages 2000 en juillet 2024



L'entreprise travaille de la conception à la réalisation auprès des particuliers, entreprises et collectivités

C'est donc par la magie du réseau que vous travaillez aujourd'hui chez Paysages 2000

PV : Exactement. Au cours des années 2010, Tarvel a progressivement été racheté par Segex, puis est devenu Terideal en 2019. De mon côté, je souhaitais intégrer une entreprise familiale. C'est là que ma route a croisé celle de Luc Mugnier, rencontré à l'Unep en 2010. Nous avons déjà réalisé ensemble trois marchés en groupement. Depuis deux ans, il cherchait à recruter pour développer son entreprise basée en Bourgogne : Paysages 2000, déjà riche de 10 collaborateurs. J'ai décidé de rejoindre l'aventure.

Aujourd'hui, nous sommes 40 collaborateurs. Nous avons 7 équipes de création, 4 d'entretien ainsi qu'une de renfort, 2 bergers à temps plein et 2 personnes en hydroseeding, également à plein temps. Mais aussi 6 apprentis aux profils variés : bac pro, BTS, CS en construction paysagère, ou encore en Bachelor. Nous avons deux sites, l'un à Varennes-le-Grand, où travaillent 30 personnes, et l'autre plus récent, à Bantanges, qui emploie 8 personnes. Luc Mugnier est dirigeant, et je suis pour ma part cadre associé sur l'agence de Bantanges.

Pour la petite histoire, l'activité hydroseeding est elle aussi née d'une rencontre : en 2020, nous avons racheté le matériel d'une entreprise de semis hydrauliques en liquidation. Le responsable a également intégré nos équipes.

Quelles missions réalisez-vous ?

PV : Nos clients sont à 40 % des particuliers, 30 % des collectivités, et 30 % des entreprises, dont beaucoup de restaurants. Luc Mugnier a même récemment ouvert son propre restaurant avec deux associés, près de Chalon-sur-Saône ! Nous travaillons actuellement avec le Moulin de Martorey, un restaurant doublement étoilé, dont l'entretien des extérieurs sera bientôt assuré par un âne, 5 moutons, 6 oies, auxquels s'ajoutera un cochon pour manger les restes de cuisine.

Je peux dire que je prends énormément de plaisir à travailler dans cette entreprise : j'y ressens une vraie liberté. Avec Luc, nous nous entendons très bien. Chacun de nous s'est construit un réseau dense de partenaires, que nous mettons au service de l'entreprise. De plus, nous aimons créer des relations conviviales pour renforcer le lien de confiance, comme boire le café entre collaborateurs tous les matins avant de commencer la journée.



À votre avis, quel est l'avenir de la profession ?

PV : L'avenir de notre métier est avant tout lié au jardin utile : un jardin qui va produire de l'eau, de l'ombre, de l'alimentaire ou encore du lien social. Nous avons besoin de retrouver une corrélation avec l'ensemble du monde vivant, végétal, animal et humain. Ce qui implique, pour les paysagistes, l'installation de fruitiers, de potagers, mais aussi de nouveaux services comme l'entretien par écopâturage. J'ai contribué à monter cette activité chez Paysages 2000. Les circonstances de cette diversification sont d'ailleurs amusantes : avec Luc, nous sommes arrivés en rendez-vous chez le directeur d'un magasin Leclerc souhaitant entretenir 1,5 ha d'espaces extérieurs... Et nous sommes ressortis avec un contrat de gestion en écopâturage, sans posséder alors un seul mouton ! Une semaine plus tard, nous parquions 9 moutons sur site, débarqués d'une bétailière fraîchement acquise.

Quel est l'intérêt de pratiquer l'écopâturage pour une entreprise de paysage ?

PV : L'écopâturage offre de grands atouts, déjà en termes d'image, pour nous comme pour le client. Le fait d'installer des animaux sur un site, privé ou public, crée une animation et sensibilise aux enjeux écologiques. Actuellement, nous avons 300 moutons, dont 60 naissances en 2025.

L'écopâturage permet l'entretien de sites complexes, comme un ancien centre d'enfouissement de déchets ménagers où les animaux ayant pâture ne peuvent plus être destinés à la consommation humaine, ou un site de panneaux solaires. Nous travaillons ainsi pour le département de Saône-et-Loire, plusieurs agglomérations, de grosses usines ou encore des centres hospitaliers et des EHPAD. L'avenir de la profession, c'est avant tout de s'ouvrir aux opportunités !

Pierre Viricel

www.linkedin.com/in/pierre-viricel-724233108

pierreviricel@paysages2000.com

→ www.paysages2000.fr

Toutes les photos de cet article ont été fournies par l'entreprise PAYSAGES 2000



“

PLOTS RÉGLABLES POUR TOUS TYPES DE TERRASSES



Profitez de votre terrasse Buzon® cet été!

Réaliser une terrasse de manière conventionnelle n'est pas toujours chose aisée. Dilatation des joints, difficulté pour évacuer les eaux, maîtrise des pentes... Toutes ces problématiques compromettent fortement la pérennité de la terrasse. C'est dans ce contexte que la pose sur plots s'est très vite imposée, répondant à toutes les contraintes rencontrées sur les chantiers.

Préparez-vous à profiter pleinement de vos espaces extérieurs avec Buzon, votre partenaire de confiance pour des terrasses durables et esthétiques.



- ✓ Plots réglables de 12 à 955 mm
- ✓ Maîtrise et création de pente jusqu'à 5%
- ✓ Stabilité élevée grâce à une large tête de plot

- ✓ Solution écoresponsable
- ✓ Large gamme d'accessoires pour les finitions de la terrasse





La gestion de l'arbre ornemental

De la plantation aux soins qu'il convient de prodiguer à un vénérable sujet de 800 ans, l'éventail des connaissances et des techniques nécessaires est immense. Mais face aux arbres, il faut avant tout savoir observer, pour connaître et comprendre avant d'agir.



L'observation de l'arbre est primordiale pour comprendre son histoire, analyser sa vitalité et adapter l'intervention humaine
© iStock

Emmanuel Gasdon est arboriste et arboriculteur depuis plus de 30 ans. L'arbre a tenu une place importante dans sa vie, dès son enfance. Plus tard, il s'oriente vers les travaux de paysage dans le cadre d'un BEPA. Lors d'une initiation à l'élagage forestier, il va à la rencontre des élagueurs du jardin des plantes voisin. Là, « c'est la révélation ». Il suit alors une formation, travaille pendant 20 ans en tant que salarié avant de s'installer à son compte. Il exerce en tant qu'indépendant depuis une dizaine d'années, s'appuyant notamment sur les travaux et l'expertise du biologiste et phytopathologiste américain Alex L. Shigo (1930-2006), souvent présenté comme le père de l'arboriculture moderne.

Son entreprise, « Sol En Cimes Arboristes », installée à Heugleville-sur-Scie (76), œuvre dans les domaines de l'expertise, du conseil et de la mise en pratique en arboriculture ornementale. « Il s'agit de comprendre le pourquoi, le comment et surtout l'opportunité d'une taille », résume-t-il.

◀ Un élagueur doit savoir réaliser une analyse de sol et travailler sur tout ce qui vit au sein de l'arbre : les dendromicrohabitats
© iStock



Lever les yeux pour observer, avant de les baisser pour étudier le sol
© iStock

Une nouvelle relation aux arbres

Au fil du temps, les méthodologies de taille ont évolué. L'expérience, le recul et surtout la recherche ont permis de mieux comprendre la physiologie des arbres. « Dans les années 1990, affirme Emmanuel Gasdon, on coupait les branches en respectant les angles de coupe et les proportions, bien sûr, mais avec seulement quelques notions de biologie. Aujourd'hui, nous travaillons autrement. Lorsqu'on se forme régulièrement, la vision change obligatoirement. Acquérir de nouvelles connaissances est un réflexe à avoir. »

Un élagueur doit désormais savoir réaliser une analyse de sol et travailler sur tout ce qui vit au sein de l'arbre, les dendromicrohabitats. Dans une certaine mesure, il doit aussi être écologue. Être capable surtout d'évaluer la vitalité des arbres, car selon la lecture qu'il en fera lorsqu'il se trouvera face à eux, les pratiques seront différentes. « Quand la tête d'un arbre est pleine de bois mort, il ne suffit pas de retirer ce bois mort si on n'a pas compris pourquoi l'arbre en produit ! »



Un élagueur doit désormais savoir réaliser une analyse de sol et travailler sur tout ce qui vit au sein de l'arbre, les dendromicrohabitats.

La démarche

Lorsqu'il se déplace chez un nouveau client, Emmanuel Gasdon commence par bien l'écouter, pour comprendre précisément sa demande. « C'est primordial, car il y a souvent un facteur psychologique important derrière la démarche. » Il peut s'agir d'un arbre très sain, sur lequel rien ne justifie une intervention aux yeux de l'expert, mais qui alimente la crainte d'une chute, ou d'une rupture, dans l'esprit du client. Dans ce cas, il s'agit d'expliquer qu'il n'y a rien à faire au niveau de l'arbre, mais qu'il convient peut-être plutôt d'apporter des soins aux alentours.

« L'objectif premier, c'est l'arbre, le vivant, autant que possible », rappelle Emmanuel Gasdon. Il pose un premier diagnostic, qui sera affiné ensuite en fonction de ce qu'il voit ou entend, afin de développer le panel de solutions. Arrive la seconde étape : « Une fois qu'on a levé les yeux pour constater par exemple que la tête de l'arbre est pleine de bois mort, il faut les baisser au sol, précise Emmanuel Gasdon. Les dessèchements sont en effet très souvent produits par une asphyxie du sol. » L'essentiel du travail ne sera alors pas réalisé sur l'arbre, il va plutôt consister à rapporter de l'oxygène et du vivant dans le sol pour favoriser le système racinaire.

L'observation, un acte de gestion en soi

Au sein d'un peuplement d'arbres, comment repérer les plus aptes à faire face à un stress ? Comment distinguer précocement le caractère réversible ou non d'un dépérissement ? Pour répondre à ces questions, et à bien d'autres, Emmanuel Gasdon applique une méthode de diagnostic visuel de la vitalité des arbres, mise au point en 2010 par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) et appelée ARCHI. Cette approche pratique, basée sur l'observation de l'architecture aérienne des arbres, s'adresse aux forestiers, mais aussi aux arboristes, aux consultants, aux écologues, aux enseignants et chercheurs, et bien sûr aux paysagistes. Elle permet de reconnaître le stade de développement d'un végétal et de diagnostiquer son état physiologique avant d'intervenir. « Cela change complètement notre relation à l'arbre. »



« La méthode ARCHI, méthode de diagnostic visuel de la vitalité des arbres, mise au point par le Centre National de la Propriété Forestière, change complètement notre relation à l'arbre. »

Emmanuel Gasdon,
dirigeant de "Sol En Cimes Arboristes"



La méthode ARCHI invite à accepter qu'un arbre n'ait pas toujours l'aspect d'un arbre. Elle oblige à prendre en considération le temps long du cycle de l'arbre, donc à savoir attendre, observer, planifier et adapter les interventions à son état physiologique. Elle permet enfin de nuancer certains jugements hâtifs et pessimistes en évaluant la capacité de résilience d'un sujet stressé.

Les vétérans

Lors d'une formation sur la gestion des très vieux arbres, appelés les « vétérans », Emmanuel Gasdon a découvert un chêne remarquable, dans un petit village breton. D'autant plus remarquable que sa présence sur des photos datant du début des années 1900 atteste qu'il s'agissait déjà d'un vieux sujet à l'époque. « C'est typiquement le genre d'arbre qu'il aurait fallu étudier avec la méthode ARCHI, pour pouvoir lire son histoire en examinant les photos, et ainsi déterminer s'il était capable de se restructurer tout seul ou non. » Comme on ne connaissait pas encore cette méthode, les propriétaires ont laissé l'arbre tel quel. « Il a dû subir un stress énorme pendant un moment. Au fil du temps, il s'est reconstitué complètement, en passant par différentes phases, sans aucune intervention entre 1917 et 2017, mise à part une petite opération sur du gros bois mort. »

Le chêne de Kerverne à différentes époques.
De haut en bas : avant 1939, en 2013 et en 2021.
© Yannick Morhan



Nous devons accepter toutes les phases du cycle de l'arbre ; un arbre avec des champignons est un symptôme "normal" du cycle de sa vie.

© iStock

Un domaine requérant de la pédagogie

Les professionnels tels que lui, évoluant à la frontière entre l'expertise et l'intervention, ne sont pas nombreux. Essentiellement sollicité par des particuliers et des petites collectivités telles que des villages, Emmanuel Gasdon travaille également en collaboration avec des entreprises du paysage. Mais il se heurte souvent à une grande méconnaissance en matière de soins aux arbres, et affirme qu'un travail de pédagogie doit être fait en permanence. Les entreprises du paysage viennent avec leurs idées, il apporte son regard. « Il faut beaucoup d'écoute des deux côtés. »

Il s'est parfois trouvé face à des demandes de clients inconcevables d'un point de vue déontologique. « Le client doit comprendre que certaines choses ne sont vraiment pas souhaitables. Sur des essences qui supportent particulièrement mal la taille, tels que les bouleaux, par exemple, il faut être minimaliste sinon plus on va intervenir, pire ce sera. »

Par ailleurs, l'arboriste constate encore souvent que, dans le milieu professionnel, « le nerf de la guerre reste l'argent ». Trop nombreux sont ceux qui, dans une logique purement économique, opèrent des tailles drastiques, réalisent intervention sur intervention malgré des formations aujourd'hui très claires sur le sujet. « On aboutit au dépérissement de l'arbre, qu'il faut alors évacuer et remplacer par un autre... Ces excès sont le fruit d'une pression économique phénoménale qui aboutit à des pratiques contraires au bon sens, où seule compte la satisfaction du commanditaire du chantier. »

Du côté des villes

Encore peu de villes ont un service dédié à la gestion des arbres. Seules quelques « pilotes » comme Bordeaux, Pau, Lyon ou encore Villeneuve d'Ascq sont à la pointe. « Ailleurs, c'est compliqué, on abat encore à tour de bras », regrette Emmanuel Gasdon. Les services espaces verts ou environnement sont très souvent freinés par des politiques de ville mal orientées en la matière ou par des moyens insuffisants. « La compétence est bien présente dans les collectivités, mais elle est mise au service de visions trop court-termistes, alors que la gestion de l'arbre est au contraire régie par le temps long. » La question de la temporalité est en effet primordiale : « Quels que soient le milieu et le contexte, si on plante un arbre, ou si l'on reprend la gestion d'un arbre existant, il faut assimiler que sa durée de vie sera supérieure à la nôtre », affirme-t-il.

Il ajoute également que l'importance des îlots de fraîcheur urbains est bien intégrée, mais que les villes ont du mal à les maintenir en état. Alors ils font le choix d'abattre. Pour l'expliquer, la notion de responsabilité en cas d'accident et de risque zéro est souvent invoquée. Pourtant, des outils existent, comme la QTRA*, évaluation quantifiée des risques liés aux arbres. Développée par des experts anglais, cette technique repose sur de nombreuses statistiques, qu'encadre une méthodologie efficace. Elle permet d'évaluer la probabilité de chute ou de rupture d'un arbre, dans un parc ou dans une rue, avec des résultats très précis.

* QTRA : Quantified Tree Risk Assessment



Apport de soins à un hêtre par modification du substrat, avec fort apport organique
© Emmanuel Gasdon

Cette méthode est évidemment applicable en France, une formation est d'ailleurs dispensée par l'Atelier de l'Arbre de William Moore, situé à Lanquais (24). Cependant, très peu de communes semblent prêtes à recourir à la QTRA, pour diverses raisons, mais vraisemblablement par méconnaissance avant tout. « La méthode étant reconnue par les compagnies d'assurance, tous les professionnels du paysage devraient inciter leurs clients à y recourir », souligne Emmanuel Gasdon.



Vers d'autres modèles

Une nouvelle dynamique s'installe depuis peu, consistant à tenter de maintenir des arbres qui présentent certains symptômes, pour les conserver le plus longtemps possible. « Avec tout ce que l'on apprend encore aujourd'hui, on s'aperçoit qu'un arbre avec des champignons est normal, ça fait partie du cycle. » Finalement, le tout est de bien observer, et de surveiller de plus près les sujets qui le nécessitent. Ce domaine d'expertise s'appuie sur le travail important des chercheurs, sur leurs publications, mais aussi sur des formations pointues et scientifiques. En France, l'Atelier de l'Arbre est parmi les plus réputés. Les formations dispensées par Philippe Trouillet, au sein de son bureau d'études Ceiba (13), le sont aussi. Cet expert est également auteur de nombreux articles et ouvrages, tout comme Christophe Drénou, Docteur en architecture végétale et ingénieur Recherche & Développement en biologie de l'arbre à l'Institut pour le Développement Forestier du CNPF.

Emmanuel Gasdon invite ainsi les entrepreneurs du paysage à se former, à porter un regard efficace sur les arbres, à comprendre leur histoire et celle des lieux qu'ils occupent. Car les arbres ont une logique, qui n'est pas celle des hommes.

Contact : Emmanuel Gasdon
emmanuel.gasdon@orange.fr

- www.arbre.net
- www.ceiba-conseil.com
- www.cnpf.fr

Pépinières Soupe l'éloge du végétal

Les pépinières Daniel Soupe ont fêté leur 50^e anniversaire en juin dernier. Leur créateur a profité de l'événement pour transmettre le flambeau à sa fille Nelly.

Retour sur cinq décennies de recherches dédiées aux arbres.

Lorsqu'il s'est installé à Châtillon-sur-Chalaronne (01), Daniel Soupe disposait de 3000 m² de terrain. Son idée consistait alors à faire des sélections très rigoureuses d'espèces rares, pour les mettre en culture. Il se distinguait déjà, en cela, de la plupart de ses confrères.

Les premières innovations qu'il a développées ont porté sur les formes naturelles, qu'il n'a jamais cessé d'étudier par la suite. Au cours de ses nombreux voyages, il a pu en effet observer attentivement les espèces qu'il venait prélever dans le but de les mettre en culture en France. « Cette forme naturelle, on ne peut l'appréhender qu'en se rendant dans le pays d'origine de la plante », affirme-t-il. Ces voyages d'études présentaient un autre intérêt : leur part d'inconnu lui a permis de découvrir des variétés non répertoriées, auxquelles il ne s'attendait pas. Ses arbres se retrouvent aujourd'hui dans de nombreux projets primés aux Victoires du Paysage, preuve du chemin parcouru.

« Cette forme naturelle, on ne peut l'appréhender qu'en se rendant dans le pays d'origine de la plante. »

Daniel Soupe





▲
Liquidambar orientalis TBB 350/400
 © Pépinières Soupe

Faire entrer la nature en ville

C'est aux côtés de Jean-François Dewilde, son ami paysagiste des Hauts-de-Seine, qu'il a eu l'idée de faire entrer la nature en ville, une idée novatrice au milieu des années 1980. Cependant, « on ne fait pas entrer la nature en ville avec des arbres tiges, contraints et formés pour les besoins de l'alignement ou le passage des voitures », affirme-t-il.

Petit retour en arrière. Pour préparer son entrée dans le métier, Daniel Soupe est parti en formation en Suisse pendant un an, désireux de comprendre et apprendre les aménagements paysagers, mais aussi de s'imprégner de l'utilisation des arbres. Il y a découvert les formes en cépée, encore absentes en France. Il a également observé des arbres fléchés dans des pépinières allemandes. « La flèche naturelle des arbres était conservée à l'heure où, en France, il était de coutume de couper la tête des arbres pour les couronner », rapporte-t-il. Il s'est alors dit qu'il fallait « lutter contre ce massacre ». Lorsqu'il est rentré, il a donc mis en culture des cépées, puis des tiges fléchées.

TBB : Tiges Basses Branchues, un type d'arbres adaptés aux villes, qui ne se retrouvent pas décapités à chaque élagage.

À cette époque, ayant repéré aussi dans la nature des arbres branchus depuis le bas, poussant dans les haies ou dans les prairies, il a mis en place des cultures de ce qu'il nomme « TBB », pour tiges basses branchues. « Aujourd'hui, l'acronyme est repris par la profession, TBB est dans tous les appels d'offres », se satisfait Daniel Soupe. Arbres en cépées, arbres tiges fléchés, arbres tiges basses branchues, c'est ainsi qu'il a fait entrer du naturel dans les espaces verts où il était coutumier, jusque-là, de planter des arbres dénaturés : la base de son métier était posée.



▲
Quercus castaneifolia Tige 50/60
 © Pépinières Soupe

que le sol accentuait la faible résistance des végétaux en milieu urbain. » Le pépiniériste est donc parti à la recherche d'espèces plus résistantes parmi les érables, puis les chênes, ces derniers devenant rapidement l'objet de toutes ses attentions.

Les chênes

Il a alors trouvé « des chênes fabuleux », s'adaptant très bien aux mauvais terrains et résistant à la chaleur, à l'air sec et aux ultraviolets. Sans perdre de vue l'impératif de résistance au froid l'hiver, « car le changement climatique génère de fortes amplitudes thermiques, qui seront de plus en plus marquées, or ces amplitudes thermiques peuvent tuer un arbre ! », rappelle-t-il. Parmi les plus résistants, Daniel Soupe cite le *Quercus cerris*, originaire des montagnes de Turquie, un arbre à grand développement, remarquable en alignement d'avenue. Le *Quercus castaneifolia*, originaire du nord de l'Iran et sud de l'Azerbaïdjan, est également très intéressant, « la star aujourd'hui », dit-il. Ceux qu'il cultive sont issus d'arbres qu'il a sélectionnés sur place, dont il fait ramasser les glands et qu'il reçoit désormais chaque année. D'autres espèces rigoureusement sélectionnées constituent sa collection de chênes. Certains sont originaires du Mexique, quantités d'autres viennent de Turquie. Il dispose aujourd'hui de chênes nains, de chênes à grand développement, de toutes les dimensions et adaptés à pratiquement toutes les situations.

Des arbres adaptés au milieu urbain

Marc Laferrère, un paysagiste avec lequel le pépiniériste a visité tous les arboretums d'Europe, a été le premier à alerter ce dernier sur les contraintes des arbres en ville. En tête de liste sévissait déjà, à la fin des années 1980, l'atmosphère sèche en milieu urbain. D'où une sélection d'arbres résistants à cette sécheresse, d'emblée. Puis, d'année en année, ils ont observé que des arbres originaires de montagne, tels que l'*Acer platanoides* et l'*Acer pseudoplatanus*, souffraient en ville pendant les périodes de forte insolation. Précurseur, Daniel Soupe s'alarmait déjà de ces situations problématiques que l'on retrouve aujourd'hui : « Il faisait déjà trop chaud, les arbres recevaient trop d'ultraviolets, mais surtout la minéralisation des villes était une catastrophe », explique-t-il. « Les tranchées pour les réseaux coupaient les racines, le remblai s'opérait avec du sable ou du gravier et non plus avec la terre d'origine. Il devenait évident

Les chênes s'adaptant particulièrement bien aux mauvais terrains. Ils résistent à la chaleur, à l'air sec et aux ultraviolets et sont résistants au froid.





Acer buergerianum
Tige 40/50 couleur automnale
© Pépinières Soupe

▲
Acer monspessulanum
(érable de Montpellier)
© iStock

Les érables et autres espèces

Daniel Soupe a étudié les érables de la même façon, bien que leurs caractéristiques soient différentes et leur palette plus restreinte. Il a toutefois trouvé des érables résistants à la chaleur et à la sécheresse, dont il préfère taire le nom pour l'instant, car ils viennent d'être introduits. Il garde également pour lui l'origine des érables persistants que la pépinière va prochainement mettre en production.

En revanche, il cite avec plaisir *Acer buergerianum*, un érable qu'il a eu la grande surprise d'observer lors d'un voyage en Mongolie alors qu'il le cultivait chez lui : « Cet érable pousse aussi haut dans les pays froids que dans les pays chauds. Il sera sans aucun doute de plus en plus planté, puisqu'il résiste à la chaleur, à la sécheresse et au froid. De plus, il est très beau, c'est aujourd'hui notre vedette parmi les érables ». Parmi ses nombreuses sélections, citons encore une dizaine de *Pistacia chinensis*, extraordinairement bien adaptés à la chaleur et à l'air sec, et prenant de très belles couleurs en automne, ou le *Liquidambar orientalis*, rapporté de Turquie, tolérant bien la chaleur (contrairement au *Liquidambar styraciflua*).



Le retour aux origines

Sa dernière idée de développement végétal répond à une difficulté rencontrée par des paysagistes-concepteurs souhaitant intégrer des arbres fruitiers en ville, dans un but pédagogique notamment. Constat : seuls les arbres fruitiers de production sont disponibles, or ils sont inadaptés pour une plantation en ville car ils ont besoin de taille pour rester bien formés, et de soins réguliers pour éviter les maladies. L'idée est ainsi venue à Daniel Soupe de leur proposer des variétés de fruitiers sauvages, projet qu'il a nommé « le retour aux origines ». Il s'agit d'aller chercher les arbres fruitiers dans leur pays d'origine, et de les rapporter en France.

Pruniers, abricotiers, pêchers, noyers... 90 % des espèces fruitières sont originaires des montagnes du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan et du Kirghizstan. Pour Daniel Soupe, l'exemple le plus flagrant est celui de l'abricotier : « Dans leur pays d'origine, les arbres sont pluricentennaires, ils mesurent 15 à 20 m de haut. Ils produisent des abricots à foison, de petits abricots sauvages avec peu de chair, certes, mais très bons à manger ou à transformer en confiture. Ils n'ont pas besoin de taille ni de traitement, ils vivent sur leurs propres racines, parfaitement adaptés au climat très sec, très chaud, et froid. Ainsi, le pommier sauvage 'Reine des reinettes' existe, je vais le chercher dans une vallée du Kirghizstan au mois d'août. La pomme d'Api pousse là-bas également. »

Au sommet des montagnes se trouvent également des découvertes fantastiques. L'une d'elles concerne l'érable le plus résistant à la sécheresse que connaisse Daniel Soupe, l'*Acer monspessulanum*, l'érable de Montpellier. Il a d'abord cru que cette espèce était originaire du sud de la France. Puis, la trouvant en Turquie, en Tunisie ou encore au Maroc, il l'a rattachée au bassin méditerranéen. Et dernièrement, alors qu'il se rendait au Tadjikistan pour rechercher des fruitiers, dont l'Amelanchier ovalis (originaire d'Asie centrale, poussant dans des endroits très chauds et secs l'été, très froids l'hiver), il y a repéré l'érable de Montpellier : « Il y en a dans toutes les montagnes ! ».



Acer monspessulanum
Tige 20/25
© Pépinières Soupe

Transmission, mais pas démission

Cinquante années durant, Daniel Soupe a ainsi développé sa pépinière autour de toutes ces collections. Au fil du temps, il a également fait de la recherche sur des sujets qui l'interpelaient. Une dizaine de projets sont en cours aujourd'hui, qu'il continuera de suivre de près. La pépinière s'apprête par exemple à lancer un programme de végétaux utilisés pour dépolluer les métaux lourds, après plusieurs années d'études et de recherches. Un projet de culture de vers de terre des profondeurs, « les laboureurs, les plus importants », voit également le jour.

Sans oublier des techniques innovantes de mise en culture, uniques en Europe, avec 200 hectares de ce qu'il nomme « l'agro-pépinière, autrement dit l'agriculture au service des arbres, et non le contraire ». Il a par exemple semé 120 hectares de seigle dans les rangs de la pépinière. Le seigle a été broyé, et la paille déposée au pied des arbres.

Un autre projet, mettant en évidence le rôle déterminant des bactéries et des mycorhizes dans la croissance des arbres, a déjà donné naissance à Rhizosol. Ce service de bio-dynamisation des sols, « 100 % adressé aux paysagistes », permet de planter sans apport de terre végétale, indique Daniel Soupe, ajoutant que « c'est une révolution, un véritable succès dans tous les grands chantiers d'espaces verts urbains ! ». L'innovation restera donc l'ADN de la pépinière.

→ www.pepinieres-soupe.com





Frédéric Ségur



Au service de l'arbre en ville

Frédéric Ségur est un passionné de l'arbre en ville. Spécialiste en foresterie urbaine depuis les années 1980, membre du bureau de QualiPaysage, il a été pendant 30 ans au service de la politique de l'arbre à Lyon, avant de revenir à un statut libéral.



D'où vous est venue cette passion pour les arbres ?

Frédéric Ségur : Ma famille vivait à Paris, mais possédait une maison à la campagne en Corrèze. Là-bas, très tôt, j'ai développé une attirance pour les arbres, et en particulier les forêts. J'ai constaté que les arbres me procuraient un bien-être, que leur proximité jouait un rôle sur mon équilibre. Très jeune, j'ai commencé à m'occuper d'arbres plantés dans le jardin de cette maison. J'ai pu les voir grandir et observer leurs évolutions.

J'ai ensuite suivi une formation universitaire en écologie, biologie et génétique. Je me suis spécialisé en écologie forestière et gestion des arbres, avant d'intégrer l'École des Eaux et Forêts à Nancy. Ayant grandi à Paris, la question de la nature et de l'arbre en ville m'intéressait. Un sujet très peu présent en France dans les années 1980 ! C'est là que j'ai entendu parler de foresterie urbaine, une discipline nord-américaine.

Qu'est-ce que la foresterie urbaine ?

FS : La foresterie urbaine consiste à voir les arbres d'un territoire urbain comme une grande forêt, parfois compacte dans les parcs, parfois diffuse dans les cours d'école, jardins privés ou copropriétés. Il s'agit d'une approche pluridisciplinaire, c'est d'ailleurs ce qui m'a plu. En foresterie urbaine, on utilise les sciences forestières, comme la pédologie ou l'écologie pour appréhender cette grande forêt. Mais aussi les métiers liés à la ville : histoire, géographie, architecture, urbanisme et paysage. Car, en ville, l'arbre dialogue avec l'ensemble de ces disciplines. Aussi, la ville étant un territoire habité par des hommes, leur sensibilité envers la nature est à prendre en compte. En particulier celle envers les arbres. La sociologie et la psychologie sont donc nécessaires pour pouvoir dialoguer avec les populations autour de ces enjeux de « forêts urbaines ».

◀ Les arbres
centenaires
sont un patrimoine
vivant

© Frédéric Segur



◀ Les grands sujets
sont des poumons
verts pour la ville

© Frédéric Segur

▶ Le parc en ville,
au service
de la qualité de vie

© Frédéric Segur

En foresterie urbaine, on utilise les sciences forestières comme la pédologie ou l'écologie, mais aussi l'histoire, la géographie, l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

Vous vous êtes ensuite spécialisé dans cette discipline....

FS : Oui, cette approche riche et complète m'a passionné. J'ai réalisé des stages en foresterie urbaine et des voyages d'étude dans d'autres pays : au Royaume-Uni, au Canada, aux États-Unis et en Australie. Ces expériences internationales m'ont permis de me familiariser avec ces pratiques, encore peu développées en Europe.

En 1991, je me suis installé comme ingénieur-conseil indépendant. Avec pour objectif d'accompagner les collectivités à la mise en place d'une politique de l'arbre, via l'approche de la foresterie urbaine. Au début des années 1990, les préoccupations des collectivités portaient très peu sur les arbres. Pourtant, les villes faisaient face à des problèmes de dégradations et mutilations des arbres, ainsi qu'à une mauvaise qualité des plantations.



▲
Verger Dumont d'Urville
© Muriel Chaulet

Comment s'est passée votre première mission comme ingénieur-conseil ?

FS : J'ai eu la chance d'être appelé par la Communauté urbaine de Lyon, qui rencontrait un problème récurrent : dans le cadre du renouvellement urbain, des personnes s'enchaînaient aux arbres pour éviter leur abattage. Aussi, le cadre de vie en ville faisait l'objet d'une forte demande sociale : il s'était dégradé durant les Trente Glorieuses, notamment pour faire place à la voiture.

J'ai été missionné pour poser les bases d'une politique de l'arbre. L'un des axes a été de proposer la création en interne d'un service technique expert dédié à l'arbre et au cadre de vie. On m'a alors proposé de développer ce service, à condition de quitter mon statut libéral et de réussir le concours de la fonction publique... ce que j'ai fait !

Planter, c'est laisser un héritage pour les générations à venir, qui en profiteront plus tard.



◀
Végétalisation de la Rue Rochaix
© Muriel Chaulet

▶
L'arbre au coeur des nouveaux aménagements
© Frédéric Segur

Quelles actions avez-vous menées au sein de la Métropole de Lyon ?

FS : Je suis resté jusqu'en 2022 à la Communauté urbaine de Lyon, devenue par la suite la Métropole de Lyon, soit plus de 30 ans. En 1994, j'ai participé à la création du service transverse « Arbre et paysage », qui avait pour objectif de faire dialoguer la question de l'arbre avec l'ensemble des politiques urbaines. Nous avons constitué un service composé d'experts, techniciens et ingénieurs. Ceci afin de pouvoir poser des orientations stratégiques et convaincre les élus. Nous avons choisi d'externaliser nos travaux de plantation et de gestion de l'arbre, et donc de nous appuyer à 100 % sur les entreprises du paysage locales.

Aussi, afin de prendre davantage en compte l'arbre et le paysage dans les projets d'aménagement, nous avons rédigé deux Chartes de l'arbre, et réalisé en 2017 un Plan Canopée. Cela a permis la plantation de plus de 100 000 arbres sur les espaces de la Métropole.

Quel lien avez-vous établi avec les entreprises du paysage ?

FS : La Charte de l'arbre a été coconstruite avec les entreprises de paysage, les concepteurs et les personnes du milieu associatif. Nous avons tout intérêt à nous entourer de spécialistes compétents à toutes les échelles... D'où la nécessité de proposer régulièrement des journées techniques et d'encourager la formation, pour que l'ensemble des partenaires élaborent une philosophie partagée et montent en compétence.

Convaincu qu'il fallait valoriser les métiers du paysage, j'ai contribué à la création de QualiPaysage dans les années 1990. J'en suis aujourd'hui le vice-président. À l'époque, nous manquions aussi d'outils permettant de juger les compétences des entreprises. Je me suis trouvé impliqué dans la rédaction collaborative du fascicule 35, encadrée par l'Unep. J'ai également participé à la rédaction de la charte de la qualité de la formation en élagage, qui visait à prendre en compte l'évolution des techniques de taille et de soins apportés aux arbres.

À quels enjeux répond la nature en ville ?

FS : Dans les projets urbains, la nature permet de répondre à de nombreux enjeux : d'abord sociaux, puis économiques, environnementaux et aujourd'hui climatiques. Ce dernier axe pose la question de l'habitabilité même de la ville, dont les arbres sont la meilleure garantie.

Ce nécessaire travail de résilience urbaine est une opportunité pour toute la filière du paysage. Le besoin d'adaptation des villes nous pousse à repenser les palettes végétales, les modes de plantation, la qualité des sols, leur fertilité et leur rétention en eau, mais aussi à diversifier les essences et les strates, et ce à toutes les échelles.

À mes yeux, le modèle idéal pour la ville est la futaie jardinée : un modèle de sylviculture résilient, à couvert continu, où se trouvent des arbres de plusieurs classes d'âge et de différentes espèces.





▲
Arboretum personnel en Corrèze
© Frédéric Segur

Comment planter en ville ?

FS : Planter, c'est laisser un héritage pour les générations à venir, qui en profiteront plus tard. Pour penser le projet dans la durée, il y a des règles à respecter. Il faut d'abord planter le bon arbre au bon endroit. C'est-à-dire, en premier lieu, anticiper la place que l'arbre prendra à maturité. Afin d'éviter qu'il entre en conflit avec des fonctions urbaines, comme les réseaux, et qu'il soit alors mutilé. Cela signifie aussi adapter l'essence au sol en place et connaître la capacité de rétention en eau de celui-ci.

En outre, mieux vaut planter moins mais planter bien. Évitez de planter trop dense, ou dans un sol qui ne permet pas l'épanouissement des arbres. Ou encore d'installer les arbres dans des fosses de plantation trop petites.

On a rarement le budget pour miser et sur la qualité du végétal, et sur celle de son contexte de plantation. À choisir, mieux vaut privilégier le second et mettre en place un plan forestier ! En tant qu'expertes du végétal, les entreprises de paysage ont un devoir de conseil. À ce titre, elles peuvent se permettre d'oser bousculer parfois les attentes des élus et des habitants.



Quels sont les perspectives pour la filière paysage ?

FS : L'arbre est un symbole fort, qui invite au long terme, à l'altruisme et à la collaboration. Il faut que la filière paysage progresse de manière coordonnée, depuis la commande des collectivités jusqu'aux agents d'entretien, en passant par les concepteurs, les pépiniéristes et les entreprises du paysage. Et cela passe aussi par une autocritique des projets réalisés, afin d'analyser pour quelles raisons la plantation a échoué. Nous devons avoir une culture commune, et un objectif partagé de qualité.

Pour ma part, je désire finir ma carrière en transmettant mon savoir-faire. J'ai en projet plusieurs ouvrages. En parallèle de l'écriture, je forme et j'accompagne des collectivités ou des entreprises.

Je travaille notamment avec les départements du Val-de-Marne et de Charente sur leur stratégie de plantation, mais aussi avec la Métropole de Dijon. Les mêmes questions se posent au sein des collectivités de toute taille !

Frédéric Segur
"Arbre, ville et paysage"

fsegur.avp@gmail.com

→ www.linkedin.com/in/frederic-segur-174283109/?originalSubdomain=fr

ÉQUIPEMENT · FORMATION · CONSEIL



4 MAGASINS & SHOWROOMS

Île-de-France, Sud-Est, Sud-Ouest, Grand-Est
contact@elagage-hevea.com (+33)4 75 51 69 72

Nous serons présents



BLOC J30



STAND 5C95



www.elagage-hevea.com

LE SPÉCIALISTE DE L'ÉQUIPEMENT
POUR ARBORISTES DEPUIS 1998

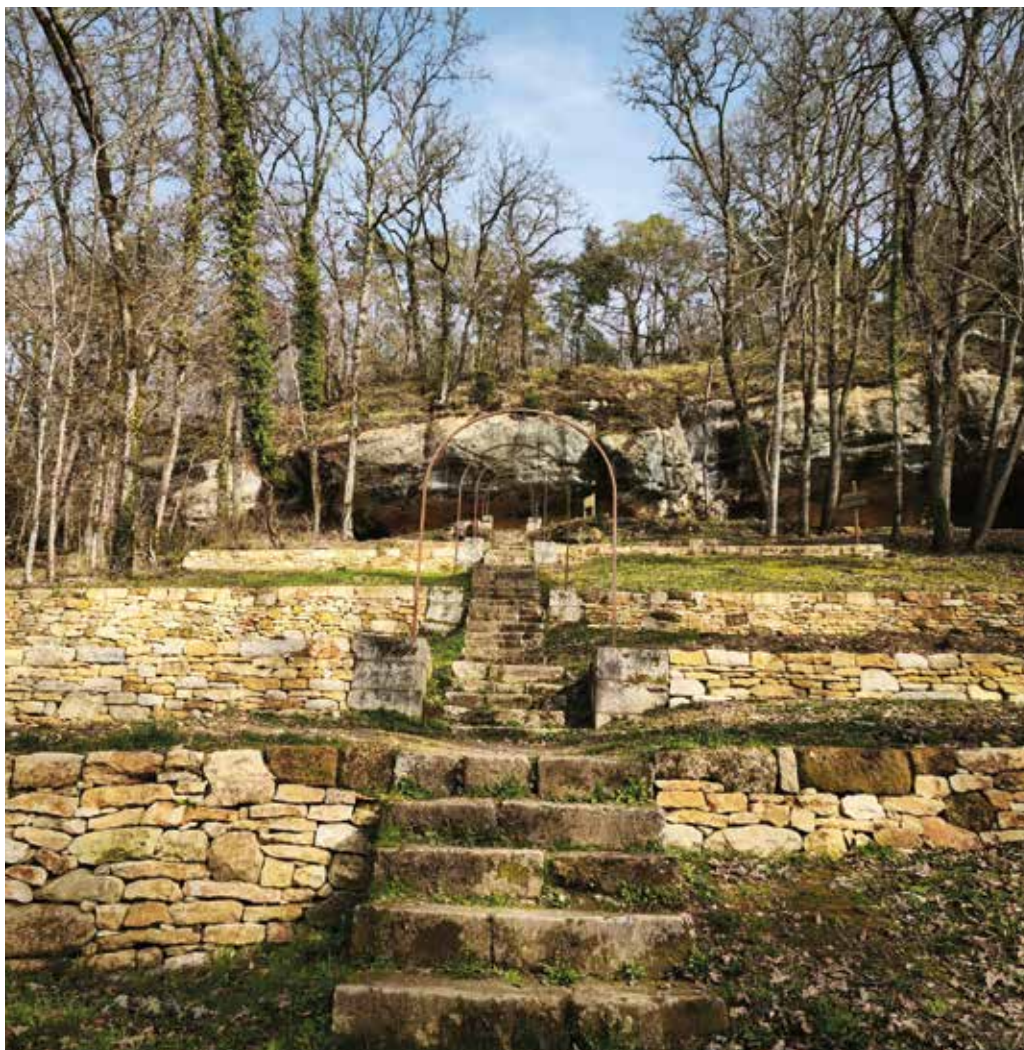




Le Domaine de Campagne un paysage millénaire

En Nouvelle-Aquitaine, dans la vallée de la Vézère,
se trouve un domaine riche en histoire,
propriété du département de la Dordogne.
Ouvert au public, son parc est classé
« Jardin remarquable » depuis 2018.

◀
Le Domaine de Campagne,
entre patrimoine classé
et gestion écologique



►
Journée Jardins
et Paysages

◀
Escalier des Dames

La présence d'un château au pied de la falaise de Campagne, dans la vallée de la Vézère, est attestée dès le XII^e siècle. Rasé au XV^e siècle, il fut reconstruit, augmenté et remanié jusqu'au XIX^e. De style néo-gothique, bâti en pierre calcaire, l'actuel château est partiellement entouré d'une douve en eau permettant la mise en perspective de celui-ci, le tout placé au milieu d'un parc paysager.

Avant réhabilitation, ce parc a lui aussi alterné entre magnificence et déshérence, longtemps envahi de végétation spontanée au détriment de l'héritage d'un lieu alors estampillé « espace vert de Prestige ». L'objectif a été de retrouver un tracé de découverte permettant au visiteur de ressentir une large palette d'émotions face aux différentes unités paysagères : coulée verte, presque île, serpentine, potager... Un tracé qui permet aujourd'hui d'exploiter au mieux les multiples facettes de ce joyau historique et paysager où s'agrègent, entre autres, les aspects informatifs sur la gestion raisonnée des milieux naturels, les dimensions de lien social, mais aussi les plaisirs visuels et gustatifs. Tout un programme !

Un parc paysager

En 1857, Raoul de la Borie de Campagne, marquis de Campagne, alors propriétaire du site, fait appel à un architecte pour redessiner les lieux. Les aménagements se termineront en 1862. Afin de façonner un parc dit « à l'anglaise », 10 000 espèces d'arbres et d'arbustes sont plantés au sein des 6 ha, fournis par une pépinière bordelaise. On y retrouve des séquoias, des cèdres, des magnolias, des cyprès chauves ou encore des platanes, selon la mode de l'époque. Une trentaine de ces arbres ont traversé le temps : ils ont aujourd'hui entre 150 et 200 ans, parmi lesquels un séquoia labellisé « Arbre remarquable ».

Un ruisseau maçonné traverse le parc en ligne serpentine, lequel est aussi ponctué de miroirs d'eau et de cascades. Au détour des sentiers, des perspectives étonnantes s'ouvrent alternativement sur le château et sur le paysage environnant.



Un domaine en héritage

Dans les années 1970, Gérald de la Borie de Campagne, faute d'héritier, décide de céder les terrains agricoles du vaste domaine à ses métayers. Le reste est légué à l'État, soit une forêt de 337 ha et un parc à l'anglaise de 6 ha. Le site connaît alors une période de léthargie longue de plusieurs années, avant de faire l'objet d'importantes restaurations.

En 2001, le château est inscrit au titre des Monuments historiques avec ses dépendances en enfilade, son parc et ses clôtures. L'entretien du site, quant à lui, est réduit au minimum avec une fauche par an. Durant cette période, la ripisylve ne cesse de se développer. En 2007, le domaine revient au département de la Dordogne. Il bénéficie alors d'un vaste programme de réhabilitation lié à la valorisation du patrimoine préhistorique de la vallée de la Vézère. Près de 5 millions d'euros sont d'abord investis dans la restauration des bâtiments et ouvrages classés. Puis en 2012, commencent enfin les travaux de restauration du parc paysager, de son mur d'enceinte ainsi que plusieurs murs en pierre sèche, en plus du système hydraulique, dont la rivière serpentine. Ils s'achèveront en 2015.

L'ouverture au public

L'ouverture gratuite du domaine au public date de cette époque. Il accueille aujourd'hui plus de 60 000 visiteurs par an. Thierry Charmarty, directeur du Pôle Paysage et Espaces Verts du département de la Dordogne, explique : « Les très nombreuses animations mises en œuvre au cours de l'année mêlent 5 composantes : environnement, paysage, sport, culture, histoire. Quelle que soit la clé d'entrée du visiteur, il sera forcément exposé aux 4 autres. » Des visites guidées et des courses d'orientation thématiques ont ainsi lieu dans le parc, notamment à destination des familles et des scolaires. L'été, un programme d'animations culturelles payantes vient animer le site. S'y produisent des compagnies de danse, des chorales. Sans oublier le marché gourmand ou les séances de cinéma en plein air pour fidéliser les visiteurs.

Le château, quant à lui, n'est ouvert à la visite que durant l'été, dans le cadre d'expositions artistiques. La manifestation « Un été à Campagne » propose 15 animations fixes liées à la culture, qui séduisent chaque année jusqu'à 600 participants. En parallèle se déroule une exposition temporaire. Plus originale encore, une salle entière est dédiée aux chiroptères. En effet, les combles du château hébergent une compagnie entière de ces spécimens et une salle au rez-de-chaussée en propose la visite virtuelle.



▲ Un patrimoine arboré remarquable



▲ Des activités variées à destination du grand public



Labels multiples et bonnes pratiques

En plus du label « Tourisme & Handicap », le parc du domaine de Campagne est labellisé « Jardin remarquable » depuis 2018 et a obtenu le label « Ecojardin ». Pour limiter l'impact des usages sur la qualité écologique du site, un paillage a été systématisé au pied des arbres, réduisant ainsi les effets du piétinement. L'apport de matière organique s'effectue exclusivement avec du compost et du paillage. Seuls le potager et les massifs de vivaces sont arrosés en périodes de restriction, en plus des sujets récemment plantés, afin de ne pas les perdre. L'arrosage est réalisé grâce à l'eau du ruisseau et à la cuve de récupération des eaux de pluie. Espèces indigènes et spontanées sont favorisées au niveau de ce ruisseau et des secteurs de prairies, entretenues en fauche tardive.

Un objectif de transmission

Les arbres plantés au XIX^e siècle, aujourd'hui centenaires, composent un riche arboretum. Chaque année, une dizaine d'arbres sont à nouveau plantés afin de l'enrichir. Des panneaux d'interprétation et des QR codes permettent de s'informer sur ces spécimens ainsi que sur l'histoire du site et de ses aménagements successifs.

À la dimension ornementale s'ajoute la dimension nourricière et médicinale, au travers du verger dont le but est de pérenniser le patrimoine végétal local. La pédagogie et l'écologie font clairement partie des ambitions du domaine. En effet, le parc accueille de nombreuses formations, comme des stages de permaculture, mais aussi des formations techniques pour les agents des collectivités. À ce titre, on y trouve un verger conservatoire, une collection de vivaces, ainsi qu'un potager pédagogique. Celui-ci met à l'honneur les variétés anciennes tout en promouvant le recyclage des matériaux.

◀ Un parc à l'anglaise où dialoguent paysage et architecture



▶ Restaurée, la serre horticole du XIX^e produit des légumes anciens



La serre restaurée est elle aussi utilisée pour faire du semis et conserver les variétés anciennes, en particulier de légumes. Thierry Charmarty insiste sur ce point : « Engagé dans une démarche 100 % bio, local et fait-maison pour ses cantines scolaires, le Département effectue au passage un important travail de sensibilisation, auprès des collégiens en particulier, selon le principe "de la graine à l'assiette". »

Étonnant, un jardin néolithique s'étend sur 200 m². Il a pour objet de faire découvrir les plantes cultivées et les outils utilisés à cette époque de l'histoire. Aussi, l'événement « rendez-vous au jardin » chaque année en juin est l'occasion pour les jardiniers de réaliser une création en lien avec la thématique annuelle.

Entretien un site d'exception

Les frais de gestion, d'entretien et de restauration du site sont pris en charge par la collectivité sachant que l'accès au parc, ainsi que les visites et formations sont totalement gratuites. Mais le département y trouve son compte, car l'ouverture au public a eu des retombées

économiques précieuses pour la région, occasionnant la création de plus de 80 emplois liés au tourisme.

Cinq jardiniers polyvalents entretiennent le site, aussi bien le parc que la forêt. Cette année, un jardinier spécialisé en médiation a été embauché. Des entreprises extérieures sont missionnées pour les travaux d'élagage ou de bûcheronnage dans la partie forestière, et l'intervention de jeunes venus de lycées agricoles permet l'ouverture de certaines parcelles.

Thierry Charmarty insiste : « Dynamiser l'économie locale est un axe important de notre action. Il est primordial de soutenir toutes les filières de l'aménagement, qu'il s'agisse du végétal local, du travail de la pierre sèche ou du bois issu de nos forêts. Valoriser les entreprises et artisans locaux aide ces derniers à mettre en œuvre leur savoir-faire chez les particuliers. C'est aussi de cette manière que l'on transmet la connaissance et les bonnes pratiques du public vers le privé ! »

Concilier nature et culture

Sur le parc du domaine, un plan de gestion différenciée a été établi, ainsi qu'un inventaire de la faune. Le défi principal du plan de gestion, toujours actuel, est de trouver l'équilibre entre la dimension historique et l'accueil de la biodiversité. Depuis quelques années, la mise en place d'une trame arbustive a permis de maintenir l'ouverture des cônes de vue, éléments essentiels d'un parc « à l'anglaise », tout en ajoutant une strate intermédiaire favorable à l'accueil de la biodiversité. Ainsi, l'effet de couloir puis d'ouverture est renforcé, permettant au visiteur de passer d'une scène à l'autre, cadran tantôt le château, la forêt ou les terres agricoles.

Ce travail stratégique a été réalisé par les dessinateurs et techniciens du département, soumis à l'ABF*. Il se poursuit aujourd'hui : un projet de belvédère avec lecture de paysage viendra bientôt élargir le parcours, adossé à un site archéologique. Aussi, la restauration des terrasses en pierre sèche permettra prochainement une évocation des anciennes vignes disparues.



La forêt, richesse biologique

Au cours de leur promenade, les visiteurs sont conviés à traverser un labyrinthe en charmes taillés pour enfin parvenir jusqu'à la lisière de la forêt, après avoir gravi les 139 marches de l'Escalier des Dames.

Située sur un plateau calcaire, et connectée au parc, la forêt de Campagne domine la rive gauche de la vallée de la Vézère. Avec ses 337 ha, cette forêt composée de deux massifs séparés par une route départementale est connue pour sa richesse biologique et la grande diversité des habitats forestiers qui la compose. Chênaies, hêtraies ou frênaies s'épanouissent sur des sols tantôt acides tantôt calcaires. Aussi, cette forêt est réputée pour abriter la plus grosse collection de chiroptères d'Europe, des chauves-souris arboricoles.

Depuis 2015, 172 ha sont classés Réserve Biologique, dont une partie de réserve biologique intégrale (RBI) de 137 ha, consacrée à la libre évolution forestière, et une partie de réserve biologique dirigée (RBD) de 35 ha, pour la gestion conservatoire active de milieux ouverts.

Deux chemins de randonnée sont proposés au public pour en découvrir les richesses : la Boucle de la Forêt sud de 2,5 km, une balade familiale, et la Boucle du Polissoir de 6 km, plus sportive. Cette dernière tire son nom d'une zone de polissoir millénaire, dédiée à l'affûtage des silex. Sur le plateau, on note d'ailleurs la présence d'un ancien village néolithique. Parcours d'escalade, de géocaching, de tir-à-l'arc, trail, VTT ou encore de spéléologie complètent les animations proposées. L'un des objectifs actuels du département est de mettre en valeur les stupéfiantes falaises calcaires du site. Ce domaine millénaire n'a pas fini de surprendre ses visiteurs!

Toutes les photos de cet article ont été fournies par le Domaine de Campagne.

**Domaine départemental de Campagne,
24 260 Campagne**

→ www.dordogne.fr/que-faire-en-dordogne/les-incontournables/domaine-departemental-de-campagne

Tel : 05 53 51 82 60



◀
Parterres de vivaces
près de la rivière serpentine

* ABF : Architecte des Bâtiments de France

SOUPLESSE
DANS LA GESTION
DE VOTRE
PERSONNEL

MISSIONS INTÉRIM
CDD-CDI

EXPERTISE RH
POUR VOS RECRUTEMENTS

NOS AGENCES POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS EN INTÉRIM

Vert l'interim · Paris · 01 44 68 92 00

Bordeaux interim · Bordeaux · 05 56 00 62 26

Vert l'essentiel · Lyon · 04 37 70 65 40

Vert l'objectif Toulouse · Toulouse · 05 34 25 35 25

Vert l'objectif Bayonne · Bayonne · 05 59 29 19 94

Vert l'objectif Montpellier · Montpellier · 06 81 67 50 17

Vert l'objectif Nantes · Nantes · 06 80 17 74 79

NOTRE CABINET VERT L'OBJECTIF EASY pour vous accompagner dans vos projets de recrutement : 07 85 65 08 43



Alveplac®

Plaque stabilisatrice
pour graviers



Modulesca®



Escalier modulable
extérieur

AMÉNAGEZ VOTRE JARDIN



www.jouplast.com



Jouplast®



Bordure pour
délimitation paysagère

Delima®



Plaque de consolidation
pour végétaux

Greenplac®





Place de Catalogne du minéral au végétal

Végétaliser les villes est au cœur des enjeux actuels, et la Ville de Paris n'est pas en reste ! Focus sur un chantier mené en 2024 par l'entreprise Vallois, transformant une place en parc arboré de près de 480 arbres.



La place de Catalogne, transformée en parc arboré
© Guillaume Bontemps, Ville de Paris

En juin 2025, ce nouveau parc a soufflé sa première bougie. Ce chantier exceptionnel s'est déroulé de mai 2023 à juin 2024. En 2023, la direction des espaces verts de la Ville de Paris lance un appel d'offres pour la réalisation d'un projet conçu en interne : la végétalisation de la place de Catalogne, à deux pas de la gare Montparnasse, dans le 14^e arrondissement. Pour la Ville, il s'agit du premier projet de réhabilitation de cette ampleur.

L'appel d'offres est séparé en deux lots : le premier concerne les espaces verts et le terrassement, le second l'arrosage et la brumisation. Le premier est obtenu par l'agence d'Île-de-France de Vallois, une entité de Spie batignolles paysage, le second par l'entreprise Terideal. Spie batignolles paysage regroupe 17 agences, 500 collaborateurs et a produit 75 M€ de CA en 2024.

◀ Installer des arbres matures sans tassement de sol : un véritable défi !

© Frédéric Combeau



Avant / après aménagement
© Christophe Belin, Ville de Paris

Un réaménagement qui s'inscrit dans le Plan Arbre, dont l'objectif est de planter 170 000 arbres dans la capitale d'ici 2026.



Une stratégie de végétalisation globale

Le réaménagement de la place de Catalogne s'inscrit dans le cadre d'un plan de végétalisation massif, à l'initiative de la mairie de Paris : le Plan Arbre. Ce dernier vise à planter 170 000 arbres dans la capitale d'ici 2026, soit la fin du mandat actuel. Deux grands types de chantiers pour la ville : conquérir des espaces minéralisés, ou bien viser la renaturation d'espaces en déficit d'arbres, comme certains parcs, mais aussi des abords d'axes routiers ou des parkings.

La place de Catalogne, surface de 12 400 m² autrefois essentiellement minérale, se trouve dorénavant plantée de 478 arbres, mais également d'arbustes, de massifs et de pelouses pour un total de plus 5 500 m² de surface perméable.

Favoriser l'autonomie en eau

En amont du chantier de Vallois, l'entreprise Fayolle a pris en charge la déconstruction de la fontaine en place. Un décaissement a ainsi été effectué à 1,20 m en dessous du niveau de la voirie. C'est là qu'est intervenue l'entreprise Vallois, afin d'installer dans cet immense trou, une fosse de plantation continue.

« Nous avons hérité d'une réserve en eau, située en sous-sol à l'emplacement de l'ancienne fontaine », explique Raphael Gasparini, responsable d'exploitation chez Vallois. « Les eaux de pluie de la chaussée voisine sont récoltées via un réseau de noues, étanchéifiées à la bentonite, qui viennent alimenter la réserve d'eau. Cette dernière permet actuellement d'arroser les jeunes plantations. »

Un système d'arrosage automatique, installé par Terideal, vient ensuite puiser dans cette réserve pour irriguer les arbres, très exposés à la réverbération dans ce contexte urbain dense.



Installation de la strate vivace sous les arbres et arbustes
© Guillaume Bontemps, Ville de Paris

Les arbres en motte attendant la plantation.
© Frédéric Combeau, SCA-DEVE

Un terrassement sans compactage

En juillet-août 2023, après cette phase d'assainissement, a commencé la mise en place de sols fertiles, soit près de 8000 m³. L'objectif était de créer une butte, sur laquelle planter les arbres. Les mélanges ont été fournis par la société Richard et Fils, et scrupuleusement contrôlés par analyse avant déchargement sur le chantier. Le sol est composé de deux couches : d'abord 80 cm d'un mélange terre-pierre grossier en fond de forme (50 % de terre et 50 % de pierre de meulière de granulométrie 100-180 mm), issu du plateau de Saclay. Puis une couche superficielle de 40 cm de mélange terre-pierre fin, avec 50 % de pierre de granulométrie 10-40 mm.

« Nous avons travaillé à reculons, raconte Raphael Gasparini, de manière à ne jamais rouler sur le mélange mis en œuvre. Sept phases ont été nécessaires, en bandes de 8 m de large, correspondant à la longueur de bras de la pelle mécanique. Nous avons eu la chance d'avoir un temps sec, et aussi de profiter d'un moment où Paris était moins encombré du fait de la période estivale. »

Six personnes ont travaillé sur site durant cette phase de VRD. L'ensemble du chantier a été modélisé en 3D, afin de connaître avec précision les altimétries. Les relais satellites qui équipent les engins ont permis aux pelles de connaître en temps réel leur position et de suivre en autonomie le dessin du modelé de terrassement.





Plantations à l'aide d'une grue

Après la mise en place des terres, le chantier est resté à l'arrêt pour ne reprendre qu'en novembre lors de la plantation. Le temps pour les terres, réglées 15 cm au-dessus du niveau fini, de contre-fouisonner. Seul le futur emplacement de la clairière est resté exempt de terre, afin de servir de zone tampon pour stocker les végétaux et accueillir une grue automotrice MK140.

Dans ce processus technique, les camions sont déchargés à la grue, laquelle transporte ensuite l'arbre à proximité de sa fosse de plantation. Le travail est à nouveau effectué à reculons. Afin, toujours, d'éviter le compactage des sols par les engins, une des contraintes imposées par le cahier des charges. Une équipe est affectée au déchargement, et deux équipes à la plantation, soit 12 personnes au total. Une mini-pelle aide à relever les arbres, lesquels sont ensuite ancrés. Un véritable travail de synchronisation, qui s'est achevé avant Noël ! À ce ballet subtil a suivi la préparation de sol, l'apport de paillage puis l'installation des strates arbustives et des massifs de vivaces au pied des grands sujets.

Une palette végétale résiliente

Sur les 478 arbres plantés, les âges et les essences varient. La palette végétale, composée d'une quinzaine d'espèces, s'inspire des forêts d'Île-de-France. On trouve par exemple des érables champêtres et des chênes pédonculés. S'y ajoutent toutefois des espèces réputées pour leur résilience face aux changements climatiques comme le chêne vert, le frêne d'Amérique et l'érable de Montpellier. Sur la clairière, des espèces plus horticoles ont été installées. Au total 16 000 végétaux, arbustes et vivaces, complètent la strate arborée.

Les plantes, fournies par la Ville de Paris, sont en partie issues de la pépinière interne, et en partie importées d'autres pépinières. En effet, de gros sujets ont été installés, de diamètre 60-80, afin de pouvoir faire effet rapidement dans le contexte des Jeux Olympiques.



Plantations à l'aide d'une grue
© Frédéric Combeau, SCA-DEVE



La place réputée très minérale est devenue un parc planté
© Guillaume Bontemps, Ville de Paris

Construire la clairière

Une fois la grue démontée, les équipes se sont concentrées sur la fabrication de la zone de clairière. Le chantier s'est poursuivi sans discontinuer jusqu'en juin 2024. L'entreprise Terideal a installé l'aire de brumisation tandis que les équipes de Vallois se sont occupées des ouvrages de maçonnerie, soit les bancs et les allées piétonnes. À cela est venue s'ajouter la création d'une zone de détente en gazon de placage.

De simple rond-point routier, la place s'est transformée en parc offrant aux promeneurs et visiteurs de nouveaux usages de détente et de rafraîchissement. In fine, le projet comprend une piste cyclable, une noue périphérique, une forêt de 4 000 m², des allées piétonnes et une clairière de 860 m² avec aire de brumisation.

L'entreprise Vallois est responsable de l'entretien de la place de Catalogne durant les deux années suivant la livraison, à raison d'une fois par semaine le printemps et l'été, et de deux fois par mois en période hivernale, comprenant le désherbage, la taille, et l'entretien de la pelouse. « L'entretien nous permet de suivre notre projet, précise Raphael Gasparini. À ce jour, seul un arbre est mort sur les 478. Une réussite, qui s'explique aussi par la qualité des sujets plantés! »



Une appropriation rapide des lieux par le public
© Guillaume Bontemps, Ville de Paris



Un espace vert arboré livré, proche de la gare Montparnasse
© Guillaume Bontemps, Ville de Paris

Un chantier fluide

« Le contexte des JO 2024 obligeait à tenir les délais de livraison, soit impérativement juin 2024, reprend Raphael Gasparini. Et les délais ont été tenus ! » Le chantier, très encadré, s'est parfaitement déroulé, sans souci logistique majeur. Un succès permis par la préparation rigoureuse des phases de travaux d'une part, mais aussi par les conditions climatiques favorables.

« Nous étions contents de participer à un projet iconique de cet ordre, conclut le responsable d'exploitation. C'est une bonne référence, qui nous permet de nous positionner sur le marché. De plus, c'était très agréable de travailler avec un maître d'ouvrage sachant, à la fois maître d'ouvrage et maître d'œuvre. » Une première collaboration réussie avec la mairie de Paris pour l'entreprise Vallois !

- www.vallois.eu/accueil
- www.terideal.fr



Place de Catalogne
75014 Paris



Préparez la retraite de vos salariés non-cadres avec le Plan d'Épargne Retraite d'AGRICA PRÉVOYANCE

Vos partenaires sociaux ont signé un accord national le 3 février 2022, instaurant la mise en place d'un Plan d'Épargne Retraite pour tous les salariés non-cadres des entreprises du Paysage.



Une obligation conventionnelle depuis le 1^{er} août 2022

Tous vos salariés non-cadres, quels que soient leur âge, leur ancienneté ou leur contrat de travail, doivent bénéficier d'un Plan d'Épargne Retraite à cotisations définies exprimé en points.

Le Plan d'Épargne Retraite d'AGRICA PRÉVOYANCE : une réponse simple et adaptée

Notre Plan d'Épargne Retraite en points répond pleinement à vos obligations conventionnelles.

Ce dispositif a fait ses preuves auprès des cadres de votre secteur qu'il équipe depuis de nombreuses années.

Le Plan d'Épargne Retraite

Une réponse simple et performante à votre obligation conventionnelle et un outil de fidélisation pour vos salariés

Comment adhérer ?

Remplissez le formulaire en ligne accessible depuis le site groupagricar.com ou via le QR Code :



Retrouvez toutes les informations sur le Plan d'Épargne Retraite d'AGRICA PRÉVOYANCE en scannant le QR code avec l'appareil photo de votre smartphone ou sur www.groupagricar.com



 **AGRICA PRÉVOYANCE**
Proches par nature, engagés à vos côtés



STIHL

NOUVEAUTÉ PRO

SCIE À BATTERIE

GTA 40

Découvrez la première scie à batterie STIHL pour une utilisation professionnelle !

La GTA 40 vous garantit une parfaite ergonomie grâce à son excellent rapport poids/puissance pour un travail toujours plus confortable. Lubrification automatique de la chaîne.

Pour en savoir plus, rendez-vous chez votre revendeur agréé STIHL.